

1996



REPUE DU NOUNEL ONTARIO

Revue d	u Nouvel	Ontario,	Numéro	19
			19	96

La REVUE DU NOUVEL ONTARIO est une publication de l'Institut franco-ontarien (IFO). Les auteurs des articles assument seuls la responsabilité de leurs idées

© Tous droits réservés Institut franco-ontarien, 1996

ISSN 0708-1715

COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur: Ali Reguigui

Responsables scientifiques: Yvon Gauthier

Simon Laflamme Annette Ribordy

Responsables des compte rendus : Micheline Tremblay

Jacqueline Gauthier

Responsable des analyses critiques : Rachid Bagaoui

Responsable des chroniques : Georges Bélanger

COMITÉ CONSULTATIF

André Belley Université du Québec, Trois-Rivières Donald Dennie Université Laurentienne, Sudbury René Dionne Université d'Ottawa, Ottawa Louis-Jacques Filion Université du Ouébec, Trois-Rivières Julien Harvey Centre Justice et Foi, Montréal Frank McMaho Université d'Alberta, Edmonton Joan Mount Université Laurentienne, Sudbury Universitat Trier, Trier (Allemagne) Hans-J. Nederehe Normand Renaud Radio Canada, Sudbury Faculté d'Administration, Sherbrooke Jean Robidoux Paul Ruest Collège Universitaire de Saint-Boniface, Manitoba Pierre Savard Université d'Ottawa, Ottawa Geoffrey Tesson Université Laurentienne, Sudbury



Table des matières

Présentation	
Ali Reguigui	07
Articles	
Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue française de Sudbury.	
Michel Bock	11
La dynamique de la pauvreté: l'exemple des Franco- Ontariennes de 45 à 64 ans.	
Marie-Luce Garceau et Marc Charron	39
Solidarité familiale et différentiation selon la langue: la fin d'un mythe ?	
Christiane Bernier et Chantal Vaillancourt	59
Les compétences requises pour la transition au monde du travail.	
Rolland LeBrasseur	89
L'adaptation dans un milieu collégial francophone devenu pluriethnique.	
Marie Josée Berger et Myrtha Lapierre Peters1	01
Intégration des enfants en difficulté : résultats d'une enquête portant sur les opinions et perceptions des étudiantes et étudiants à la formation du personnel enseignant.	
Yvon Gauthier	15

Analyses critiques	
Mémoire collective/Collected Memories. Réflexions sur <i>Cent bornes</i> de Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette.	
Pierre Karch	129
Ruptures, textuelles et sociales, dans l'oeuvre de Daniel Poliquin.	
Louis Bélanger	139
Chroniques	
Romans et nouvelles en Ontario français : «Du désir à la folie».	
Georges Bélanger	175
Après le référendum. Le Québec et la francophonie canadienne.	
Lise Rissonnette	185

Présentation

Ali Reguigui

Cette nouvelle édition de la Revue du Nouvel Ontario comprend trois rubriques (quatre normalement, avec la rubrique comptes rendus): deux rubriques traditionnelles, les articles et les analyses critiques; et une nouvelle rubrique que nous baptisons «Chroniques».

La rubrique «Chroniques» se veut souple dans sa forme et variée dans son contenu. Elle veut être le reflet d'une société dynamique. Elle se propose de tenir le lecteur au courant de tout ce qui se passe sur la scène franco-ontarienne: elle touchera la politique, l'économie, les arts, la société, etc. Il s'agit donc de voir en «Chroniques» une section qui assure un suivi assez serré, dans le temps et par rapport à une certaine actualité, des publications, des tendances, des discussions d'un milieu donné, en essayant de mettre en évidence leur originalité et leurs liens.

Pour en revenir à la présentation proprement dite du numéro 19 de la *Revue du Nouvel Ontario*, ce numéro comprend six articles, deux analyses critiques et deux chroniques.

1. Les articles

Dans le premier article, Michel Bock analyse la façon dont les États généraux de la francophonie canadienne ont été perçus à Sudbury. Dans cette étude, l'auteur passe en revue les journaux publiés en français dans la région de Sudbury de 1966 à 1969 et analyse la façon dont ces événements ont été rapportés dans la région.

Dans le deuxième article, Marie-Luce Garceau et Marc Charron étudient les caractéristiques et la dynamique de la pauvreté chez les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans et analysent les répercussions du retrait de l'État de ce dossier sur cette catégorie de femmes en particulier et sur la société de manière générale.

Dans le troisième article, Christiane Bernier et Chantal Vaillancourt présentent les résultats d'une enquête menée, en 1994-1995, auprès de mères francophones et non francophones de la ville de Sudbury afin de voir si le facteur linguistique constitue un déterminant dans l'intensité et le type de solidarité familiale.

Dans le quatrième article, Rolland LeBrasseur part de la reconnaissance, en 1994, par la Commission royale sur l'éducation, de l'importance de faciliter la transition de l'école secondaire au monde du travail et propose que cette transition soit planifiée par les décideurs pédagogiques sur la base de deux éléments: la notion des compétences à l'employabilité et la technique de sondage du milieu des affaires.

Dans le cinquième article, Marie Josée Berger et Myrtha Lapierre Peters se penchent sur la question de la diversité raciale et ethnoculturelle ontarienne et les problèmes d'adaptation, dans le milieu collégial francophone, des minorités visibles.

Dans le sixième article, Yvon Gauthier étudie la question de l'intégration des enfants en difficulté dans le système d'éducation. Pour ce faire, il présente les résultats d'une enquête qu'il a menée auprès d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans le programme de formation initiale à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne afin de voir comment les futurs-maîtres envisagent cette intégration.

2. Les analyses critiques

Dans la première analyse critique, Pierre Karch propose une réflexion critique sur *Cent bornes* de Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette. Dans cette réflexion, il est question du Franco-Ontarien vu sous les angles de l'espace, du temps, du territoire et de l'imaginaire. Bref, l'auteur fait défiler devant nous toutes les dimensions de l'identité franco-ontarienne recontextualisée.

Dans la deuxième analyse critique, Louis Bélanger présente

une réflexion riche et complexe sur l'oeuvre de Daniel Poliquin. Dans cette réflexion, l'auteur s'appuie sur la théorie des valeurs symboliques, rompt avec la théorie de marginalisation et instaure celle de l'autonomisation, et nous fait redécouvrir la littérature et l'identité franco-ontariennes sous de nouvelles lumières.

3. Les chroniques

Dans la première chronique, Georges Bélanger fait état de certains romans et recueils de nouvelles publiés en Ontario français au cours de 1995-1996. Il choisit de passer en revue trois romans et deux recueils de nouvelles. Sous le titre «Du désir à la folie», l'auteur rapporte la quintessence des textes dans un style précis et concis.

Enfin, la deuxième chronique est la version écrite d'une allocution prononcée, à l'Université Laurentienne, le 28 mars 1996, par Lise Bissonnette, directrice du quotidien québécois *Le Devoir*. Sous le titre «Après le référendum. Le Québec et la francophonie canadienne», Lise Bissonnette analyse les rapports entre le Québec et le reste de la francophonie canadienne à la lumière des résultats du référendum et du débat référendaire.



Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation : une analyse des journaux de langue française de Sudbury

Michel Bock

La fin des années 60 représente sans aucun doute une période importante dans l'histoire récente du Canada français. En effet, c'est à cette époque que le mouvement indépendantiste au Québec s'est «institutionnalisé», pour ainsi dire, avec toutes les conséquences que ce phénomène a comportées pour les Canadiens-Français des autres provinces. On n'a qu'à penser à la fondation, en 1967, du Mouvement Souveraineté-Association (qui allait devenir, un an plus tard, le Parti québécois), et bien sûr, aux États généraux du Canada français.

Nés de la Révolution tranquille¹, les États généraux se voulaient «la voix pleinement représentative, authentique, d'un peuple que les malheurs de l'histoire n'ont, malgré tout, pas subjugué.»² Des centaines de Canadiens-Français de partout au pays se sont rassemblés à Montréal en 1966, 1967 et 1969, dans le but de faire le point sur les défis qu'avait à relever la nation

¹ On nomme «Révolution tranquille» la série de mesures politiques prises par le gouvernement du Québec entre 1960 et 1966, alors que le Parti libéral était au pouvoir dans cette province. Mentionnons, à titre d'exemples, la nationalisation de l'hydro-électricité et la création d'un ministère de l'Éducation. Les chercheurs considèrent normalement cette période comme un véritable point tournant dans l'histoire du Québec.

² Rosaire Morin, «Les cahiers des États généraux du Canada français.», cité dans L'Information, 5(22), 24/8/1967, p.11.

canadienne-française, à la lumière des bouleversements sociaux, économiques et politiques qu'elle vivait, en particulier au Québec, depuis le début de la décennie.

Les États généraux ont été critiques pour avoir été incapables d'établir un consensus parmi tous les délégués et toutes les sphères d'activité représentées. Cependant, ils ont, à notre sens, été déterminants à d'autres niveaux, notamment dans la redéfinition des rapports qu'allaient dorénavant entretenir les Canadiens-Français du Québec avec ceux des autres provinces. Les États généraux sont venus entériner, en quelque sorte, la rupture idéologique entre les «Québécois» et les «minorités françaises d'outre-frontière». En effet, les travaux de l'assemblée semblent surtout avoir porté sur la situation économique, politique et constitutionnelle du Québec, tandis que les problèmes des minorités, du moins à leurs yeux, ont été relégués au second plan, à un point tel que l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO) refuse de participer aux dernières assises, en 1969. La «québécisation» des débats et le discours indépendantiste de plusieurs délégués du Ouébec sont perçus ailleurs au pays comme une menace à l'intégrité de la nation canadienne-française tout entière.

Les États généraux constituent donc un excellent indicateur des transformations qui se sont opérées dans le discours traditionnel canadien-français, discours qui consistait à unir tous les membres de la nation, d'un bout à l'autre du pays. Dorénavant, le Canada français allait se scinder en deux, avec le Québec d'une part, et de l'autre, les minorités «d'outre-frontière».

Les pages qui suivent n'ont pas la prétention de faire l'historique définitif des États généraux¹, mais bien d'étudier la

¹ Il existe beaucoup de travail à faire de ce côté. Cependant, nous renvoyons le lecteur au dernier chapitre de la thèse de doctorat de Marcel Martel, dont une bonne partie est consacrée aux États généraux. Plusieurs renseignements précieux y sont contenus en ce qui a trait à l'organisation des trois séries d'assises. Voir Marcel Martel, Les relation entre le Québec et les francophones de l'Ontario. De la survivance aux Dead Ducks, 1937-1969. Thèse de doctorat, North York, Université York, 1994.

façon dont ils ont été perçus à Sudbury. Pour ce faire, nous passerons en revue les journaux publiés en français dans la région de 1966 à 1969, période au cours de laquelle ont eu lieu les États généraux¹. D'entrée de jeu, par contre, une mise en garde s'impose : les hebdomadaires communautaires de la région se contentent bien souvent de faire écho, tout simplement, aux délibérations et aux résolutions adoptées aux États généraux. Les articles d'opinion rédigés par les journalistes d'ici, quoique pertinents, ne représentent qu'une partie des textes qui paraissent dans les journaux de Sudbury et qui ont comme objet les États généraux. Cependant, le seul fait qu'on ait décidé de reproduire, par exemple, les discours des principaux intervenants, témoigne bien de l'importance que l'on accorde à l'événement.

Nous étudierons donc tour à tour chacune des trois séries d'assises, afin de jeter un peu de lumière sur la façon dont ces événements ont été rapportés à Sudbury. Dans un dernier temps, il sera question de l'opinion qui semblait prévaloir parmi les étudiants de l'université Laurentienne, opinion contraire à celle de la majorité des délégués représentant les communautés françaises de l'extérieur du Québec. Mais avant de commencer, il serait bon de dire un mot sur les origines et l'organisation des États généraux, l'historiographie demeurant plutôt muette à ce sujet.

Aux origines des États généraux

L'idée de tenir une assemblée pour réunir les représentants des communautés canadiennes-françaises de partout au pays semble avoir été lancée en 1961 à Ottawa, lors d'un congrès des Sociétés Saint-Jean-Baptiste de l'Ontario et du Québec. La même année, la SSJB du Québec prend le dossier en main, et crée un

¹ L'Information du 3 novembre 1966 au 11 avril 1968, Le Voyageur du 11 décembre 1968 au 2 avril 1969, ainsi que le journal étudiant de l'université Laurentienne, Le Lambda, du 24 novembre 1967 au 7 mars 1969.

comité pour étudier la faisabilité d'un tel projet¹. En 1963 est formé un comité provisoire pour veiller à l'organisation des États généraux.² Finalement, à l'automne de 1965, l'exécutif de la SSJB du Québec décidait de relancer l'idée après près de deux ans de silence, et dès mars 1966, des assemblées ont lieu dans chacun des comtés du Québec, pour en quelque sorte sonder le terrain en vue des assises préliminaires³.

Ces assises préliminaires ont donc lieu les 25, 26 et 27 novembre 1966 à Montréal. Selon Rosaire Morin, vice-président, directeur-général, et responsable de l'organisation technique, les préliminaires doivent «réalis[er] une large cohésion des nôtres sur un dénominateur commun»⁴ afin de préparer les assises générales. Au total, trente-six commissions se sont penchées sur vingt-trois sujets différents.

En ce qui a trait aux participants à ces assises préliminaires, peu de renseignements sont disponibles, outre le fait qu'on estime leur nombre à mille huit cents⁵. Toutefois, plusieurs

¹ Nous savons que Jean Marchand, président à l'époque de la Confédération des syndicats nationaux du Québec, en était membre; détail intéressant puisque, lorsque viendra le temps de «choisir» entre le Canada français et le Québec, la CSN se prononcera en faveur de la seconde option. Voir «Historique des États généraux», L'Information: 4(42), 5/1/1967, p. 11. Nous y reviendrons.

² Jean Marchand y est toujours, de même que le journaliste Jean-Marc Léger, le président des Jeunes Chambres du Canada français, Alban Coutu, et le conseiller juridique de ce mouvement, André Laurence.

³ Les textes dont nous disposons ne révèlent pas si un processus de consultation semblable a été entrepris en Ontario ou dans d'autres provinces. Cependant, tout porte à croire que des invitations ont été expédiées aux Franco-Ontariens par le biais de certaines organisations (par exemple, l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, l'Union des cultivateurs franco-ontariens, l'université Laurentienne, etc.).

^{4 «}Historique des États généraux», L'Information, 4(42), 5/1/1967), p. 11.

⁵ Un article de L'Information fixe à 300 le nombre de délégués hors Québec. Marcel Martel cite le même chiffre, en ajoutant que la moitié de la délégation hors Québec, soit 150 participants, avait été formée par l'ACFÉO. Voir Jean-Guy Bigras, «Tour d'Horizon: États généraux», L'Information, 4(33), 3/11/1966, p.4; et Marcel Martel, op.cit., p.242.

secteurs d'activité sont représentés, comme l'agriculture, l'éducation, le monde des affaires, la jeunesse, les municipalités, le monde du travail, les professions libérales et le «monde féminin»¹.

Pendant les mois qui suivent, la commission provisoire des États généraux entreprend une dizaine de tournées régionales et trente-neuf congrès territoriaux, au cours desquels sont étudiés vingt-six documents de travail... et du 22 au 26 novembre 1967 ont lieu les premières assises générales, toujours à Montréal. Y sont présents 1623 délégués, dont 364 de l'extérieur du Québec².

Finalement, les assises de 1969 ont lieu du 6 au 9 mars, et l'Ontario, qui avait droit à 210 délégués, n'en envoie que 38, dont 10 seulement de Sudbury, Sturgeon Falls et North Bay³. Cette faible participation des Franco-Ontariens s'explique en grande partie par la décision de l'ACFÉO de se retirer des discussions, en raison de l'orientation trop «québécoise» et indépendantiste qu'avaient prise, selon elle, les États généraux lors des assises précédentes (nous y reviendrons). En effet, dès le point de départ, les délégués hors Québec disaient avoir l'impression de devoir continuellement livrer un farouche combat à la majorité québécoise qui, selon eux, dominait les discussions et faisait fi de leurs problèmes et de leurs inquiétudes.

Les assises préliminaires (du 25 au 27 novembre 1966)

Avant même que ne débutent les assises de 1966, les relations semblent pour le moins tendues entre les Cana-

¹ Jacques-Yvan Morin, «Aux États Généraux: l'unité par le dialogue», discours reproduit dans *L'Information*: 4(39), 15/12/1966), p. 8.

² Sudbury, qui avait droit à 34 délégués, en envoie 29. Au total, 210 délégués franco-ontariens sont invités, et 188 assistent à ces assises. Voir «Chapitre IX: Délégués et observateurs aux assises nationales de 1967», L'Action nationale, 57(6), février 1968, p. 305, 349.

³ Au total, 1167 délégués participent aux assises de 1969. Voir «Chapitre X: Délégués et observateurs aux assises nationales de 1967», *L'Action nationale*, 58(8), avril 1969, p. 533, 616.

diens-Français du Québec et ceux des autres provinces. En effet, une bonne partie de l'opinion franco-ontarienne semble douter de la bonne volonté de certains délégués québécois¹. Marcel Martel va même jusqu'à démontrer qu'outre

les problèmes liés à la convocation et au financement des États généraux, la Commission générale provisoire exclut la participation des Canadiens français du reste du pays sous prétexte qu'il s'agit des États généraux du Québec.

[...]

Du côté québécois, les indépendantistes présents à la Commission générale provisoire militent pour l'exclusion des minorités alors que les voix modérées optent pour l'invitation de courtoisie².

Le débat sur cette question, selon Martel, réussit même à retarder la tenue de l'événement. Finalement grâce à l'intervention du président des assises, Jacques-Yvan Morin, on accepte d'admettre les minorités aux États généraux, à la seule condition que leur délégation soit proportionnelle à leur importance démographique au sein de la nation canadienne-française, soit 17%. «L'Assemblée générale écarte de cette façon la menace d'un contrôle des groupes minoritaires sur les États généraux»³

Les propos qui se tiennent à cette époque dans les journaux de Sudbury témoignent également d'une certaine confusion entourant les rapports qu'entretiennent le Québec et les minorités. D'une part, on dénonce une certaine attitude de la part des Canadiens-Français du Québec, laquelle attitude risque de provoquer l'«éclatement» de la nation, mais on leur accorde tout de même une place prépondérante au sein de la nation. Dans un numéro de L'Information daté du 3 novembre 1966, donc trois

¹ Jean-Guy Bigras, «Tour d'Horizon: États généraux», L'Information, vol. 4 no 33 (le 3 novembre 1966), p. 4.

² Marcel Martel, op. cit., p.272.

³ Ibid., p.241.

semaines avant le début des assises préliminaires à Montréal, Jean-Guy Bigras publie un éditorial très révélateur de cette confusion. Nous nous permettons d'en reproduire un extrait:

..jamais l'ensemble de la communauté n'a été consulté directement sur... l'avenir des relations entre Québec [sic] et les minorités francophones hors de ses frontières et sur les rapports du Canada français avec le monde francophone.

Ainsi, on nommera non moins de 40 comités d'étude, au cours de cette réunion afin d'envisager tous les aspects des problèmes politiques et constitutionnels, les relations Québec-minorités francophones et la place du Québec dans le monde francophone¹.

Deux idées méritent d'être retenues de ce passage. D'abord, Bigras se réfère aux minorités françaises comme étant «hors» des frontières du Québec. Comme nous le constaterons plus loin, il s'agit là d'un thème qui fera surface à plusieurs reprises, lors des États généraux. En posant la question des minorités de cette façon, l'auteur suggère que les Canadiens-Français des autres provinces sont «expatriés», pour ainsi dire, que leur véritable patrie, c'est le Ouébec, et non plus le Canada français, ou encore que les frontières du Canada français coïncident avec celles du Québec. Quoi qu'il en soit, il s'avère évident que cette idée normalement associée au nationalisme canadien-français traditionnel, idée selon laquelle la nation canadienne-française s'étend d'un bout à l'autre du pays, voire de l'Amérique, évolue non seulement au Québec, mais aussi dans les autres provinces. Nous verrons qu'au cours des prochains mois, les minorités s'en rendront compte, et tenteront de relancer le débat sur cette auestion.

Ce qui nous amène à faire rapidement une seconde remarque sur ce texte de Jean-Guy Bigras. Le lecteur a sûrement constaté que la définition des termes «Canada français» et «Québec», dans l'esprit de l'auteur, porte à confusion lorsqu'il est question des

¹ *Ibid.*, p. 241.

relations de la nation avec le «monde francophone». En effet, les deux termes paraissent presque interchangeables. Cependant, il s'agit, à notre sens, d'un signe avant-coureur de la question qui se posera plus tard, et à laquelle plusieurs ont sans doute déjà répondu : la nation est-elle d'abord «canadienne-française» ou «québécoise»?

Si un doute semble planer sur la «nation» à laquelle appartiennent les Franco-Ontariens, leur vitalité et leur avenir en Ontario, eux, ne sont pas à remettre en cause, selon Jean-Guy Bigras. Par exemple, l'auteur dénonce une décision des organisateurs des États généraux qui consiste à n'admettre qu'environ 300 délégués des autres parties du pays, contre 1500 pour le Québec¹. Selon les chefs de file franco-ontariens, il s'agit là d'une autre preuve de l'insensibilité, voire de l'ignorance des Québécois à l'égard des minorités françaises:

Il faut le répéter, un gros travail doit se faire avant que nos confrères, au Québec, connaissent nos problèmes, en Ontario, encore plus au Manitoba, et beaucoup plus en Colombie-Britannique. Nous faisions remarquer, dernièrement, qu'un éditorialiste de Montréal appelait la survivance minoritaire française un «mythe»... autre bel exemple frappant!²

Les enjeux paraissent clairs, il ne faut pas permettre au Québec d'abandonner les minorités françaises, comme, de toute évidence, semblent le suggérer certains chefs d'opinion au Québec. À la veille des assises préliminaires des États généraux, par contre, L'Information demeure optimiste. En effet, on garde confiance que les délégués de l'Ontario et des autres provinces tireront bien leur épingle du jeu, en représentant adéquatement les intérêts des minorités françaises³.

¹ Nous ignorons le nombre exact de délégués du Québec et des autres provinces aux assises de 1966, mais compte tenu de la participation aux assises subséquentes, ces approximations de Bigras nous paraissent relativement justes.

² Jean-Guy Bigras, op. cit., p. 4.

³ Ibid., p. 4.

On pourrait donc croire qu'au départ, les délégués hors Québec avaient à relever un défi de taille, s'ils comptaient se faire entendre, et rien n'en témoigne mieux que le discours d'ouverture prononcé par le président de l'assemblée, Jacques-Y-van Morin, discours reproduit dans les pages de L'Information¹. Le but de cette allocution était d'abord de rappeler aux délégués la raison d'être des États généraux, et d'exposer de façon très sommaire les grands thèmes qui allaient faire l'objet d'une étude approfondie. Parmi ces thèmes, on retrouve ceux de la «situation économique au Québec», de la «vie sociale au Québec» et de «notre vie culturelle»².

Le président se garde bien, par contre, d'exclure délibérément les intérêts des minorités françaises des priorités de l'assemblée. Il reconnaît bel et bien leur présence aux États généraux, et cherche à justifier sa décision de s'arrêter sur la situation particulière du Québec. Par exemple, Morin considère seulement la vie économique du Québec, «puisque nous possédons des chiffres suffisamment précis et qu'elle donne une idée de la situation de l'ensemble du Canada français»³. Évidemment, cette affirmation soulève quelques questions. Faut-il croire que la situation économique des Canadiens-Français des autres provinces, doublement minoritaires au Canada et au Canada français, est la même qu'au Québec? En ce qui a trait au problème de la vie sociale, seul le taux de chômage du Québec,

¹ Jacques-Yvan Morin, «L'État de la nation», discours reproduit dans L'Information, vol. 4 no 38 (le 8 décembre 1966), p. 8, 12.

² Morin ajoute qu'un quatrième thème, «politique et constitutionnel», est également à l'ordre du jour. Il y sera question de «la politique de peuplement, les sports québécois et la navigation, les fonctions du lieutenant-gouverneur, le pouvoir fédéral de dépenser les deniers publics dans tous les domaines, la situation du Nouveau-Québec, le Labrador, enfin les modes de révision de la Constitution.» Jacques-Yvan Morin, «En marche! Avec les États Généraux...», discours reproduit dans L'Information, 4(41), 29/12/ 1966, p.11. Nous reviendrons sous peu à la question constitutionnelle.

³ Jacques-Yvan Morin, «L'État de la nation», p. 8.

par exemple, est comparé à celui de la moyenne canadienne. On affirme également que le logement moyen au Québec comporte quatre pièces, contre six en Ontario. Aucun chiffre n'est fourni, ni sur les chômeurs, ni sur les locataires canadiens-français des autres provinces.

Le thème de la vie culturelle comporte, lui, certaines particularités. Sous cette rubrique, Jacques-Yvan Morin n'hésite pas à faire référence aux Canadiens-Français des autres provinces. D'une façon générale, le président de l'assemblée suggère qu'il y aurait «perte d'identité» au Canada français¹, le résultat d'un certain appauvrissement culturel. Le problème s'explique par les transferts linguistiques dont sont victimes les Canadiens-Français, et pour appuyer son propos, Morin cite certains chiffres: «C'est ainsi que, selon les statistiques, 514,312 Canadiens d'origine française ne parlent plus le français, dont 68,339 au Québec même»². Il y a donc sept fois et demie plus de transferts linguistiques à l'extérieur du Québec, même si les Canadiens-Français hors Ouébec ne représentent qu'une fraction de la nation en général. Les conclusions qu'on doit tirer de ces affirmations semblent confirmer l'opinion qui se répand de plus en plus sur la «survivance française» ailleurs qu'au Québec. Ce problème de l'assimilation sera central dans certaines délibérations et, en fin de compte, certains en viendront à la conclusion suivante : «Force nous est de reconnaître que nous sommes divisés et dispersés. Nous suivons des milliers de petits sentiers qui conduisent à des culs-de-sac»³.

En parlant des minorités, Morin affirme «qu'ils ont donc le droit d'être ici, de se faire entendre, de nous mettre au courant

¹ *Ibid.*, p. 12.

² Ibid., p. 12.

^{3 «}États généraux: la réalité démographique», L'Information, vol.4 no 42 (le 5 janvier 1967), p. 10.

des conséquences qu'aura pour eux telle ou telle attitude des Québécois»¹, le contraire «eût constitué d'ores et déjà un choix quant à l'avenir»². Il somme les Franco-Ontariens, les Acadiens et les délégués de toutes les provinces de s'exprimer franchement, notamment dans le cadre des discussions portant sur la question constitutionnelle. Cependant, les minorités ont tout de suite opposé de sérieuses inquiétudes à ces paroles du président de l'assemblée.

Le principal grief des minorités tenait au fait que l'assemblée avait refusé de leur accorder un droit de vote semblable à celui qu'on réservait aux délégués du Québec. Seuls les Québécois allaient pouvoir voter les résolutions touchant leurs problèmes propres, tandis que le droit de vote sur les questions se rapportant à la situation des minorités hors Québec était réservé à ces seules minorités. Les deux domaines où tous les délégués, sans discrimination, pouvaient exercer leur droit de vote, étaient ceux de l'organisation des États généraux et des relations entre le Québec et les minorités³.

Malgré les protestations des délégués des autres provinces⁴, ceux du Québec refusent catégoriquement de revenir sur cette décision, à un tel point que Morin se croit obligé de lever le ton. L'Information, en reproduisant un article du Droit, rapporte certaines déclarations qu'il aurait faites à l'endroit des représen-

¹ Jacques-Yvan Morin, «Aux États Généraux: l'unité par le dialogue», p. 8.

² Ibid., p. 8.

³ En étudiant les actes des États généraux, par contre, on constate que les minorités ont eu la chance de se prononcer sur tous les projets de résolution présentés à l'assemblée, qu'il s'agisse des assises de 1967 ou celles de 1969. Voir «Chapitre VI: Les résolutions», L'Action nationale, 57(6), février 1968, p. 189-222, et «Chapitre VIII: Les résolutions», L'Action nationale, 58(8), avril 1969, p. 363-423.

⁴ Entre autres, un passage du mémoire préliminaire des minorités françaises exige le droit de vote égal sur toutes les résolutions que l'assemblée devra adopter. Voir «Mémoire des minorités françaises aux États Généraux du Canada français», L'Information, 4(37), 1/12/1966, p. 3.

tants des minorités, face à leur détermination d'obtenir un droit de vote égal sur toutes les questions:

> «Vous auriez peut-être, a-t-il averti, à vous retirer des États généraux et à les dénoncer publiquement.» M. Morin avait aussi fait remarquer qu'il pourrait advenir que les délégués du Québec paralysent des décisions qu'aimeraient voir adoptées les délégués d'outre-frontières!.

Que ces propos de Morin aient constitué une forme de chantage ou non, la décision de la majorité québécoise aux États généraux de limiter le droit de vote est venue consacrer, en quelque sorte, la rupture entre Canadiens-Français du Québec et d'ailleurs. Le message qu'on semble véhiculer, c'est celui d'une différence qui se serait installée entre eux, différence de situation, différence d'intérêts. Le Canada français, en tant qu'entité nationale capable de rassembler des gens partageant tous le même «combat», est évacué, peu à peu, du discours dominant, au grand dam des minorités. À défaut d'une compréhension mutuelle, on doit chacun se mêler de ses propres affaires. En fin de compte, les organisateurs cèdent sur la question du vote différentiel, mais il y a une condition : il faudra pouvoir faire la distinction, dans les actes des États généraux, entre les votes des délégués du Québec et ceux des autres provinces².

Les assises préliminaires des États généraux, de toute évidence, ne semblent pas avoir été des plus accueillantes pour les minorités canadiennes-françaises de l'extérieur du Québec, qui ont commencé à se rendre compte, graduellement, qu'elles allaient être appelées à réévaluer leur rôle au sein de la nation. «Avant même de se pencher sur les problèmes de la "nation", les [assises générales des] États généraux devront choisir entre le Canada français et le Ouébec»³.

^{1 «}Les minorités aux États généraux», article du *Droit* reproduit dans *L'Information*, 4(38), 8/12/1966), p. 6.

² Marcel Martel, op. cit., p.249.

^{3 «}Historique des États généraux», L'Information, 4(42), 5/1/1967), p. 11.

Les assises générales du 22 au 26 novembre 1967

Pour certains, le choix est déjà clair. Les syndicats québécois qui participent aux États généraux, par exemple, se disent obligés d'opter pour le Québec. «Ils affirment... qu'ils ne voient pas en vertu de quel mandat ils pourraient avoir à se prononcer sur le Canada français comme tel, leur action se limitant au Québec» 1. Aussi «utilitaire» que ce raisonnement puisse paraître, il sera perçu ailleurs au pays comme un rejet des minorités canadiennes-françaises par le Québec.

À la veille des premières assises générales, la tendance indépendantiste qui prévaut dans l'esprit de certains des organisateurs se confirme. Le vice-président et directeur-général des États généraux, Rosaire Morin, publie un document intitulé Les cahiers des États généraux du Canada français, dont de larges extraits sont reproduits dans L'Information. Force est de constater que la vision du Canada français qu'entretient Morin consiste à faire du Québec le principal, sinon le seul «foyer» de la nation. Par exemple, il se réfère à la constitution canadienne qui mécontente les citoyens «québécois», se préoccupe du développement économique du Québec et se demande s'il ne serait pas préférable pour le Québec de percevoir ses propres impôts et d'élaborer une nouvelle constitution². Morin rappelle également que, depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'assemblée générale de l'Organisation des Nations-Unies a reconnu l'indépendance de nombreux États et que le pape Jean XXIII a accepté la notion de l'autodétermination des peuples. Il cite plus tard Lionel Groulx, selon qui «la conscience de la nation... nous dira à tous, même à nos frères lointains, que nous sommes les fils du même passé, des mêmes traditions, d'un même pays : l'État du Québec»3. Finalement, quoiqu'il admette que toutes les propositions visant l'épanouissement des Canadiens-Français

¹ *Ibid.*, p. 11.

² Rosaire Morin, loc. cit., p. 11.

³ Ibid., p. 11.

doivent être considérées, il maintient que «l'indépendance du Québec ne peut pas être exclue des options à choisir»¹.

Les minorités françaises, pour leur part, perçoivent l'option indépendantiste comme une menace à l'intégrité de la nation. Si les principaux litiges qui ont eu lieu lors des assises préliminaires tenaient essentiellement à des problèmes de procédure, ceux qui se manifestent en 1967 sont d'autant plus importants qu'ils portent en eux le germe de conflits idéologiques qui auront de plus en plus cours au Canada français à compter de cette date.

La question indépendantiste occupe donc très rapidement les premières loges des inquiétudes dont font preuve les minorités françaises. Lors des assises préliminaires, l'année précédente, les groupes hors Québec ont constaté, dans leur mémoire préliminaire, «qu'il y a aujourd'hui certains chefs de file québécois qui optent en faveur d'une nation québécoise»². Notons que cette ébauche de mémoire, bien qu'elle rejette sans équivoque la thèse indépendantiste, témoigne elle aussi de la confusion dont il a déjà été question dans les pages précédentes, confusion portant sur la «définition» du Ouébec et du Canada français. En effet, le mémoire présente les minorités comme «les différents groupes de la diaspora française au Canada»³, suggérant encore une fois que la seule et véritable patrie des Canadiens-Français, c'est d'abord le Québec, plutôt que le Canada français. Le mémoire officiel, présenté en 1967, abandonne ce vocable et se réfère aux minorités tout simplement comme les «groupes canadiens-français (ou français) vivant hors du Ouébec»⁴. Fait intéressant à noter:

¹ *Ibid.*, p. 11.

^{2 «}Mémoire des minorités françaises aux États Généraux du Canada français», L'Information, vol.4 no 37 (le 1er décembre 1966), p.3.

³ *Ibid.*, p. 3.

^{4 «}Mémoire des Canadiens-français [sic] hors du Québec aux États Généraux», L'Information, 6(42), 18/1/1968), p. 1-2. Ce mémoire est présenté par l'ACFÉO, la Société nationale des Acadiens, l'Association d'éducation des Canadiens-Français du Manitoba, l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan, l'Association canadienne-française de l'Alberta, la Fédération canadienne-française de la Colombie, la Société Saint-Thomas d'Aquin de l'Île-du-Prince-Édouard et la Société Saint-Pierre du Cap Breton en Nouvelle-Écosse.

les expressions «minorités» et «groupes minoritaires» sont complètement évacuées de la version finale du mémoire¹. On ne peut douter qu'il s'agisse là d'un choix conscient et délibéré, et tout porte à croire que les groupes hors Québec rejettent l'appellation de «minorités» qui les dissocie du groupe majoritaire québécois, et réduit leur importance au sein de la nation. En évitant de faire référence à la situation démographique particulière des Canadiens-Français de toutes les provinces, le seul facteur qui distingue véritablement les Québécois de leurs compatriotes ailleurs au pays, les groupes hors Québec espéraient, à notre sens, assurer l'intégrité de la nation telle qu'on se l'était toujours représentée. Selon eux, les Canadiens-Français des autres provinces sont membres de la nation au même titre que ceux du Québec. Il n'y a donc aucune distinction à faire.

Ce qui n'a pas changé, par contre, de la première ébauche du mémoire à sa version finale, c'est le fait qu'on rejette avec vigueur la création d'un État séparé pour le Québec. Les groupes des autres provinces somment le gouvernement fédéral d'augmenter les pouvoirs du Québec dans certains domaines (qu'on n'énumère pas), mais refusent d'être laissés pour compte. «Ce qui apparaît hautement souhaitable, c'est d'accorder au Québec une autorité suffisante, sans jamais perdre de vue que la nation canadienne-française ne se limite pas au Québec»². Encore ce souci des minorités d'occuper la place qui leur revient au sein de la nation.

¹ La version finale du mémoire abandonne également l'idée du «destin» du Canada français ainsi que celle des «zones-tampons» qui étaient incluses dans la première ébauche. Les minorités se considéraient comme le prolongement naturel du foyer québécois qui devait assurer l'épanouissement du Canada français et lui permettre d'accomplir son «destin temporel». La version finale ne reprend aucun de ces thèmes associés au nationalisme canadien-français traditionnel.

^{2 «}Mémoire des minorités françaises aux États Généraux du Canada français», L'Information, vol. 4 no 37 (le 1er décembre 1966), p. 3. Voir aussi «Mémoire des Canadiens-français [sic] hors du Québec aux États Généraux», L'Information, vol. 6 no 42 (le 18 janvier 1968), p. 1.

De l'optimisme, les délégués canadiens-français de l'extérieur du Québec passent graduellement au défaitisme. Malgré leurs insistances, ils sont incapables d'obtenir gain de cause et de contenir la vague indépendantiste qui, si l'on se fie à L'Information, déferle sur les délégués du Québec. Par exemple, L'Information publie un article sur Solange Proulx-Gagnon, une journaliste d'Ottawa et déléguée de l'ACFÉO aux États généraux, qui exprime son insatisfaction, au début du mois de décembre 1967, lors de la Conférence sur la Confédération de demain, conférence organisée par le premier ministre ontarien John Robarts. Dans un communiqué, elle dit parler au nom de l'ACFÉO en affirmant que «les délégués québécois aux États généraux du Canada français ne représentaient pas adéquatement la pensée de la population du Québec»¹. Proulx-Gagnon accuse les organisateurs d'orienter les discussions vers une option déterminée à l'avance, et souhaite que la conférence Robarts «trouvera des solutions plus acceptables aux problèmes des minorités francophones du Canada»².

Cette opinion ne reste pas sans écho : même le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Louis Robichaud, la partage³. Le phénomène est lourd d'importance : il s'agit peut-être d'une des premières indications que pour assurer leur survie et leur épanouissement, les Canadiens-Français du Québec et ceux des autres provinces emprunteront des voies de plus en plus différentes et distinctes, les uns exigeant une décentralisation de la part du fédéral, les autres préférant s'en remettre à un gouvernement central fort et capable de veiller à leur bien-être partout au pays. C'est d'ailleurs l'analyse de la situation que fera J.Bernard Lafontaine, professeur et délégué de l'université Laurentienne, à la suite des assises finales de 1969: «Les minorités voulaient

^{1 «}Les États généraux ne représentaient pas la pensée des Canadiens français», L'Information, vol. 6 no 37 (le 6 décembre 1967), p. 4.

² Ibid., p. 4.

³ Ibid., p. 4.

une plus grande intervention du gouvernement fédéral dans la protection des droits des minorités, alors que le Québec voulait prendre lui-même les moyens d'assurer sa vie et son rayonnement français»¹.

Non seulement les intérêts des deux partis seront-ils différents dorénavant, mais pour les défendre, on devra adopter des stratégies incompatibles et parfois aux antipodes les unes des autres.

Cette rupture entre Québécois et Canadiens-Français des autres provinces ne manque pas non plus de soulever les passions à Sudbury. D'une façon générale, les États généraux sont perçus comme un organisme à vocation séparatiste:

En fait, les options prises à cette assemblée relèvent bien de l'extraordinaire, du moins pour un franco-ontarien [sic]. Le mouvement de l'indépendantisme a su par cette réunion vraiment définir ce qu'il voulait. Et ceci malgré les objections posées par les minorités canadiennes francaises².

J.Bernard Lafontaine, «Les états [sic] généraux marquent un progrès», Le Voyageur, 1(42), 26/3/1969), p. 4. Le fédéral, en effet, jouera, à cette époque, un rôle important dans le dossier des minorités, notamment avec la création de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'adoption de la loi sur les langues officielles de 1969 et la création du programme d'aide au développement des minorités de langue officielle du Secrétariat d'État. Dans les années à venir, plusieurs organismes franco-ontariens dépendront de plus en plus de ce ministère sur le plan financier. Mais en même temps, les minorités ont été appelées à augmenter les pressions qu'elles exerçaient auprès de leur gouvernement provincial respectif. En Ontario, c'est bien le gouvernement provincial qui a fait débloquer, en fin de compte, le dossier des écoles secondaires publiques françaises. Il s'agit là de la première d'une série de victoires remportées par les Franco-Ontariens sur la scène politique provinciale.

^{2 «}Les États Généraux : pour ou contre Québec», L'Information, 6(39), 21/12/1967, p.9. D'autres articles publiés dans L'Information exposent les mêmes inquiétudes. Le sentiment général en est un de frustration vis-à-vis l'attitude adoptée par les délégués québécois à l'endroit des Franco-Ontariens. On leur fait savoir que le fait français existe bel et bien ailleurs qu'au Québec.

Le déroulement des États généraux provoque aussi une remise en question de l'avenir des Canadiens-Français en Ontario. À la lumière des discussions qui ont lieu à Montréal, l'Association des étudiants de langue française du nord de l'Ontario (ADELFNO), un mouvement qui avait pris racine à l'université Laurentienne quelques années auparavant pour faire progresser le dossier des écoles secondaires françaises, s'interroge sur l'impact réel des revendications franco-ontariennes, et sur la validité des efforts déployés depuis plusieurs années pour assurer le développement de la communauté. Nous y reviendrons. Ce qui importe de retenir, pour l'instant, c'est que les communautés canadiennes-françaises à l'extérieur du Québec se posent de sérieuses questions quant à l'importance qu'on accorde à leur présence aux États généraux.

Les assises générales du 6 au 9 mars 1969

«Constitués pour le relèvement des Canadiens français, les États généraux ne doivent pas devenir le tombeau de ceux qui n'habitent pas le Québec»¹. L'optimisme et l'espoir de 1966, de toute évidence, ne sont plus de la partie. Aux yeux des délégués hors Québec, le virage indépendantiste de leurs collègues québécois représente un obstacle quasi insurmontable, à un point tel que le 11 décembre 1968, Le Voyageur publie un article sur la décision de l'ACFÉO de ne pas participer aux assises des États généraux prévues en mars prochain. L'ACFÉO explique que les précisions que venaient de lui communiquer les autorités des États généraux sur l'orientation des prochaines assises ont précipité cette décision:

Il est vrai qu'on y mentionne l'avenir de la nation, qu'on y parle d'unir au lieu de diviser, mais cela en des termes vagues. Par contre, il y est clairement question du développement économique et de la constitution du Québec. On ajoute même que les francopho-

¹ Marcel Gingras, «À la table des États généraux», article du *Droit* reproduit dans Le Voyageur, 1(27), 11/12/1968), p. 6.

nes des autres provinces seront plus heureux de rechercher des solutions à leurs problèmes que de s'appliquer à régler ceux du Québec¹.

L'ACFÉO propose même, un peu plus tard, d'organiser une autre consultation semblable aux États généraux, mais qui se limiterait aux seuls Canadiens-Français hors Québec². Cependant, ce ne sont pas tous les organismes franco-ontariens qui ont emboîté le pas à l'ACFÉO. Par exemple, l'Union des cultivateurs franco-ontariens était d'avis qu'il valait mieux être présent au moment d'importantes prises de décisions, ne serait-ce que pour jouer un rôle passif³. Néanmoins, le retrait de l'ACFÉO est lourd de conséquences, puisque sur les 210 délégués auxquels avait droit l'Ontario, seulement 38 ont participé aux assises de 1969⁴.

De quoi a-t-on parlé aux États généraux en l'absence de la majeure partie des délégués franco-ontariens? Si on observe quelques-uns des projets de résolution, on constate que la définition, ou la circonscription de la nation relève sans contredit de la vision nettement «québécoise» de plusieurs délégués du Québec. Par exemple, il est proposé qu'à l'instar «de tant de peuples libres, le Québec se donne une constitution écrite»,

^{1 «}Absence de l'ACFÉO aux états [sic] généraux», Le Voyageur, 1(27), 11/12/1968, p. 1.

^{2 «}L'avenir constitutionnel», Le Voyageur: 1(43), 2/4/1969, p. 3.

^{3 «}L'UCFO participera aux assises des états [sic] généraux», Le Voyageur, 1(28), 18/12/1968, p. 15.

D'autres régions ont également pris des mesures semblables. L'Acadie, qui avait droit à 124 délégués, en envoie seulement 24 (une baisse de 61 par rapport aux assises précédentes), tandis que la délégation de l'Alberta est fixée à 12, soit la moitié des délégués auxquels avait droit cette province (aux assises précédentes, la délégation albertaine était complète). Les autres provinces envoient à peu près le même nombre de délégués qu'aux assises précédentes. Voir «Chapitre IX: Délégués et observateurs aux assises nationales de 1967», p. 349-353 et «Chapitre X: Délégués et observateurs aux assises nationales de 1969», p. 616-619.

tandis que le pouvoir constituant doit appartenir au «peuple québécois»¹.

Serait-il juste de croire qu'en l'absence d'au moins la moitié des délégués hors Québec, l'assemblée s'est donné le champ libre pour évacuer de son discours toute référence au Canada français? Il faudrait peut-être nuancer une telle affirmation, puisqu'il a bel et bien été question de la situation des Canadiens-Français des autres provinces, notamment au niveau de l'éducation et de la démographie. Cependant, force est de constater que la plupart des discussions ont porté sur les problèmes sociaux, économiques, politiques et constitutionnels du Québec, dans le but de «bâtir le Québec de l'an 2000»².

La question constitutionnelle mérite un bref commentaire. Dans la mesure où le «problème» constitutionnel se situe entre le Canada français et le Canada anglais, les intérêts des minorités sont bien représentés, ou sont inclus dans le débat, à tout le moins. Cependant, cette représentation du problème a dû céder le pas à une nouvelle façon d'interpréter la situation, avec des acteurs différents, le Québec et le Canada (ou le Canada anglais). Ainsi, les minorités et leurs problèmes seront complètement évacués des délibérations portant sur le problème constitutionnel.

Les groupes canadiens-français de l'extérieur du Québec, par contre, semblent suffisamment astucieux pour prévoir ce que l'avenir leur réserve, et accusent les délégués québécois de provoquer leur «dissociation»:

Ils apportent pour justifier leur dissociation le refus des États Généraux [sic] de leur donner l'occasion de participer à plein titre de canadiens français [sic] à l'étude qui aura conduit à définir l'avenir constitutionnel du Canada français. [..] Aus [sic] assises de cette année, comme aux deux autres précédentes, il semble que les délégués des minorités ne soient que tolérées

^{1 «}Projets de résolution», Le Voyageur, 1(40), 12/3/1969, p. 5.

² Rosaire Morin, «Les assises des États généraux du Canada français (2) : Que serons-nous en l'an 2000?», Le Voyageur, 1(38), 26/2/1969, p. 4.

[sic]. On leur permet d'assister à leurs ateliers, mais on leur fait savoir par mille manières qu'ils doivent garder le silence!

Les critiques deviennent donc de plus en plus acerbes, et de nombreuses questions risquent à tout moment de venir jeter de l'huile sur le feu, pour ainsi dire. Par exemple, les délégués québécois, selon les minorités, interprètent les données statistiques sur le taux de transferts linguistiques à l'extérieur du Québec à tort et à travers, afin de les vouer à l'assimilation, et de faire du Québec le seul dépositaire du fait français au Canada².

Le 12 mars 1969, donc quelques jours après les dernières assises, un éditorial du *Voyageur*, intitulé «Les États généraux et la mort des Franco-Ontariens», résume bien les frustrations des communautés canadiennes-françaises à l'extérieur du Québec. Selon l'éditorialiste Hugues Albert, un préjugé indépendantiste a guidé les débats, et a fait en sorte que «[j]amais, on n'abord[a] franchement le problème de la francophonie canadienne dans son ensemble. [...] Je suis d'avis qu'il ne faut pas attendre notre salut des Québécois... L'intérêt du Québec n'est plus le nôtre»³.

L'opinion des étudiants de l'université Laurentienne

Pendant les trois années au cours desquelles les États généraux sont actifs, les pages du journal de langue française de la Laurentienne, *Le Lambda*, ne semblent pas faire beaucoup de cas de l'événement. Au total, les États généraux font l'objet de seulement une demi-douzaine de textes, rédigés surtout pendant les assises générales de 1967. Cependant, cet échantillon suffit

^{1 «}Les États généraux et les minorités outre-Québec», Le Voyageur, 1(40), 12/3/1969, p. 1.

² *Ibid.*, p. 1. Voir aussi Rosaire Morin, «Les assises des États généraux du Canada français (1): La nation canadienne-française», *Le Voyageur*, 1(37), 19/2/1969, p. 4.

^{3 «}Les États généraux et la mort des Franco-Ontariens», Le Voyageur, vol. 1 no 40 (le 12 mars 1969), p. 4.

pour nous faire dire que l'opinion étudiante était diamétralement opposée à celle des autres délégués franco-ontariens, la plupart des étudiants envisageant l'indépendance du Québec comme le seul moyen de sauvegarder la culture française en Amérique.

Un éditorial d'André Fallu publié dans Le Lambda du 8 décembre 1967, intitulé «L'U. Laurentienne face au Québec», en témoigne à merveille. L'auteur répète à maintes reprises que le «nationalisme nouveau», qui a su s'exprimer aux États généraux, vise à donner à la population québécoise les outils nécessaires à la destruction des structures traditionnelles et à «l'épanouissement d'un peuple qui cherche à vivre intégralement sa culture»¹. Mais de quel peuple s'agit-il? Encore cette confusion sur la place que doivent occuper les Canadiens-Français des autres provinces dans la «révolution québécoise», puisque Fallu atteste dès les premières lignes de son article que les États généraux représentent «l'un des événements les plus marquants de notre histoire, celle de nous, canadiens-français [sic]»². Rien, par contre, dans cet article, ne fait référence aux problèmes particuliers des minorités canadiennes-françaises, ni aux défis que ces dernières ont à relever. Tout au plus, l'auteur décrit les Franco-Ontariens comme étant les sentinelles du Ouébec, situées aux avant-postes du Canada anglais. Leur rôle, celui de préparer l'opinion canadienne-anglaise à l'inévitable indépendance du Québec, est clair:

Ce qui nous faut leur expliquer (aux Canadiens-anglais), c'est notre réponse à leur question sempiternelle, «What does Quebec want?». [...] Ce à quoi [sic] consiste la tâche de chacun de nous, c'est de faire en sorte que les gens autour de nous changent de mentalité au sujet du Québec. Il faut leur dire quels sont les dangers d'un esprit anglo-saxon demeuré fermé...³

¹ André Fallu, «L'U. Laurentienne face au Québec», Le Lambda, vol. 6 no 3 (le 8 décembre 1967), p. 2.

² *Ibid.*, p. 2.

³ *Ibid.*, p. 2.

Fallu oppose le nationalisme «nouveau», «assainissant» et «positif» que l'on retrouve au Québec, «au nationalisme de frustration que témoignent [sic] les canadiens-français [sic]»¹. C'est ce mouvement qui permettra au Canadiens-Français (du Québec seulement?) de surmonter un complexe d'infériorité qui les assaille depuis des années, et de réaliser «l'unité nationale (québécquoise) [sic]»².

La différence d'opinion entre les étudiants de la Laurentienne, du moins ceux qui s'expriment par la voix du *Lambda*, et les autres segments de la population franco-ontarienne tient peut-être au fait que les premiers acceptent d'emblée que les Québécois se définissent comme «peuple» et comme «nation», à l'exclusion des minorités des autres provinces. Pour certains étudiants, la présence de Canadiens-Français ailleurs qu'au Québec semble constituer rien de moins qu'une anomalie. Prenons, à titre d'exemple, cet extrait d'un article publié dans *Le Lambda* par un des délégués aux assises de 1967, Bernard Thibodeau:

Sachant que ce milieu nous sera à jamais impossible dans la province d'Ontario, la conclusion logique alors est d'appuyer la solution indépendantiste. [...] Je suis désormais convaincu que pour moi, le Québec est ma prochaine patrie. [...] Et j'irai un peu plus loin : je pense que, d'une façon inconsciente, (c'est certainement bien inconscient dans le cas de l'ACFÉO), c'est le cas de tous les Canadiens-Français³.

Les Franco-Ontariens sont «soumis», dit l'auteur, tandis que le Québec demeure le lieu de prédilection pour les Canadiens-Français qui veulent s'épanouir dans leur culture. Comme pour venir appuyer cette opinion, certains rédacteurs étudiants,

¹ *Ibid.*, p. 2.

² Ibid., p. 2. Les parenthèses sont celles de l'auteur.

³ Bernard Thibodeau, «États Généraux [sic]: Impressions d'un délégué», Le Lambda, 6(3), 8/12/1967, p. 2.

en désignant les communautés des provinces autres que le Québec, utilisent parfois l'expression «outre-frontières»¹.

Voilà pour les assises de 1967, et aussi pour Le Lambda. Les années qui suivent sont difficiles pour le journal, qui semble éprouver de sérieux problèmes de recrutement. Les rédacteurs, de toute évidence, ne disposent pas des effectifs nécessaires à la couverture d'un certain nombre d'événements que l'on peut considérer comme importants, dont les États généraux. Le prochain son de cloche émis par la communauté étudiante de la Laurentienne nous provient du journal Le Voyageur, le 2 avril 1969, donc près d'un mois après les assises finales des États généraux. Rappelons que l'ACFÉO avait refusé de participer à ces assises, et que Le Voyageur avait publié, trois semaines auparavant, un article dénonçant le peu de place qu'on semblait accorder aux délégués hors Québec².

C'est justement contre cet article que s'insurge Paul Morisset, un délégué étudiant aux assises de 1969, dans une lettre adressée à la rédaction du Voyageur³. Selon lui, des journaux comme Le Voyageur et Le Droit ont faussé la réalité, en accordant aux délégués du Québec des intentions non fondées. Les Québécois, selon lui, ne sont pas hostiles aux minorités françaises, bien au contraire. Par contre, Morisset dit reconnaître qu'il est normal que le Québec et les minorités ne voient pas les choses du même oeil:

Après tout, le peuple québécois constitue en soi une société distincte avec ses traditions, ses institutions et son gouvernement. Et qu'il opte pour le fédéralisme ou pour l'indépendance, il le fera d'abord en fonction de

¹ Voir André Fallu, «Soirée mémorable», Le Lambda, 6(3), 8/12/1967, p.3.

^{2 «}Les États généraux et les minorités outre-Québec», Le Voyageur, 1(40), 12/3/1969, p. 1.

³ Paul Morisset, «La parole à nos lecteurs», Le Voyageur, 1(43), 2/4/1969, p. 4.

ses propres besoins et de ses propres aspirations et non en fonction de certaines minorités vivant dans un autre milieu¹.

La rupture entre Canadiens-Français du Québec et d'ailleurs, dans cet extrait, paraît claire, d'autant plus que l'auteur l'accepte sans rouspéter, à la différence de plusieurs autres délégués franco-ontariens aux États généraux. En effet, ce texte de Morisset réduit considérablement le poids des minorités au sein de la nation, minorités qui d'ailleurs ne partagent plus rien avec le Québec sur le plan des traditions, et donc sans doute de la culture. Les Québécois, aux yeux de l'auteur, constituent une société distincte, un peuple à part entière. L'auteur, comme d'autres avant lui, termine son texte en affirmant que seule l'indépendance du Québec peut se porter garante de l'épanouissement des Canadiens-Français, et qu'on ne peut espérer vivre en français à Sudbury.

* * *

Malgré tout, l'opinion des rédacteurs étudiants semble être celle de la minorité parmi les délégués canadiens-français de l'Ontario. D'ailleurs, pour bien s'en rendre compte, il n'est pas nécessaire de chercher plus loin que la faible participation des Franco-Ontariens aux assises de 1969. Force est de constater que le nouveau nationalisme qui semble gagner de plus en plus d'adeptes au Québec à cette époque a eu d'importantes répercussions dans les autres provinces. Le terme «rupture» n'est pas trop fort pour décrire la nouvelle situation qui surgit entre les Canadiens-Français du Québec et ceux d'ailleurs vers la fin des années 60. Il s'agit là d'une idée qui sera reprise par Lucie Tardif-Carpentier, une des rares historiennes à s'arrêter sur les États généraux:

Ces États généraux marquent une rupture entre les Canadiens français du Québec et ceux des autres

¹ *Ibid.*, p. 4.

provinces. À partir de cette date, on utilisera de moins en moins le vocable «Canadien français» et, de plus en plus, on distinguera les Québécois des Franco-Ontariens. Au lendemain des États généraux, les délégués franco-ontariens ont plutôt une opinion négative des Québécois. Ils se sont sentis mis de côté, voire insultés, par les délégués québécois¹.

Et Marcel Martel de reprendre une idée semblable:

Les États généraux portent à la connaissance du public un débat constitutionnel qui divise le milieu institutionnel canadien-français depuis le début de la décennie. [...]

Ce sont les griefs du Canada français et non ceux du Québec, présentés comme l'expression de l'une des deux nations fondatrices, qui doivent être pris en compte par l'autre nation, affirment les dirigeants [franco-]ontariens. L'impossibilité de réconcilier ces divergences provoque la rupture².

Si cette rupture a eu pour conséquence de creuser un fossé entre les Québécois et les autres Canadiens-Français, elle a également marginalisé ces derniers, en les réduisant à de simples «minorités». Les Franco-Ontariens et les autres communautés françaises du «Canada anglais» auront beaucoup de difficulté, à partir de ce moment, à faire valoir leurs inquiétudes, et même à faire reconnaître leur présence, tout simplement. Sur le plan constitutionnel, par exemple, les discussions auront lieu surtout entre le «Québec» et le «Canada anglais», à partir de ce moment. Les préoccupations des autres communautés canadiennes-françaises (qui n'appartiennent à aucun de ces deux groupes) occuperont donc très peu de place dans le débat.

¹ Lucie Tardif-Carpentier, «Le "parapluie du Québec": Le Droit de 1967 à 1994», dans La francophonie ontarienne: bilan et perspectives de recherche, éd. par Jacques Cotnam et al, Ottawa, Le Nordir, 1995, p. 313.

² Marcel Martel, op. cit., p.271, 272.

L'opinion des chefs de file franco-ontariens de Sudbury, du moins ceux qui choisissent de s'exprimer par la voix de L'Information et du Voyageur, dénonce presque sans contredit la thèse indépendantiste. Les Canadiens-Français hors Québec qui au départ avaient fondé beaucoup d'espoir sur les États généraux en sont sortis décus, de toute évidence. Un seul texte, paru dans Le Voyageur du 26 mars 1969, se situe à contre-courant de cette opinion. Dans une lettre au rédacteur, J. Bernard Lafontaine, professeur et délégué de l'université Laurentienne, maintient que l'indépendance du Québec serait de bon augure pour les minorités des autres provinces. Le Québec, selon lui, «ne veut pas l'assimilation des minorités,... au contraire il veut les aider davantage lorsqu'il aura conquis les pouvoirs nécessaires à la création d'un état [sic] français au sein de l'Amérique du Nord»¹. Cette opinion, par contre, ne trouve preneur qu'au sein de la communauté étudiante, les autres segments de la population franco-ontarienne se méfiant du projet indépendantiste.

Quel que soit le «camp» que l'on choisit, une chose paraît tout de même claire : le «Canada français», tel qu'on se l'était toujours représenté, est scindé en deux, et perd ainsi son sens traditionnel, à compter de la fin des années 60. Vus sous cet angle, les États généraux du Canada français permettent donc de jauger fort bien l'ampleur des différences idéologiques qui se sont installées, à ce moment, entre les Canadiens-Français du Québec et ceux des autres provinces.

¹ J. Bernard Lafontaine, op. cit., p. 4.



La dynamique de la pauvreté : l'exemple des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans

Marie-Luce Garceau et Marc Charron

La marche «Du pain et des roses», qui s'est tenue récemment au Québec, rappelle l'importance de la pauvreté des femmes. L'objectif était d'obtenir des réponses gouvernementales à des demandes concrètes: hausse du salaire minimum, plan de pension, collecte obligatoire des pensions alimentaires, etc. Ce n'est pas un hasard si les demandes des femmes sont dirigées vers le gouvernement. En plus de la solidarité manifestée, qui formulait une demande de reconnaissance, elles savent que l'actualité du problème social de la pauvreté tient surtout aux craintes associées au désengagement étatique qui s'opère actuellement.

Sous peine de ne restituer qu'une partie de la dynamique sociale de la pauvreté, il faut bien caractériser ce retrait étatique. L'État cherche évidemment à se dégager de certaines de ses responsabilités sociales providentielles. En maintenant à leur niveau actuel les dépenses affectées aux programmes sociaux, l'État procède, dans les faits, à une coupe effective. Par ailleurs, l'État se fait le promoteur et le défenseur de l'entreprise nationale dans un marché qui se mondialise. Rapidement esquissé, c'est ce contexte social qu'il faut saisir si l'on veut comprendre quoi que ce soit à la pauvreté.

Sans cette modification du rôle de l'État, l'actualité de la pauvreté serait incompréhensible. Des statistiques du Conseil national du bien-être social pointent d'ailleurs dans cette direction. Elles montrent que le taux de pauvreté se situait en 1990 sensiblement au même niveau qu'au début des années 1980. Il y

a au Canada environ 16% de toutes les personnes qui vivent sous le seuil de faible revenu¹. Ces mêmes statistiques montrent, qu'au cours de la dernière décennie, il existe, à la hausse, un écart plus ou moins constant de 5% entre le taux de pauvreté et le taux de chômage dont il suit assez fidèlement les fluctuations. C'est dire que l'importance actuelle de la pauvreté au plan démographique ne date pas d'hier. S'il faut regretter, à l'instar du Conseil, la permanence de ce problème social et le peu de progrès dans la lutte contre la pauvreté, en raison des crises fiscales de l'État et des récessions économiques, il faut avouer cependant que le taux de pauvreté actuel ne justifie pas plus aujourd'hui qu'en 1980 un regain d'intérêt. Quels sont donc les changements qui projettent le problème social de la pauvreté à l'avant-scène?

Au nombre de ces changements, les modifications structurelles récentes du travail, de la famille, de l'espace et de la répartition des revenus tendent à augmenter les précarités et le risque de pauvreté qui leur est associé. L'évolution des formes de travail favorise la précarité du statut: croissance de l'emploi à temps partiel, bas salaires, féminisation de la structure d'emploi, faible taux de syndicalisation, etc. La transformation des formes familiales augmente le nombre de familles monoparentales et de personnes vivant seules, contribuant à un affaiblissement des anciens modes de solidarité. On assiste également à une forte ségrégation de l'espace géographique: à l'intérieur des villes, il y a formation d'enclaves de pauvreté, comme le quartier Pointe Saint-Charles à Montréal ou encore, celui du Moulin-à-Fleur à Sudbury. Enfin, la fiscalité des gouvernements avantage les riches et les entreprises, accroissant l'écart entre les riches et les pauvres. Ces modifications structurelles touchent également l'Ontario français et notamment les femmes de 45 à 64 ans. Nous aurons l'occasion d'y revenir. Plus généralement, ce sont les études positivistes qui commentent ces transformations.

¹ Conseil national du bien-être social, Profil de la pauvreté 1980-1990, automne 1992.

Dominantes dans le domaine d'étude de la pauvreté, ces études positivistes visent «à dresser un tableau de l'état de pauvreté, de son évolution, à repérer des groupes vulnérables et, en établissant des corrélations entre diverses variables, à définir des comportements à risque» (Lesemann, 1994, p. 581).

En marge des études positivistes, Lesemann identifie un autre type de recherches qui s'intéresse à la positivité de la pauvreté ainsi construite. Ces analyses compréhensives et relativistes, «renvoient au système de représentations de l'acteur à travers lequel il investit de significations, les événements auxquels il est confronté, et qu'il nous est possible de reconstituer sur la base des témoignages des premiers intéressés» (1994, p. 596). Participant d'une conception du social comme produit des interactions, ces recherches abordent la pauvreté comme un phénomène relatif tant à un contexte sociétal qu'à un état des rapports sociaux dans une société (rapports de sexe, de races, de groupes d'âges, etc.). Parce qu'elle est interaction, la pauvreté dont il est question ne peut pas se limiter à la seule insuffisance de ressources, mais doit s'étendre à une insuffisance des moyens d'accès à ces ressources. En insistant sur le contexte social et sur les relations sociales, ces études compréhensives sur la pauvreté nous ramènent à notre objectif initial, celui de comprendre le contexte actuel et les relations sociales qui l'accompagnent.

Le problème de la pauvreté, comme phénomène collectif, ne peut s'évaluer qu'en fonction du contexte socioéconomique néo-libéral actuel¹. Ce contexte est énoncé, en toutes lettres, dans un scénario pluraliste en trois points que formulait Alain Minc (1982), dans son livre-programme L'après crise est commencé.

Assez curieusement, Minc en appelait alors à une présence

¹ Le qualificatif néo-libéral souligne une transformation liée à deux phénomènes, soit la réduction de la taille de l'État et le renouveau de l'entrepreneurship comme valeur centrale du présent système économique. Si ces éléments étaient présents à l'aube du capitalisme, il n'empêche qu'ils ont su se moduler de diverses façons à travers l'histoire de ce système économique. L'utilisation du qualificatif, loin de marquer une rupture, une discontinuité, marque une nouvelle formulation du discours.

accrue de l'État sur le marché, formant ainsi un complexe étatico-industriel avec les entreprises, dans un marché international extrêmement compétitif. Si les régimes fiscaux au Canada ont favorisé les plus riches et les entreprises au cours de la dernière décennie, accentuant l'écart entre riches et pauvres, il est une autre figure du complexe étatico-industriel qui émerge à peine au Canada. Il s'agit bien entendu du phénomène «Équipe Canada», ayant à sa tête nul autre que le Premier Ministre. Que ce soit en Asie, en Amérique Latine, et prochainement en Russie si le souhait de M. Chrétien se concrétise, «Équipe Canada» attire notre sympathie en ramassant plusieurs contrats internationaux. Laissons de côté pour l'instant l'aspect marketing d'une telle opération, pour n'en retenir que le but. La démarche gouvernementale vise à placer dans une position favorable les industries nationales sur le marché mondial, et ce, dans une situation de concurrence internationale exacerbée. Il s'agit de subventionner les entreprises à l'exportation.

Parallèlement à la création de ce complexe étatico-industriel, il y a désengagement de l'État-providence des programmes sociaux au profit du marché. Loin de constituer une remise en cause de tout l'État-providence, cette initiative cherche un nouveau partage des responsabilités entre État et marché, comme le souligne Minc:

Si la place du marché est au contraire élargie, non bien sûr pour les services majeurs qu'une collectivité se doit de prendre en charge, mais pour tout de ce qui peut relever de l'arbitraire individuel, rien ne dit que les consommations sociales seront pénalisées (1982, p. 282).

Un exemple de ce nouveau partage est celui de l'industrie des examens médicaux.

Finalement, le troisième aspect renvoie à un ensemble assez diffus d'attitudes axées principalement sur la redistribution volontaire du revenu des ménages sur la base des solidarités sociales, ou encore d'un partage du temps de travail social, en raison d'une «allergie grandissante aux emplois de type tradition-

nel». S'il est question de mentalité, c'est davantage pour répondre à la rareté du travail et des revenus¹. Cela dit, ce troisième aspect s'apparente davantage à l'économie souterraine, à une économie qui échappe à la visibilité de l'État et du marché officiel.

L'économie souterraine est, par définition, difficile à caractériser: activités domestiques, petite production autoconsommée, entraide familiale, service de voisinage, développement du «do it yourself», troc, travail au noir, voire dans les pays les plus innovateurs comme l'Italie, un système industriel au noir... Difficile à appréhender puisque, par définition, elle échappe à la visibilité de l'État et du marché, elle se prête encore moins à la comptabilisation (Minc, 1982, p.225).

Il faut retenir davantage les valeurs de partage et de solidarité qui fondent cette économie souterraine que l'échappatoire comptable qu'elle constitue aux yeux de l'État².

Tel est le contexte socioéconomique au coeur de la stratégie néo-libérale, Au laissez-faire originel du libéralisme économique, on a substitué une stratégie du faire-faire. Loin de s'opposer, il est plutôt question des figures d'une même pièce de monnaie. Le moto du laissez-faire cherchait à réduire l'intervention gouvernementale dans le marché. Le faire-faire s'adresse à l'individu égoïste du marché et de la théorie économique, la réduction de l'intervention étatique étant acquise. Cette mise sur l'individu poursuivant ses intérêts égoïstes se concrétise dans la figure de

¹ Comme l'a dit Adam Smith, «partout où il y a grande richesse, il y a grande inégalité. Pour un seul homme riche, il doit y avoir au moins cinq cents pauvres, et la prospérité des riches suppose l'indigence de la masse» (cité par Heilbroner, 1986, p, 39).

² Le dernier budget Campeau au Québec s'attaque justement à cette économie souterraine dans le but d'accroître les revenus du gouvernement. Les domaines d'activités identifiés permettent de croire à un contrôle plus efficace, ne serait-ce que ces activités nécessitent un permis gouvernemental pour leurs exercices. Cela ne signifie nullement que le gouvernement aurait un succès analogue s'il décidait de s'immiscer dans le marché privé.

l'entrepreneur. Pour Minc, l'entrepreneur supplée aux entreprises qui ont une part active dans la mondialisation de l'échange.

En exacerbant l'image de l'entrepreneur, nous assistons à un véritable retour aux origines du libéralisme économique. L'événement médiatique que constituent les voyages à l'étranger du Premier Ministre en compagnie de gens d'affaires en vue, interpelle le public en vue d'obtenir son approbation. Non seulement ces événements sont-ils construits pour stimuler la fibre nationale canadienne, mais ils modélisent les vertus des dirigeants d'entreprise: prudence, frugalité, efficacité, maîtrise de soi, etc. Ce sont ces vertus qui sont destinées à recueillir l'approbation du public spectateur.

Cet exercice, largement médiatisé, ramène à un problème que Adam Smith, le père de l'économie politique moderne, avait formulé dans son livre Théorie des sentiments moraux en 1759. Selon Heilbroner (1971), la «Théorie était une recherche de l'origine de l'approbation ou de la désapprobation en morale. Comment se fait-il que l'homme, créature égoïste, puisse porter des jugements moraux où son intérêt semble passer au second plan ou être sublimé? Smith soutenait, en réponse, que nous avons la faculté de nous placer en position de troisième personne, celle d'un observateur impartial, et ainsi avoir une idée «sympathique» (par opposition à égoïste) du mérite moral d'un cas quelconque» (p.45). Loin de se limiter au domaine moral, cette logique explicative de Smith se déploie également dans son analyse du marché que constitue Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. «Comme dans la théorie des sentiments moraux, les motifs égoïstes de l'homme mènent le jeu de leur interaction au plus inattendu des résultats: l'harmonie sociale» (Heilbroner, 1971, p. 53).

Ici, nous pénétrons un domaine où «morale et économie sont objet d'une même science, où il n'y a pas de séparation, de spécialisation du domaine économique par rapport au domaine moral», comme l'a montré Jean-Pierre Dupuy (1992)¹. Qu'il n'y ait pas de rupture dans l'oeuvre de Smith entre morale et économie, c'est à cette tâche que s'est employé Jean-Pierre Dupuy. Partout, dit-il, «le principe responsable de l'harmonie sociale s'appelle, dans la *Théorie*, la sympathie» (1992a, p. 204). Et de poursuivre: «la sympathie smithsienne, à elle seule, est le principe générateur de l'amour de soi² et du désir d'objet, du repli du Moi sur lui-même et de sa fuite éperdue vers l'Autre, de l'égoïsme de l'économie et de la libido de la foule» (p. 204). Si la sympathie traduit la recherche d'approbation de la personne riche, de l'entrepreneur prospère, si elle enclenche la poursuite de son intérêt égoïste, quel type de relations sociales permet-elle d'entrevoir? En somme, si la demande d'approbation est au coeur du phénomène social en émergence que constitue «Équipe Canada», sur quels types de rapport sociaux s'appuie-t-elle, et qu'est-ce que cela indique des relations entre riches et pauvres? Pour ce faire, nous allons suivre la démonstration de Dupuy.

Dans sa lecture originale de l'oeuvre de Smith, Dupuy cherche à révéler les mécanismes propres à tout phénomène collectif. Il postule qu'à l'origine de ces phénomènes collectifs reposant sur un effet de composition (la Mimesis) des individus, on trouve au départ une boucle autoréférentielle qui relie le sujet à lui-même par l'intermédiaire de la société (1992, p. 156-157). Or, la sympathie opérerait, selon lui, exactement cette fonction fondatrice, qui garantirait l'harmonie sociale, qui expliquerait la genèse de l'ordre hiérarchique et sa permanence, qui instituerait le social. Traduit dans le langage de la sympathie, cette boucle autoréférentielle s'exprime ainsi: «On ne sympathise avec

¹ Voir Dupuy, 1992, p. 162. Pour ce qui est des vertus, voir précisément la note 52.

² Dupuy traduit l'expression anglaise «self-love» par amour de soi, ce qui est une traduction littérale. Il avoue cependant son imperfection et juge qu'il serait plus approprié de lui associer le concept d'amour-propre qu'on trouvait chez Rousseau. Nous opterons pour cette dernière solution car elle nous semble faire une place plus grande au processus dialogique dans la construction de l'identité.

soi-même que dans l'exacte mesure où les autres sympathisent avec vous. Disons encore: on ne s'aime soi-même que dans l'exacte mesure où les autres nous aiment» (1992, p. 158).

Au niveau moral, cet amour-propre repose sur la maîtrise de soi, seule capable de nous gagner la sympathie de l'Autre. Au niveau économique, cet amour-propre prend la forme de l'intérêt égoïste, du désir d'améliorer sa condition matérielle, d'accroître ses richesses (Dupuy, 1992, p. 158). Croire que cette poursuite de richesses vise la satisfaction des besoins, c'est se laisser duper. Le sommeil n'est pas plus réparateur dans une maison unifamiliale que dans un château. La véritable propriété de l'amour-propre, au plan économique, est «d'attirer sur leur possesseur la sympathie de ceux qui en sont dépourvus» (Dupuy, 1992, p. 158), comme le dit Smith.

Le riche tire gloire de sa richesse, parce qu'il sent qu'elle attire naturellement sur lui l'attention du monde [...]. À cette pensée, son coeur semble se gonfler et se dilater dans sa poitrine, et il aime mieux sa richesse pour cette seule raison que pour tous les autres avantages qu'elle lui procure¹.

En revanche,

Le pauvre, au contraire, a honte de sa pauvreté. Il a conscience qu'elle le met hors de la vue des hommes, ou bien que s'ils prêtent attention à sa personne, ils n'ont cependant guère de commisération pour son malheur et sa détresse. [...]. Le pauvre entre et sort sans qu'on le remarque...²

¹ Adam Smith, Theory of Moral Sentiments, cité par Heilbroner, 1986, p.37.

² Adam Smith, *Theory of Morals Sentiments*, cité par Dupuy, 1992, p. 160. Serge Paugam renchérit : «rendre la pauvreté invisible et se rendre invisible, voilà un projet commun au pauvre et à la société pour laquelle la pauvreté est perçue de façon uniquement négative, symbole d'un échec social dans une société qui érige le succès individuel en valeur suprême» (1991, p. 16).

Dans la foulée de Veblen et de sa théorie de la consommation ostentatoire, on a longtemps interprété cette comparaison de Smith comme marquant un désir de prestige et de distinction, présent dans la plupart des sociétés¹. Or, ce rapprochement est fallacieux, selon Dupuy. Smith, «loin de fonder la dynamique sociale sur un principe de distinction, c'est-à-dire une recherche de différence, rend compte de la stabilité du lien social par un principe d'accord et un désir de ressemblance: la sympathie» (Dupuy, 1992 p. 161).

Cette recherche de ressemblance chez les pauvres correspond effectivement au désir de posséder ce que les riches ont. «Le regard des pauvres qu'on porte au modèle (les riches) est à la fois un bien, parce qu'il consacre la valeur de sa position, et un mal, parce qu'il contient une menace voilée (l'envie qu'il éveille chez les pauvres). Pour les pauvres qui portent ce regard, celui-ci est à la fois un bien, parce qu'ils y trouvent l'orientation qui leur manque, l'indication de ce qui a de la valeur et mérite d'être poursuivi, et un mal, car il recèle les tourments de l'envie» (Dupuy, 1992, p. 161). En somme, la sympathie opère tel un régulateur éthique où les jugements de l'un et de l'autre se répercutent, tendant à réduire toujours plus la distance qui les sépare, au point où ceux-ci en viennent à former un jugement de valeur impartial.

Cette convergence des jugements n'a pas de quoi surprendre. Lesemann l'a signalé.

Le social n'est pas dissociable et, en ce sens, les aspects sociaux de la pauvreté ne sont ni fondamentalement, ni intrinsèquement différents des aspects sociaux de la richesse, qu'elle soit moyenne ou grande. C'est essentiellement ce que tendent à montrer les recherches relevant d'une lecture relative et interactive de la pauvreté (Lesemann, 1994, p. 603).

¹ Voir par exemple, la position de Heilbroner (1971). Pourtant, celui-ci convient que le désir de prestige ne saurait suffire.

Richesse et pauvreté, un même projet traverse les rangs sociaux, celui que dessinent les avantages liés à l'amélioration de notre condition. Que vise-t-on par la réalisation de ce projet, cette quête de richesses, sinon «que l'on nous observe, que l'on s'occupe de nous, que l'on nous prête attention avec sympathie, satisfaction et approbation: voilà les avantages que nous pouvons viser en le formant» (Dupuy, 1992, p. 160).

Cette même volonté d'attirer le regard sur eux, de bénéficier de la sympathie est présente chez les pauvres, car «de tous les sentiments, le plus insupportable est de prendre conscience d'être seul à souffrir de sa détresse». Le regard des riches n'est pas fait de mépris, d'un manque de bienveillance envers les pauvres, comme on se plaît à le caractériser. Le sentiment qui anime le riche est celui de l'indifférence¹. Et c'est en voulant changer ce regard que les femmes de 45 à 64 ans de l'Ontario français croyaient avoir le plus contribué à l'amélioration de leurs conditions. Elles voulaient sortir de l'indifférence.

Pour sortir de l'indifférence: les femmes de l'Ontario français

Pour saisir l'indifférence envers les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, et le contexte actuel de leur pauvreté comme phénomène collectif, il faut d'abord considérer l'ensemble des écrits sur l'Ontario français. Quant on examine la recherche sociale effectuée sur cette population, on est rapidement déconcerté par le long silence qui entoure la vie des femmes en général, et des femmes dénuées économiquement en particulier.

En fait, la majorité des études d'avant 1985 font fi de la condition des femmes francophones de cette province. Les travaux de recherche, souvent axés sur la définition d'une identité collective de cette population minoritaire, se conjuguent au masculin. La fonction identificatrice² des structures sociales, culturelles ou politiques franco-ontariennes s'énonce au masculin. Les Franco-Ontariennes sont les éternelles absentes. L'indifférence dont sont l'objet les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans est exemplaire à ce titre.

¹ Adam Smith, Theory of Moral Sentiments, cité par Dupuy, 1992, p. 161.

² Sur la fonction identificatrice des institutions, voir Taylor (1994).

Depuis 1985, les travaux scientifiques, comme l'action soutenue des organisations revendiquant l'égalité de droit et de fait pour les femmes, les chercheures comme les intervenantes sur le terrain contribuent au redressement de cette situation. Elles se donnent une voix et une voie pour sortir les femmes de l'indifférence dans laquelle elles sont plongées depuis longtemps.

En 1987, c'est dans la foulée du mouvement des femmes de l'Ontario français, dans cette volonté de la part des femmes d'attirer la lumière sur les conditions de vie des Franco-Ontariennes dans tous les domaines: histoire, éducation, sociologie, ethnologie, anthropologie, travail social et psychologie, que la Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Ontario (FFCFO) a commencé une vaste enquête de type rechercheaction. Ce projet d'envergure provinciale a permis à la FFCFO d'attirer l'attention du public sur la spécificité des conditions des femmes de cette génération, notamment au niveau économique.

À l'origine de ce projet, le besoin de reconnaissance sociale de ces femmes, c'est-à-dire de ne plus passer inaperçues ou d'être l'objet d'indifférence, tente de légitimer leur contribution sociale. Tant de la part des membres de la FFCFO, que des différentes sections provinciales et du comité provincial mis en place pour effectuer cette recherche-action, toutes ont oeuvré conjointement pour atteindre cet objectif. Elles ont souhaité que cette reconnaissance sociale s'étende à l'ensemble des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Prenant conscience de leur enfermement, ce mouvement massif de femmes est motivé par la recherche de la reconnaissance d'autrui.

C'est au moyen de la participation intense des femmes au projet de recherche-action que la FFCFO a mis à jour leur contribution à la société actuelle, en développant un nouveau savoir par, avec, sur et pour les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Particulièrement, les femmes ont dénoncé le sacrifice de leur vie passée à prendre soin de celles et ceux qui les entourent, souvent au détriment de leur avancement personnel en termes de carrière professionnelle ou de situation économique. Elles attribuaient une grande importance à une forme de reconnaissance de leur travail domestique, de leur contribution sociale.

Pour réaliser le désir de tourner le regard sur elles, nous avons situé les sujets de l'enquête dans leur rôle d'actrices sociales, c'est-à-dire que nous avons tenté de rendre explicite leur point de vue, de prendre les expériences des femmes comme point de départ de la recherche. D'une part, l'inclusion de leur propre perspective, du lieu où elles se placent, la reconnaissance et la validation de leur vécu et leur participation au projet permettent la conscientisation et la création de nouvelles connaissances, ayant pour objectif le changement ou l'amélioration de leurs conditions. D'autre part, elle permet aux femmes d'avoir un contrôle sur leur propre situation.

Produit d'une époque et d'une société données, quant au contenu de leur identité sexuelle et ethnique, cette génération de femmes a reconnu, au moyen de la recherche-action, les déterminants sociaux de leur situation, c'est-à-dire leur position subordonnée dans les rapports sociaux de sexe, comme dans les rapports ethniques. Les résultats de la recherche-action démontrent largement les inégalités sociales affectant les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Vivant en français dans une province où elles sont minoritaires, ces femmes ont vu leur destinée tracées à la fois par une socialisation différenciée entre les sexes, et par les importantes luttes ethniques. Il s'agit là d'un double phénomène d'infériorisation : comme femme et comme femme franco-phone.

Fortes de ce nouveau savoir, les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans ont elles-mêmes pris la parole et entrepris des actions afin que les conditions de vie des femmes de cette tranche d'âge puissent être améliorées¹, tout particulièrement en ce qui a trait à leur situation économique. Elles voulaient définitivement rompre le cercle de l'indifférence qui les entoure.

Pauvreté des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans

Parler de pauvreté, c'est prendre en considération à la fois l'insuffisance de revenu (manque de ressources financières qui

¹ Mémoires à plusieurs ministères canadiens et ontariens (logement, pension, santé, etc.), établissement de réseaux d'action, lutte à la violence contre les femmes. etc.

empêche de combler les besoins fondamentaux : nourriture, vêtements, logement, etc.) et le manque d'accessibilité à des ressources qui limitent la capacité des femmes de pourvoir à leurs besoins. Dans le premier cas, il s'agit de la pauvreté objective. On la reconnaît par l'utilisation d'une mesure établissant l'incidence de la pauvreté et servant à vérifier l'ampleur du phénomène. Dans le second, il s'agit davantage de la pauvreté subjective, entendue comme la manifestation concrète de situations de personnes ou de groupes de personnes marquées par l'insuffisance ou le non accès à des ressources disponibles ou des moyens pour contrer la pauvreté. Cette inaccessibilité engendre la dépendance économique, la précarité du statut social et l'exclusion d'un mode de vie (matériel et culturel) dominant¹.

Pauvreté subjective mais réelle

À partir des données rassemblées au cours de l'enquête recherche-action sur les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, nous notons les phénomènes qui suivent quant au manque d'accessibilité aux moyens et aux ressources et son lien avec la pauvreté². Pour l'essentiel, nous analyserons le travail et l'éducation.

En prenant pour objet d'analyse le travail féminin, les données confirment la division sexuelle qui s'opère dans la sphère domestique comme dans la sphère du travail, et la place subalterne qu'occupent les femmes de 45 à 64 ans dans la première comme dans la seconde. La structure discriminante de la répartition des tâches dans la famille fait porter en totalité le poids sur les femmes des responsabilités domestiques et familiales. Leur intégration prolongée dans la sphère domestique les

¹ Cette définition s'inspire des travaux de Mossé (1985).

² L'enquête a été effectuée à partir de données rassemblées sur un échantillon représentatif de la population des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans (862 femmes), en 1990 et 1991. La spécificité de cette classe d'âge a été étudiée dans les domaines individuel, familial, structurel, culturel et historique. Certains thèmes ont fait l'objet d'une étude approfondie afin de mieux comprendre leurs conditions de vie: comportements linguistiques, travail, éducation, bénévolat et violence familiale.

disqualifie largement lorsqu'elles veulent intégrer la sphère du travail salarié, et limite la participation d'une large proportion d'entre elles à la sphère productive.

Par ailleurs, la structure et l'organisation du marché du travail est aussi discriminante à l'égard de ces femmes. Elles les prédisposent à occuper une place précise dans la structure professionnelle des emplois. Elles sont majoritairement confinées dans les emplois peu qualifiés, moins rémunérés et moins valorisants, et sont concentrées dans des ghettos féminins d'emploi, dans des professions à prédominance féminine, qui prolongent leurs activités domestiques; leur participation reflète les besoins et l'évolution du marché du travail actuel : souplesse, prédisposition aux horaires partiels, discontinuité de longue durée, faible rémunération, absence d'avantages sociaux, faible syndicalisation, etc.

Compte tenu de leur assignation prioritaire à la sphère domestique, et de leur accès limité au monde du travail, il est facile de comprendre l'inégalité économique saillante des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans et leur pauvreté personnelle. La majorité d'entre elles a un revenu nettement inférieur à celui de leur conjoint. Cela entraîne leur dépendance économique et, par conséquent, leur incapacité d'atteindre une certaine autonomie financière. De ce fait, les femmes doivent négocier au quotidien la volonté de redistribution du conjoint. Plus de 60% (60,9%) gagnent moins de 15,000\$ par année et 48,8% gagnent moins de 10,000\$ par an. De ce dernier pourcentage, 52,1% déclarent n'avoir aucun revenu personnel. Mais qui se soucie de la pauvreté personnelle des femmes mariées, comme de ses conséquences quotidiennes? Après tout, dira-t-on, elles ont un conjoint qui peut subvenir à leurs besoins comme à ceux de leurs enfants.

L'analyse du niveau de scolarité des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans est aussi en lien avec leur pauvreté. Dans la tradition franco-ontarienne, le niveau de scolarité primaire ou secondaire suffisait amplement aux femmes destinées à travailler au foyer. C'est pourquoi la plupart des femmes de l'enquête n'ont pas dépassé le niveau de scolarité secondaire (70,1%). La sous-

scolarisation est un facteur important dans la décision de ces femmes de travailler toute leur vie au foyer. L'équation est fort simple : pour la majorité, un faible niveau de scolarité, combiné à la composition de la famille, notamment le nombre d'enfants, font qu'elles ne peuvent se distancier du modèle familial traditionnel de travail au foyer. Ce travail non reconnu et effectué sans aide impose par-dessus tout la dépendance économique aux femmes qui l'exercent. Pourtant, dans leurs aspirations, elles veulent une forme de valorisation sociale ou économique de ce statut.

À l'opposé, celles qui ont atteint une scolarité de niveau postsecondaire, se distancient du modèle traditionnel du travail au foyer afin d'intégrer le marché du travail à temps plein ou à temps partiel. Mais, malgré leur large participation à la sphère du travail salarié, ces femmes sont conscientes des limites qu'impose la structure du marché du travail. Même si certaines ont des compétences académiques, cela signifie des interruptions de travail en fonction du modèle ambiant de vie familiale, et une structure de marché du travail discriminante envers les femmes.

Par ailleurs, le système éducatif n'est pas réellement accessible à l'ensemble des femmes francophones de cette génération. En Ontario français, les établissements d'enseignement ne déploient pas beaucoup d'énergie pour rejoindre les femmes de ces âges. Il n'est pas réellement accessible, à cause de l'étendue du territoire et du peu d'accessibilité à l'éducation en français dans certaines régions éloignées, mais surtout parce qu'il représente une course à obstacles infranchissables, tout particulièrement pour les femmes moins scolarisées.

Ces deux exemples d'inaccessibilité aux moyens et aux ressources afin de contrer la pauvreté permettent de comprendre rapidement la pauvreté subjective et la situation économique très précaire de la majorité des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans. Dans de telles circonstances, elles ne peuvent, pour la plupart, subvenir à leurs besoins et doivent faire appel à la générosité de leur conjoint. Or, cette inaccessibilité, ou l'insuffisance de ressources et de moyens, sont exacerbées lorsqu'il s'agit de la pauvreté objective des femmes.

Pauvreté objective

Un regard sur les statistiques recueillies en cours d'enquête montre des populations particulières de femmes et de familles pauvres. Dans l'ensemble de l'échantillon, 25,0% des femmes déclarent un revenu familial sous le seuil de pauvreté¹. Pour l'année 1992, dans l'ensemble de la population ontarienne, le taux de pauvreté des personnes âgées de 45 à 64 ans ne s'élevait qu'à 14% (Conseil national du bien-être social, 1994, p. 17), soit un écart de 11%². Cette différence importante nous amène à constater que le taux de pauvreté est plus important qu'on ne le croit.

Dire que la pauvreté affecte davantage les femmes que les hommes est un truisme. La structure familiale s'étant modifiée suite à une séparation ou un divorce, les taux les plus élevés de pauvreté, chez les Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans, se situent dans les familles monoparentales dirigées par une femme, dont deux (75,0%) ou un enfant (60,0%) sont actuellement aux études. En outre, les femmes vivant seules sont aussi largement affectées par la pauvreté (50,0%). En Ontario, pour l'année 1992, le taux de pauvreté chez les personnes seules est de 11,2%. Cette différence s'explique par l'âge avancé des femmes,

Pour l'année 1992, les mesures de pauvreté les plus utilisées sont celles du Conseil national de bien-être social (1994), de Statistique Canada (Ross, 1992), et celles du Conseil canadien de développement social (Ross, 1992). Ces mesures de pauvreté concernant une personne ou une famille varient d'un organisme à l'autre. Par exemple, une personne sous le seuil de pauvreté pourrait avoir un revenu de 15,452\$, 14,070\$ ou 13,021\$ par an, selon l'un ou l'autre des organismes. Dans l'enquête, nous avons retenu la tranche de revenu se rapprochant le plus de ces indicateurs. Pour une personne seule, la tranche de revenu allant de 0,00\$ à moins de 15,000\$ a été retenue. Pour une famille de deux personnes, nous avons retenu la tranche de revenu allant de 0.00\$ à moins de 20,000\$. Pour une famille de trois personnes, nous utilisons la tranche de revenu allant de 0.00\$ à moins de 29,999\$ par année.

² L'écart entre notre taux et celui du Conseil national de bien-être social (1994) s'explique par le fait que notre enquête repose sur un échantillon strictement francophone, provincial et dans une tranche d'âge précise.

et nous doutons fort que cette situation puisse changer dans un proche avenir. Pour elles, la pauvreté est durable, tout particulièrement dans le cas des femmes veuves.

Tableau 1
Taux de familles pauvres, selon le type de famille

Type de famille	% du taux de pauvreté
Familles monoparentales - un enfant	60,0
Familles monoparentales - deux enfa	ants 75,5
Femmes seules sans enfants	50,0
Couples sans enfants	15,5
Couples - un enfant	11,5
Couples - deux enfants	7,3
Total dans l'ensemble des familles d	e l'enquête 25,0
Valeurs présentes: 70%	•

Pour les couples n'ayant plus d'enfants à la maison, on trouve 15,5% de familles pauvres. Dans ces cas, c'est particulièrement dans les familles dont l'un des deux conjoints est à la retraite que la pauvreté frappe. De plus, 11,5% des couples ayant un enfant et 7,3% des couples ayant deux enfants actuellement aux études vivent sous le seuil de pauvreté. Encore ici, compte tenu de l'âge avancé des femmes, comme de celui de leur conjoint, leur situation de pauvreté est fort probablement durable.

Finalement, la pauvreté des femmes à la retraite est aussi élevée car 53,9% des femmes déclarent un revenu personnel se situant sous le seuil de pauvreté. Chez les couples dont le conjoint est retraité, 31,8% d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté. La pauvreté des femmes, comme celle de leur conjoint, étant fonction de leur faible rémunération de travail, elle se perpétue à la retraite, parce que les pensions gouvernementales sont établies en fonction de cette rémunération.

Les trajectoires sociales et uniques de chacune de ces femmes ne sont pas à négliger dans l'explication de leur situation de pauvreté. Mais, même si ce groupe social n'est pas unifié, il existe des réalités collectives qui permettent d'expliquer leur pauvreté: transformations des formes familiales, transformations du marché du travail et faible niveau de scolarité.

L'insuffisance du revenu de travail est une cause importante de pauvreté des femmes comme de leur famille. Ces bas salaires sont une conséquence des modifications de la structure de l'emploi survenues au cours de la dernière décennie: tertiarisation du marché du travail, accroissement du secteur des services, précarité, flexibilité, féminisation de l'emploi, faible syndicalisation, etc.

Quant au faible niveau de scolarité, combiné à l'âge des femmes, il a des effets déterminants sur la situation de pauvreté. Or, les Franco-Ontariennes indiquent ne pas avoir la possibilité, ni le goût de parfaire leurs études. Elles n'en voient pas la réelle utilité, l'âge y étant pour beaucoup. Pourtant, celles qui l'ont fait, malgré leurs inscriptions dans les filières traditionnelles d'éducation réservées à leur sexe, ont pu réussir à se tailler une meilleure place dans la sphère du travail rémunéré.

La pauvreté des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans a des conséquences majeures sur leur mode de vie, marqué par la précarité, l'exclusion et l'inquiétude face à l'avenir. Ce mode de vie influe sur leurs comportements individuels et collectifs: honte, perte d'estime de soi, humiliation, solitude, isolement et problèmes de santé (Denniger et al., 1992; Fortin et al., 1992). Durant la dernière campagne électorale ontarienne, le thème d'une réforme de l'aide sociale a refait surface dans les discours des candidats conservateurs et libéraux. Les réformes vont dans le sens d'associer aux revenus de transferts gouvernementaux, ceux qui étaient jadis un instrument de soutien à la consommation, une forme ou l'autre d'activités d'éducation, de formation ou d'utilité sociale. Face à de tels discours, ceux et celles qui sont ou seront touchés par ces mesures, les plus démunis, n'ont pas droit au chapitre. L'indifférence qu'on porte à leur situation n'a d'égal que le désir des riches d'améliorer leur propre situation.

Certes, les femmes avaient déjà préconisé les valeurs d'entraide et de partage, dans leur travail domestique, leur

entraide intergénérationnelle, leur bénévolat que Minc appelle de ses voeux. Pourtant, ces valeurs ne sont jamais reconnues socialement. Et si aujourd'hui on leur accorde de l'importance et une centralité, il faut dire que les femmes et leurs valeurs n'accepteront plus de passer inaperçues, dans l'ombre.

Les femmes ont compris, à travers la marche de solidarité au Québec, ou la recherche-action de la FFCFO, que la solidarité envers les plus démunies vise plus qu'une simple prise de conscience d'une situation de pauvreté. Elles ont compris que sans reconnaissance sociale pour les sortir de l'indifférence, toutes et tous seront plus pauvres.

Bibliographie

- Conseil national du bien-être social (1992). *Profil de pauvreté* 1980-1990. Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada.
- Conseil national du bien-être social (1994). *Profil de la pauvreté,* 1992. Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada.
- Deniger, M.-A., M. Provost, et Conseil canadien de développement social (1992). Appauvrissement des jeunes familles québécoises: l'urgence d'agir. Montréal : Conseil canadien de développement social.
- Dupuy, J.-P. (1992). «De l'émancipation de l'économie». In Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs, sous la dir. de J.-P. Dupuy. Paris : Édition Marketing, coll. Ellipses, p. 145-166.
- Dupuy, J.-P. (1992a). «De l'économie comme théorie de la foule». In Introduction aux sciences sociales : logique des phénomènes collectifs, sous la dir. de J.-P. Dupuy. Paris : Édition Marketing, collection Éllipses, p. 197-209.

- Fortin, L., D. Fournier, M. Provost (1992). La pauvreté change-t-elle nos pratiques? Propos d'intervenantes et d'enseignantes. Montréal : Relais-Femmes et Conseil canadien de développement social.
- Heilbroner, R.L.(1986). Le capitalisme: nature et logique. Paris: Éd. Economica.
- Heilbroner, R. L. (1971). Les grands économistes. Paris : Édition du Seuil, coll. Points, section Économie.
- Lesemann, F. (1994). «La pauvreté: aspects sociaux». In Traité des problèmes sociaux, sous la dir. de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, p. 581-604. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC).
- Lipietz, A. (1983). «Crise de l'État-providence : idéologies, réalités et enjeux pour la France des années 80». Les temps modernes, nov. 1983, no 448, p. 890-935.
- Minc, A. (1982). L'après-crise est commencé. Paris : Édition Gallimard, coll. Idées.
- Mossé, E. (1985). Les riches et les pauvres. Paris : Éditions du Seuil, Points économie.
- Paugam, S. (1991). La disqualification sociale, essai sur la nouvelle pauvreté. Paris: P.U.F.
- Ross, D. (1992). «Current and Proposed Measures of Poverty, 1992». *Perception*: vol. 15-4/16-1, p. 60-63.

Solidarité familiale et différentiation selon la langue: la fin d'un mythe?

Christiane Bernier et Chantal Vaillancourt

Cet article présente les données d'une enquête effectuée de décembre 1994 à janvier 1995 auprès de 302 mères francophones et non francophones de la ville de Sudbury. Cette enquête avait pour objectif principal de voir si la langue est un facteur de différentiation dans l'intensité et le type de solidarité familiale développées par les familles.

L'hypothèse de base voulait qu'il existe une plus grande solidarité familiale dans les familles francophones. Cette hypothèse s'appuyait sur l'idée selon laquelle les francophones de l'Ontario, parce qu'ayant toujours vécu en situation minoritaire, avaient dû, historiquement, développer une forte solidarité au sein de leurs communautés. On postulait que les familles francophones, de ce fait, vivraient une plus grande solidarité au sein de leurs familles également.

Dans le cadre de cette recherche, la solidarité familiale a été définie comme une sorte de sentiment de responsabilité et d'affection partagé par certains membres d'une même famille et qui, du fait de son existence, permet de développer des liens d'échange ou d'entraide dans une suite continue de relations et de services de toutes sortes, sous forme de dons et de contredons.

1. La problématique

Un questionnement sur la solidarité familiale liée à un contexte linguistique minoritaire se place à la confluence de deux ensembles théoriques : la sociologie de la famille et l'étude des groupes minoritaires, qui, tous deux, justifient l'intérêt de la

recherche et les hypothèses de l'enquête. En effet, un tel questionnement remet définitivement à l'honneur, en sociologie de la famille, le concept de solidarité familiale et les réalités qu'il recouvre, alors qu'en sociologie des groupes minoritaires, il permet de contribuer aux données de recherche sur les Franco-Ontariens.

1.1. Le champ théorique de la solidarité familiale

L'étude des solidarités familiales, évacuée pendant longtemps de la sociologie de la famille, est redevenue un champ théorique actif depuis une quinzaine d'années, dans la foulée de l'analyse des grandes transformations qui ont marqué les familles de cette fin de siècle. En ce qui a trait aux théories de la famille, on pourrait dire que jusqu'au milieu des années 1980, elles ont été, du moins en sociologie, relativememt tributaires de leur lieu de production.

Ainsi, du côté de l'Europe, et particulièrement en France et en Belgique, ce champ d'analyse a été l'apanage d'autres discisplines des sciences sociales, notamment, de l'ethnologie, l'histoire et la démographie, pendant la majeure partie du siècle (de Singly, 1991a; Bawin-Legros, 1988). Lorsque la sociologie s'y est de nouveau intéressée, elle a pris deux grandes formes: celle de la construction de modèles familiaux ou de typologies familiales, et celle de l'étude de la dynamique intrafamiliale (Kellerhals et al., 1984; Kellerhals et Roussel, 1987; de Singly, 1987).

Par ailleurs, aux États-Unis et au Canada, la théorie fonctionnaliste de la famille de Parsons (1955) s'est imposée jusqu'aux années soixante-dix, déployant trois pistes d'analyse: l'étude de l'organisation interne de la famille moderne, ses relations avec les instances spécialisées et bureaucratiques et les liens entretenus avec les proches et les réseaux (Dandurand, 1995). C'est cette dernière tendance, relativement récente, issue d'un regain pour la microsociologie, qui amènera les études orientées vers l'exploration des solidarités familiales.

La théorie générale de Parsons sur la famille (1955), largement connue et réfutée maintenant, comprenait trois composantes spécifiques: une analyse des fonctions de la famille, une interprétation de l'utilité économique de sa structure et comme corollaire, une naturalisation des rôles sexuels dans le couple conjugal fondant cette structure. En effet, Parsons soutenait que les responsabilités financières et éducatives, autrefois assumées par la famille, étaient, dans la société moderne, en grande partie transférées à d'autres instances sociales (écoles, hôpitaux, services sociaux, etc.). Il affirmait aussi que la famille conjugale était isolée de la parenté étendue, cet isolement étant le produit de l'urbanisation croissante et une réponse adéquate à la mobilité exigée par le développement industriel moderne. Finalement, il différenciait les fonctions des sexes, dans le couple, sur la base d'une complémentarité naturelle de l'homme adulte et de la femme adulte; ce qui avait amené la compréhension de la famille moderne à partir du fameux modèle pourvoyeur-ménagère, comme nécessité structurelle.

Dans les dernières décennies, chacune de ces affirmations théoriques a été réfutée, ou à tout le moins largement modifiée (Michel, 1972; Bawin-Legros, 1988; Dandurand, 1995), notamment par les recherches féministes, sociologiques et anthropologiques. On a en effet démontré l'ethnocentrisme et le sexisme d'une telle représentation de la famille, de ses fonctions et de ses membres. De plus, on a compris que non seulement la famille n'était pas isolée, comme Parsons l'avait affirmé, mais qu'elle assumait encore, sous le couvert du travail invisible des femmes, une bonne partie des fonctions sociales remplies aussi, par ailleurs, par différents organismes; cette duplication des fonctions étant le produit de la complexité croissante des besoins.

La question de l'isolement des familles nucléaires par rapport à la famille étendue, ou *a contrario*, la question des solidarités familiales, — ce qui est au coeur de la présente recherche —, a été reprise par plusieurs chercheurs et chercheures qui en ont développé et éclairé différents aspects. Ainsi: la persistance d'une proximité géographique entre certains membres de la famille (Litwak, 1965); les effets de classe et de mobilité sur les liens entre parents et enfants adultes (Kulis, 1991); la nature

des relations entre parents-enfants adultes (Spitze et Logan, 1992; Troll, Miller et Atchley, 1979), ou entre membres d'une même fratrie (White & Riedmann, 1992; Spitze et Logan, 1991; Lee, Mancini & Maxwell, 1990); les formes de cohésion familiale perdurant à la suite d'un remariage (Smith, 1991), ou encore en analysant la solidarité familiale selon la race (Mutran, 1985) ou lors du vieillissement (Connidis, 1989).

Les résultats de ces recherches ont démontré que la famille, en se transformant, ne s'était par pour autant coupée de son environnement: elle a plutôt changé le type de relations entretenues avec la parenté. On a, ainsi, réintégré le concept de parentèle¹ (Ségalen, 1981; Roberge, 1985), pour bien marquer la distance avec la famille élargie ou étendue tout en faisant voir que désormais, dans les familles, il y a un certain découpage, une certaine sélection qui se fait des personnes avec lesquelles on entretient des relations plus soutenues et qui font partie des réseaux quotidiens ou réguliers d'échange.

En France, Agnès Pitrou fut une des premières à remettre à l'honneur le concept de solidarité familiale (1978; 1994). À la suite d'une enquête sur les liens entretenus entre les divers membres de la famille, elle a démontré qu'alors que les liens horizontaux entre les membres de la famille se sont relâchés, les liens verticaux persistent. Cette enquête a aussi permis de voir qu'il y a une différence selon la classe sociale dans les types d'entraide que l'on retrouve à l'intérieur des réseaux de parenté: ainsi, les classes sociales plus élevées fourniraient une aide financière aux autres membres de la famille, tandis que les classes sociales moins élevées échangeraient plutôt des services.

Dans un contexte de désengagement progressif de l'État, il semble que découvrir la qualité des liens existant entre les membres d'une même famille et leurs formes d'entraide, soit

¹ Nous référons ici à la définition mise de l'avant par Martine Ségalen: «La parentèle, cette constellation souple de parents avec laquelle on peut choisir d'avoir ou de ne pas avoir de relations, détermine des réseaux, qui unissent entre eux les divers groupes domestiques apparentés» (1981: 81).

devenue une nécessité des années 1990; c'est pour pallier le manque d'information générale à ce sujet que Statistique Canada réalisait, en 1994, l'Enquête sociale générale *La famille et les amis*, auprès de la population canadienne.

Pourtant, manque à cette enquête nationale ainsi qu'à toutes les autres recherches qui ont été effectuées sur la solidarité familiale, la dimension linguistique: aucune, en effet, n'a tenté d'établir un lien entre la solidarité et la langue maternelle ou même la langue d'usage dans la famille. Au Canada particulièrement, cette non identification, surtout en ce qui concerne les langues officielles, apparaît questionnable.

1.2. La sociologie des groupes minoritaires

On aurait pu, par ailleurs, s'attendre à ce que les études portant sur les familles francophones vivant en milieu minoritaire (McKee-Allain, 1995; Roberge, 1994; Beauvolsk, 1995), ou celles portant sur les communautés franco-ontariennes — particulièrement celles impliquant un modèle historique d'analyse —, abordent la question.

Mais il n'en est rien: il semble que, à moins que l'on ne fasse spécifiquement des recherches sur les ruptures familiales, les difficultés d'adaptation ou de communication dans la famille et leurs diverses conséquences (et alors le sujet est tout autre), règle générale, la solidarité familiale, c'est-à-dire l'existence de différentes formes d'entraide, de présence, de responsabilité, soit prise comme une donnée implicite, naturelle, non questionnée et, à la limite, non questionnable.

. Les études sur les Franco-Ontariens

Les études sociologiques et historiques des deux dernières décennies portant sur les Franco-Ontariens, le développement de leur identité et leur sens d'appartenance, ne nous ont pas permis d'oublier que *famille-religion-culture* formaient un tout dans la symbolique identitaire des francophones de l'Ontario, et ce, jusqu'à une date assez récente (Choquette, 1977; Breton, 1983: Bernard, 1990; Juteau et Séguin-Kimpton, 1993; Carrière, 1993; Gervais, 1993). Cette cristallisation autour de la famille comme

agent de transmission linguistique et de la paroisse comme sauvegarde de la culture, postulait, sans que jamais cela ne soit requestionné, que la famille était une institution inaliénable, base de la société, nécessairement solidaire, intégrée, unie et ce, particulièrement en milieu minoritaire où on lui avait attribué un rôle très puissant.

Pendant longtemps donc, la famille franco-ontarienne n'a pas été un objet de recherche en soi. Et ce n'est que récemment, notamment suite à l'Année Internationale de la famille que, emboîtant le pas à de multiples enquêtes menées sur les réalités vécues par les familles d'aujourd'hui, la famille franco-ontarienne en tant que telle a suscité l'intérêt des chercheures et des chercheurs (Bernier, Larocque, Aumond: 1995). Ainsi, nous avons, pour notre part, construit le profil statistique des familles francophones en Ontario en les comparant aux autres familles de la province quant au statut marital, au nombre d'enfants, à l'occupation, aux secteurs d'occupations, au logement et aux revenus (Bernier, 1995). À l'issue de ce travail, il était apparu que l'écart entre familles francophones et familles anglophones est assez restreint et que, souvent, on trouve davantage de différences entre les régions ou entre hommes et femmes qu'entre francophones et anglophones en Ontario. Nous en avions conclu qu'une enquête sur d'autres aspects de la réalité des familles franco-ontariennes nous révélerait mieux sa spécificité; c'est dans cet esprit de continuité que s'est développée l'enquête présentée ici.

. En bref

On retrouve donc des études sur la solidarité familiale sans distinction linguistique, des études sur les familles francophones qui ne portent pas sur la solidarité familiale et des recherches sur la solidarité au sein des Franco-Ontariens qui l'ont théorisée sous l'angle de la cohésion de groupe, de solidarités ethniques et culturelles, mais non de solidarité liée à la famille.

Bref, force nous est de constater qu'aucune recherche ne s'est intéressée à la problématique de la solidarité familiale selon la langue de la famille.

2. L'enquête

2.1 Les objectifs spécifiques

À l'objectif principal de vérifier s'il y a différenciation dans l'intensité et le type de solidarité familiale développées par les familles selon la langue, s'ajoutaient ceux de voir si la thèse de la différence de l'aide accordée selon la classe sociale se vérifiait en contexte nord-ontarien et le désir d'identifier autour de quels concepts se cristallisent les représentations symboliques de l'idée de famille chez les personnes interrogées.

Pour opérationnaliser le concept de solidarité familiale, nous avons mesuré les facteurs suivants: 1) l'existence de relations privilégiées avec certains membres dans la famille; 2) la fréquence des relations que la mère entretient avec ces membres (mesurée à partir du nombre de communications quotidiennes ou mensuelles: appels téléphoniques, visites, correspondance); 3) la présence d'aide ou de services reçus par la répondante, selon les membres; 4) et le genre d'aide ou de services reçus ainsi que leur fréquence. Ces différents indicateurs ont été choisis spécifiquement parce qu'ils avaient été retenus dans des recherches antérieures, comme l'a fait voir le survol théorique présenté plus haut.

Pour identifier la classe sociale, nous avons procédé à partir du statut socioéconomique de la mère.

Pour accéder aux représentations conceptuelles, nous avons demandé aux personnes de l'échantillon d'énumérer les trois premiers sentiments ou premières «choses» qui leur viennent à l'esprit lorsqu'elles pensent à leur famille.

Seuls les résultats sur la solidarité familiale et la classe sociale sont présentés ici.

2.2 La collecte de données

La collecte de données s'est effectuée à partir d'un questionnaire d'entrevue structurée. Le questionnaire comprenait vingt-etune questions, dont onze portaient sur le statut socioéconomique et sur la situation de famille. Il a été construit dans les deux langues officielles, le français et l'anglais et chaque version a été soumise à un prétest. L'enquête s'est déroulée en décembre 1994 et janvier 1995.

2.2 Le contexte géo-linguistique

La ville de Sudbury a semblé être un endroit idéal pour effectuer une telle enquête. Elle comporte, en effet, une incidence de 27,5% de francophones (Statistique Canada, 1993), c'est-à-dire plus du quart de sa population, ce qui est notable, en Ontario, dans les villes de plus de cent mille habitants.

La technique d'échantillonnage retenue est une forme d'échantillonnage statifié par grappes (Gauthier, 1992:218), c'est-à-dire qu'après avoir sélectionné les endroits pertinents, c'est par le porte à porte que s'est effectuée la collecte. Cette technique nous permettait de mieux cibler la population franco-ontarienne, dans une ville non majoritairement francophone, tout en garantissant, croyions-nous, une plus grande diversité socio-économique dans l'échantillon.

La collecte de données s'est donc principalement effectuée dans trois quartiers de la ville de Sudbury. Plusieurs facteurs ont contribué à la sélection de ces endroits: soit leur incidence élevée de francophones (représentée par les pourcentages entre parenthèses)², soit la présence d'une grande paroisse francophone dans le quartier ou encore leur distanciation, c'est-à-dire leur éloignement respectif dans la ville. Ainsi, les quartiers du Moulin-à-Fleur (45,9%), de Minnow Lake (26%), l'est (29,8%) et l'ouest (43,2%) du quartier San Francisco furent retenus. À cela s'est ajoutée une petite ville de la banlieue de Sudbury: Chelmsford (56,2%)³.

2.3 L'échantillon

Pour assurer, d'une part, la comparabilité des résultats entre les deux groupes linguistiques et, d'autre part, à la fois parce que

² Les chiffres sont tirés du recensement de 1986 de Statistique Canada. Une incidence marquée de francophones est une incidence qui est pratiquement équivalente ou plus élevée que la proportion de francophones qui se retrouve dans la région, c'est-à-dire, que 27,5%.

³ À la fin de l'enquête, une quarantaine d'entrevues ont aussi été effectuées dans le quartier de Nickeldale.

ce sont encore les femmes, semble-t-il, qui entretiennent le plus les liens familiaux (Pitrou, 1992) et que ce sont elles qui sont le plus souvent parents seuls, nous avons décidé de constituer l'échantillon à partir des mères, c'est-à-dire de femmes ayant eu au moins un enfant (les femmes en gestation étant exclues).

Dans le cadre de l'enquête, une famille a été considérée francophone si la langue d'usage à la maison est le français, c'est-à-dire si la mère et ses enfants parlent le français entre eux; dans tous les autres cas, la famille est considérée non francophone, c'est-à-dire majoritairement anglophone. De plus, pour les fins de la présente analyse, le statut socioéconomique retenu est celui de la mère et il a été déterminé à partir de son occupation, en fonction de l'échelle construite sur la base des données du recensement de 1981 (Blishen, Carroll et Moore, 1987).

2.4 Description de l'échantillon

L'ensemble de l'échantillon comprend 302 répondantes, réparties en 188 mères francophones (MF) et 114 mères anglophones (MA).

Plusieurs variables, autres que la langue, permettent de tracer le profil des répondantes: l'âge, le statut matrimonial et la structure familiale, la composition du foyer au moment de l'entrevue, la taille de la famille immédiate et de la famille étendue, l'occupation et le niveau de scolarité.

Un bref survol des caractéristiques de l'échantillon s'impose.

Mises à part la surreprésentation des francophones⁴ — 62,3% des répondantes ont déclaré le français comme langue maternelle et/ou d'usage — et la moyenne d'âge des femmes interrogées qui est probablement trop élevée (43,5 ans), l'échantillon correspond dans l'ensemble aux données de recensement (1991) pour la ville de Sudbury.

Ainsi, pour le statut matrimonial et la structure familiale: 75,8% des répondantes ont déclaré être mariées, 8,6%, être

⁴ Justifiable, selon nous, compte tenu des fins de l'analyse.

conjointes de fait⁵ et 15,6%, être à la tête de famille monoparentale. Seule cette dernière proportion est plus élevée que le taux enregistré dans la population sudburoise (13,9%) [Tableau 1: annexe]; cela est dû au fait que l'on retrouve une bien plus grande proportion de familles monoparentales chez les répondantes anglophones (18,4%)⁶. Ce résultat s'explique sans doute par la technique d'échantillonnage choisie qui privilégiait les quartiers où se retrouvait une concentration de francophones, quartiers où il est aussi plus probable de trouver des logements à prix modiques.

En ce qui a trait au nombre de personnes par ménage, la moyenne des membres vivant au foyer au moment de l'entrevue est de 3,4 personnes. Ce chiffre comprend la mère et il est très près de la moyenne de 3,1 du recensement de 1991 pour la région de Sudbury. En fait, ce qui est le plus courant, dans l'échantillon, est de trouver au sein du foyer, un conjoint (78,1%) et au moins un enfant (81,1%). Les répondantes ont aussi nommé d'autres membres de la famille qui vivaient avec elles au moment de l'entrevue. Règle générale, ce sont des membres apparentés de la répondante: le frère ou la soeur, le père, la mère ou d'autres membres de sa famille.

Signalons cependant que dans l'ensemble, il semble que les mères anglophones ont plus tendance à partager leur foyer avec d'autres membres de leur famille que les mères francophones [Tableau 2: annexe].

Voulant connaître l'étendue du réseau familial disponible, nous avons interrogé les femmes sur leur famille immédiate et

⁵ De ces deux groupes, 9.3% des francophones (n=162) et 25.8% des anglophones (n=93) ont déclaré vivre dans une famille reconstituée.

⁶ Dans le présent article, les données de l'échantillon sont comparées à celles provenant du recensement de 1991, pour la population globale de la région de Sudbury. Pour obtenir une comparaison plus spécifique, pour les familles uniquement, entre les données de la région et celles de l'ensemble de l'Ontario, voir Bernier, 1995. Certaines disparités, existent entre le Nord et les autres régions de l'Ontario, pour certaines des variables mentionnées ici.

sur leur famille élargie. Dans le premier cas, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble formé par leurs parents, frères et soeurs (à l'exclusion de celles ou ceux habitant au fover, ou disparus), la moyenne de la taille de la famille immédiate pour tout l'échantillon est de 7,5 membres; pour les MF, elle est de 8 membres (n=186), alors que pour les MA elle est constituée de près de 6,7 membres (n=114), cette différence étant significative⁷. En ce qui concerne la famille élargie, c'est-à-dire l'ensemble formé par les grands-parents, les oncles, les tantes, les neveux, les nièces, les cousins et tout autre membre qui n'était pas considéré dans la famille immédiate, on obtient aussi une différence statistiquement significative8 entre les deux groupes: une moyenne de 71,4 (n=184) membres chez les francophones et de 48,6 (n=111) chez les anglophones (la moyenne pour l'échantillon: 62,8 membres par famille, n=295). Bien que cette information n'ait pas été soumise à vérification, et qu'en ce sens les réponses soient sujettes à caution (nous n'avons établi aucune limite quand aux degrés de parenté), ce qui nous importait était d'avoir une idée sur l'estimation qu'en donnent les répondantes. Ainsi, il apparaît clairement que les francophones jugent que leur famille étendue est nombreuse, ceci pouvant par ailleurs s'appuver sur la réalité empirique de la génération des «baby boomers» : les femmes canadiennes-françaises, effectivement, avaient démontré, encore là, un indice synthétique de fécondité supérieur aux autres femmes canadiennes (Lacourse, 1994:310).

En ce qui a trait à *l'occupation*, dans l'ensemble de l'échantillon, 17.9% (n=302) des mères ont déclaré que s'occuper de la famille constituait leur occupation principale, 3.3% (n=302) ont déclaré être étudiantes et 56.6% (n=302), être à l'emploi à l'extérieur du foyer (dont 68.2%, n=173, à temps plein). La plus grande proportion des répondantes qui travaillent à l'exté-

⁷ t = 2.04; D = 298; p < 0.05

⁸ t = 3.31; D = 293; p < 0.001.

rieur du foyer sont employées de bureau (26,6%; n=229)°; les autres occupations correspondent à peu de choses près à celles qui ont été identifiées ailleurs pour la région ou le groupe linguistique (Bernier, 1995; ACFO, 1988; Cardinal et Coderre, 1992).

On a établi, comme nous l'avons déjà mentionné, le statut socioéconomique des mères selon leur occupation et en fonction de l'échelle construite à partir du recensement de 1981 (Blishen, Carroll et Moore, 1987) puis on a ramené les cotes à cinq niveaux.

La plus grande proportion des femmes se situe soit dans la classe moyenne inférieure, soit dans la classe inférieure (32,8% et 30,1%, respectivement, n=229). Cependant, il existe certaines différences selon la langue: la plus grande proportion des francophones de l'échantillon se situe dans la classe moyenne inférieure (34,2%, n=146) alors que, pour les anglophones, cette proportion se retrouve dans la classe inférieure (33,7 %, n=83) (ce qui inverse les données obtenues dans le profil statistique des familles franco-ontariennes, Bernier, 1995). Comme on pouvait s'y attendre, la classe supérieure, quelle que soit la langue, est celle dans laquelle on observe le moins de mères [Tableau 3: annexe]. Un test-t, toutefois, n'a pas révélé de différences significatives entre les deux groupes linguistiques¹⁰.

Les mères, pour l'ensemble de l'échantillon, relativement aux niveaux de scolarité atteints, sont, en général, assez scolarisées. La plupart d'entre elles ont fait un cours collégial (31,8%); 14,2% ont étudié au premier cycle universitaire et 4% ont fait des études supérieures; par contre, 17,9% n'ont pas terminé leurs études secondaires alors que près de 10% n'y ont jamais accédé. On remarque cependant, chez les MF, une plus grande proportion qui ne se sont pas rendues au secondaire, ce qui confirme les données obtenues antérieurement (Bernier, 1995).

⁹ Les domaines d'occupation des répondantes ont été catégorisés à partir de l'Index canadien des occupations de 1981.

¹⁰ Test t = 0.67; D = 227; p = 0.501

De même, plus de MA ont fait des études universitaires de premier cycle. Pourtant, une plus grande proportion de MF ont effectué des études supérieures. Ce dernier résultat est aussi en concordance avec les résultats déjà obtenus (Bernier, 1995): les femmes francophones qui font des études ont tendance à y demeurer plus longuement que leurs consoeurs anglophones. Malgré ces variantes dans les distributions, on ne découvre aucune différence significative selon la langue en ce qui concerne la scolarité des mères de l'échantillon¹¹ [Tableau 4: annexe].

L'information sur *les pères* a été donnée par les mères. Si l'on se fie à leurs déclarations, 71.9% (n=249) des pères travaillent au moment de l'entrevue. Parmi ces travailleurs, seulement 3.9% (n=180) oeuvrent à temps partiel. Un seul des pères est étudiant.

Si l'on utilise l'Index canadien des occupations de 1981 pour les domaines d'occupations, on remarque qu'un quart des pères travaillent dans les mines, ce qui constitue un nombre un peu trop élevé par rapport à la réalité sudburoise dans son ensemble. Ailleurs, la répartition des occupations tend à s'apparenter à la distribution réelle.

La plus grande proportion des pères (50,2%) ont une occupation de niveau moyen-inférieur; seulement 6,4% (n=249) d'entre eux, se trouvent au niveau supérieur.

Les déclarations des mères révèlent de plus que la plus grande proportion des pères auraient un diplôme d'études secondaires (26,3%; n=251), alors que 12,4% (n=251) n'auraient jamais atteint le secondaire. Par contre, 16,3% (n=251) auraient fait des études universitaires de premier cycle et un autre 4,4% (n=251) auraient fait des études supérieures [Tableau 5: annexe].

Bref, les répondantes de l'échantillon et leur conjoint ne manifestent pas trop de disparités avec l'ensemble de la population de la région dans laquelle ils et elles se trouvent.

¹¹ U=10024,5; z=-0.9667; p=0.3337.

3. Les résultats

Pour mesurer la solidarité familiale, comme nous l'avons déjà signalé, nous avons voulu, dans un premier temps, identifier quels sont les membres de la famille avec lesquels la répondante entretient le plus de relations ou avec lesquels elle est le plus en communication, et la fréquence de ces relations¹². Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressées au type d'aide reçue ou fournie dans le cadre de la famille dans le but d'identifier le genre d'échanges pouvant se produire dans le cercle familial. À cela nous avons voulu ajouter une question en ce qui a trait à la fréquence de l'aide reçue¹³, non seulement parce que cela nous apparaissait comme un autre indicateur de la solidarité familiale, mais aussi parce que nous voulions vérifier la thèse selon laquelle l'aide donnée ou reçue serait différente selon le niveau socioéconomique, c'est-à-dire, la classe sociale.

3.1 Membres privilégiés et fréquence des relations

Une assez grande majorité des répondantes ont signalé leur soeur d'abord (f=200), puis leur mère (f=184), comme étant les membres de la famille avec lesquels elles entretenaient le plus de relations; vient ensuite le frère et en quatrième, le père, suivi des enfants, comme le fait voir le tableau 6, ci-contre.

Par la suite, nous avons voulu faire préciser de quel ordre était la fréquence de ce que les répondantes entendaient par «relations privilégiées». Dans le tableau 7, on peut voir que pour

¹² Les réponses des mères étaient codifiées à partir d'une séquence temporelle à plusieurs éléments: 1) moins d'une fois par mois; 2) environ une fois par mois; 3) de deux à trois fois par mois; 4) environ une fois par semaine; 5) quelques fois par semaine; 6) presque tous les jours. Seul le nombre de fois était retenu; la durée et l'importance de la communication n'ont pas été prises en compte.

¹³ Les réponses des mères étaient codifiées à partir d'une échelle à plusieurs éléments: 1) de façon régulière; 2) souvent; 3) parfois; 4) rarement.

bon nombre de mères, ces relations s'effectuent sur une base presque quotidienne. Les faits saillants de ces résultats nous font voir, d'une part que la soeur est mentionnée par 200 mères quant à la personne privilégiée dans les relations (66,2%, n=302), alors que, d'autre part, les quinze répondantes qui signalent avoir des relations avec leurs petits-enfants, déclarent les voir pratiquement tous les jours.

Tableau 6

Pourcentage et fréquence des répondantes ayant des relations privilégiées selon les personnes mentionnées

Membre de la famille	Répondantes 100% = 302		
	%	f	
-soeur	66,2%	200	
-mère	60,9%	184	
-frère	43,0%	130	
-père	36,4%	110	
-fille	26,5%	79	
-fils	24,2%	72	
-oncles et tantes	19,2%	57	
-cousins et cousines	14,6%	44	
-nièces	12,3%	37	
-neveux	9,3%	28	
-grands-parents	6,0%	17	
-petits-enfants	5,0%	15	
-autre membre	2,6%	7	
-beau-fils	2,0%	6	
-bru	2,0%	6	

N.B. Les pourcentages se lisent dans le sens horizontal. Les répondantes peuvent avoir donné des réponses multiples.

Pourcentage des répondantes ayant indiqué des relations presque quotidiennes en fonction du nombre de répondantes par membre mentionné

Tableau 7

Membre de la famille	Répondantes	n
-petits-enfants	46,7%	15
-autre membre	42,9%	7
-fille	38,0%	79
-mère	37,5%	184
-beau-fils	33,3%	6
-père	28,2%	110
-fils	27,8%	72
-soeur	24,5%	200
-bru	16,7%	6
-grands-parents	11,8%	17
-oncles et tantes	8,8%	57
-frère	8,5%	130
-nièces	8,1%	37
-neveux	7,1%	28
-cousins et cousines	4,5%	44

N.B. Les pourcentages se lisent dans le sens horizontal. Les répondantes ont en général donné des réponses multiples.

3.2 Aide reçue et fournie

L'enquête a aussi révélé que 59,8 % (n=301) des répondantes ont déclaré recevoir une aide quelconque de leur famille et qu'elles disent en donner dans une proportion de 78,7 % (n=300). Pourtant, malgré ces affirmations, les répondantes n'ont pas nommé dans de très grandes proportions les personnes leur fournissant de l'aide. On peut malgré tout noter que la personne, dans la famille, qui en donne le plus semble être la mère (35,8 %, f=108), suivie de près par la soeur (34,4 %, f=104), et qu'il s'agit le plus souvent d'une aide régulière.

Tableau 8

Pourcentage et fréquence des répondantes ayant reçu de l'aide selon la personne mentionnée

Membre de la famille	Répondantes 100% = 302		
	%	f	
-mère	35,8%	108	
-soeur	34,4%	104	
-père	17,9%	54	
-frère	13,2%	40	
-fille	12,3%	37	
-fils	10,3%	31	
-oncles et tantes	5,3%	16	
-cousins et cousines	2,3%	7	
-nièces	2,0%	6	
-autre membre	2,0%	6	
-beau-fils	1,3%	4	
-bru	0,7%	2	
-grands-parents	0,7%	2	
-petits-enfants	0,3%	1	
-neveux	0,3%	1	

Une fois ces données obtenues, il s'agissait de vérifier, s'il y a différence entre les familles anglophones et les familles francophones pour les indicateurs mentionnés.

3.3 Vérification

. La solidarité familiale

Pour vérifier si la solidarité familiale est plus grande dans les familles franco-ontariennes que dans les autres familles en Ontario, nous avons procédé à une série de quatre analyses statistiques sur les données que nous venons de présenter de l'échantillon.

Nous avons d'abord examiné s'il y avait une différence entre les deux groupes linguistiques en ce qui a trait aux fréquences des relations avec les membres de la famille. Le test non paramétrique Mann-Whitney a été effectué sur la fréquence des relations, en fonction de la langue, pour chaque membre de la famille mentionné par les mères. Les résultats n'ont révélé aucune différence statistique significative.

Tableau 9
Différence dans la fréquence des relations selon la langue pour chaque membre de la famille

Membre en relation avec la répondante	Médiane (MF)	Médiane (MA)	U	z
-soeur	105,49	91,63	3969,0	-1,6591
-mère	90,40	94,64	3750,5	-0,5477
-frère	65,59	65,34	1924,5	-0,0374
-père	55,48	56,92	1383,0	-0,2339
-fille	38,16	44,48	541,0	-1,1669
-fils	37,16	35,33	567,5	-0,3719
-oncles et tantes	26,38	33,85	273,0	-1,6699
-cousins et cousines	21,75	24,11	187,5	-0,5803
-nièces	19,58	17,79	135,5	-0,4840
-neveux	15,09	13,59	83,5	-0,4808
-grands-parents	8,19	11,63	15,5	-1,2106
-petits-enfants	7,00	10,75	11,0	-1,5229
-beau-fils	4,67	2,33	1,0	-1,6499
-belle-fille	3,67	3,33	4,0	-0,2247
-autre membre	3,13	5,17	2,5	-1,2967

Une deuxième analyse a consisté en un examen des différences de moyennes entre les deux groupes linguistiques relativement à la fréquence des aides reçues par chacun des membres de la famille. Encore une fois, les analyses n'ont révélé aucune différence significative.

Une troisième analyse s'est portée sur la moyenne des personnes avec lesquelles la répondante a déclaré avoir des relations. Nous remarquons qu'en moyenne, les MF ont nommé plus de personnes avec lesquelles elles entretiennent des relations que les MA (3,4 comparativement à 3,1 pour les MA). Cependant, encore une fois, cette différence ne s'est pas révélée significative.

Tableau 10

Différence de moyennes entre les fréquences des aides reçues selon la langue

1	yenne Moyenne		
(1	MF) (MA)		
-oncles et tantes -mère -frère -fille -cousins et cousines -nièces -père -fils -beau-fils -autre membre	2,2069 2,1282 2,1667 2,5714 2,1429 2,1364 2,0800 2,3636 2,0000 1,8889 2,0000 2,2500 2,0000 1,0000 1,9667 2,0952 1,9474 1,7500 1,3333 1,0000 1,3333 2,0000 1,0000 1,0000	0,39 95 -0,74 11 0,03 85,1 -0.86 34 0.32 33 -0,35 4 0,75 4 -0,45 49 0,49 25 0,50 2 -0,63 1,2	

signifie qu'il n'y avait aucune analyse possible.

Enfin, la dernière analyse effectuée dans le but de pouvoir confirmer que la langue est un déterminant important de l'intensité de la solidarité, a, cette fois, donné des résultats statistiquement significatifs, à p < 0,05. Il s'agissait de la moyenne des personnes nommées rendant des services à la répondante: les MF présentent une moyenne de 0,63, tandis que les MA ont une moyenne de 0,36. Cependant, les moyennes sont

un signe positif signifie que la moyenne pour les MF était plus élevée que celle pour les MA (ce qui est la direction de l'hypothèse)

si peu élevées qu'il apparaît difficile de se servir de ce résultat pour confirmer l'hypothèse, d'autant qu'aucune autre analyse n'a démontré de résultats significatifs. Il nous faut infirmer l'hypothèse.

Ainsi, nous ne sommes pas en droit de penser que le facteur linguistique soit important dans la mesure de la solidarité familiale. Nous voyons par le fait même que le modèle de communauté solidaire/famille solidaire ne peut pas être utile dans l'analyse de la famille francophone en Ontario.

. Formes d'échanges et statut socioéconomique

Le dernier point à vérifier, avant de conclure, s'interroge à savoir si le statut socioéconomique a une incidence sur les formes d'échanges familiaux. Certaines études, comme nous l'avons signalé, ont montré que les personnes des classes supérieures avaient tendance à donner ou à recevoir de l'aide financière de leur famille alors que celles qui appartenaient aux classes inférieures échangeaient plutôt des services. Or, cette hypothèse n'a pas trouvé ici confirmation.

Nous avons établi des moyennes de personnes qui ont donné des services à la répondante et nous les avons comparées selon le statut socioéconomique. Ces comparaisons n'ont pas révélé de différences significatives: nous n'avons pas observé en tout cas que plus la classe sociale s'élevait, moins les membres de la famille se rendaient des services. La corrélation de Spearman est très faible $(r_s=-0.07; p=0.275)$. En effet, nous pouvons remarquer qu'une très grande proportion de répondantes (71.2%; n=229) n'ont nommé aucun membre de leur famille qui leur fournisse des services, indifféremment du statut socioéconomique.

Nous avons aussi effectué une corrélation de Spearman sur les moyennes de personnes qui donnent de l'aide financière aux répondantes. Cette fois, 89,5% (n=229) des répondantes n'ont nommé aucun membre de la famille qui leur aurait apporté une aide financière quelconque. La corrélation de Spearman s'est avérée encore plus faible que dans le premier cas (r_s =-0,02; p=0,726).

Les résultats de ces deux analyses vont à l'encontre des travaux publiés sur la solidarité familiale. En effet, il semble reconnu qu'un des principes de base de la solidarité au sein d'une famille est l'échange d'aide financière, ou son corollaire, l'échange des biens et des services (Pitrou, 1978). Cet aspect des choses semble à ce point mis en évidence par divers travaux qu'il ne suscite guère de débats. Aussi faut-il interpréter avec prudence nos résulats à ce sujet: peut-être n'avions-nous pas un instrument de mesure suffisamment sensible pour percevoir les différences; peut-être encore que la technique d'échantillonnage choisie (sélection de quartiers à partir d'un critère de base: grande concentration de francophones), bien qu'idéale pour cerner l'échantillon voulu, a donné accès à une population présentant trop peu de variété dans la stratification sociale, pour permettre une analyse aussi spécifique? Cet aspect de la question mériterait d'être repris lors d'une enquête ultérieure.

4. La fin d'un mythe

L'enquête auprès des mères sudburoises voulait apporter plus de précision à notre recherche précédente sur les familles franco-ontariennes (Bernier, 1995). En effet, le profil statistique établi alors n'avait pu déterminer de différences réellement importantes entre les familles des deux groupes linguistiques. Nous avions conclu que ces différences devaient exister au sein d'un certain ethos familial et qu'une approche par le biais de la solidarité pourrait en être un des révélateurs.

Ce ne fut pas le cas. Comme nous venons de le montrer, il n'existe aucune différence selon la langue en ce qui a trait aux relations et aux communications entre les membres de la famille et leur fréquence, au genre d'aide ou de services échangés et leur fréquence.

Comment expliquer ces résultats? Est-ce à dire que la famille franco-ontarienne n'a pas de spécificité? Trois facteurs, nous semble-t-il, peuvent être invoqués pour tenter de comprendre ce phénomène.

Un premier aspect est lié à la définition, au sens social, que prend la famille dans la société postmoderne. Peu de trames discursives aujourd'hui, en effet, parleraient de la famille comme «fondement de la société, base de l'ordre social», ce qui pourtant était le cas, jusqu'à tout récemment encore. Depuis que la famille est redevenue un lieu de préoccupations de recherche, les divers analystes sociaux s'entendent pour reconnaître à la famille postmoderne deux caractéristiques principales: multiplicité et variabilité de ses formes et expansion de son importance émotionelle. C'est davantage, en effet, comme réseau affectif complexe de relations et comme lieu d'appartenance que les personnes voient leur famille aujourd'hui. Cette individualisation du sens de la famille a des conséquences sur les structures sociales de référence dans l'identité de l'individu. En effet, de totalement immergée, coulée pourrait-on dire, dans la communauté ethnique ou politique, la famille, en société postmoderne, prendrait sa propre place, distincte, dégagée de la communauté, ce qui aurait pour effet de transformer les liens de l'individu à ces deux instances; c'est médiatisé par la famille qu'on s'identifiait à la communauté, jadis; c'est en rapport à ses propres valeurs, priorités, croyances, de façon individuelle, que l'on s'y identifie aujourd'hui. Ce dédoublement de l'axe du référent identitaire produit, semble-t-il, en contexte minoritaire, un décalage important: alors que, comme toutes les autres familles, la famille franco-ontarienne subit les variations propres aux familles postmodernes et au contexte global, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes voient encore, dans leurs référents symboliques, leur famille comme intégrée à la communauté ethno-politique; d'où confusion, dans les représentations, entre sentiment d'appartenance à l'ethnie (identité nationalitaire) et sens d'appartenance à sa famille.

Deux autres facteurs pourraient aussi être succinctement soulevés comme hypothèses explicatives. Le premier relève du contexte global dans lequel doivent vivre les familles en cette fin de siècle. En effet, dans un contexte où le désengagement progressif de l'État et l'augmentation de la pauvreté dans les familles transforment les dynamiques familiales, on est peut-être plus enclin à se demander comment survivre ou comment s'organiser qu'à identifier ce qui est un échange de ce qui est un service, ce qui est comptabilisable de ce qui ne l'est pas. Aussi,

peut-être faudrait-il se demander, alors que la question des solidarités familiales est de plus en plus à l'ordre du jour, s'il n'est pas temps d'en changer les indicateurs, si les instruments qui ont été développés dans le cadre d'un autre contexte (croissance économique; expansion de l'État-providence) ne sont pas, en quelque sorte, obsolètes? Ainsi ne peut-on penser que, par exemple, l'aide reçue ou fournie dans le contexte familial ne peut plus réellement être un indicateur approprié puisque la majorité des familles doit compter sur ses membres pour faire face aux difficultés sociales actuelles?

Mentionnons finalement un autre aspect des sociétés postmodernes qui a une incidence certaine sur les définitions du contexte social et sur les comportements dans leur ensemble. Dans des sociétés de masse-médiatisation, on assiste à une certaine homogénéisation des populations quant à leur vision du monde, leurs comportements, leurs désirs et souvent même leurs symboles comme l'ont démontré certains travaux récents (Laflamme et Dennie, 1990; Laflamme et Berger, 1988). Pourquoi la population francophone du nord de l'Ontario feraitelle exception à la règle? Ne vit-elle pas dans un contexte présentant plusieurs similitudes avec celui dans lequel vit aussi la population anglophone qu'elle côtoie?

Concluons. Ainsi, tant dans la configuration du profil statistique que dans une comparaison des solidarités familiales, la famille franco-ontarienne se distingue peu, dans les faits, de la famille anglophone en Ontario.

Pourtant, des différences entre elles existent sûrement, ne serait-ce que parce que les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes y croient, qu'ils et elles se reconnaissent une spécificité en leur famille, en ce que leurs constructions symboliques, leur *idée* de leur famille postule cette différence.

Et ce n'est pas parce que cette spécificité, cet *ethos*, n'apparaît pas dans les formes d'échanges familiaux qu'elle ne se manifesterait pas autre part, par exemple, dans le discours des Franco-Ontariens et des Franco-Ontariennes sur les formes d'échanges familiaux, ou même, globalement, dans leurs discours sur la famille elle-même.

Bibliographie

- Association canadienne-française de l'Ontario (1988). Les francophones tels qu'ils sont en 1986. Recueil Statistique. Vanier: ACFO.
- Bawin-Legros, B. (1988). «Fonctions et structures familiales. Théorie, modèles et typologies». In Familles, mariage, divorce: une sociologie des comportements familiaux contemporains. Bruxelles: Pierre Mardaga.
- Beauvolsk, M-A. (1995). «Le phénomène d'ajustement de la famille reconstituée franco-ontarienne». In Bernier, C., Laroque, S. et Aumond, M. (dir.) Familles francophones: multiples réalités. Actes du colloque. Sudbury: Institut franco-ontarien, 181-194.
- Bernard, R. (dir.) (1990). Vision d'avenir. Ottawa: Fédération des jeunes canadiens-français, Livre I: Le déclin d'une culture.
- Bernier, C. (1995). «Familles franco-ontariennes : un profil statistique». In Bernier, C., Larocque, S. et Aumond, M. (dir.) Familles francophones : multiples réalités. Actes du colloque. Sudbury : Institut franco-ontarien, 107-134.
- Bernier, C., Larocque, S. et Aumond, M. (dir.) (1995). Familles francophones: multiples réalités. Actes du colloque. Sudbury: Institut franco-ontarien.
- Blishen, B., Carroll, W., and Moore, C. (1987). «The 1981 socioeconomic index for occupations in Canada». Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie: 24, 465-488.
- Breton, R. (1983). «La communauté ethnique, communauté politique». Sociologie et Société: 15(2), 23-38.
- Cardinal, L. et Coderre, C. (1992). «Les francophones telles qu'elles sont : les Ontaroises et l'économie». Revue du Nouvel Ontario : 12, 151-181.
- Carrière, F. (1993). «La métamorphose de la communauté franco-ontarienne». *In* C. J. Jaenen (directeur) *Les Franco-Ontariens*, (p. 305-340). Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.

- Choquette, R. (1977). Langue et religion: histoire des conflits anglo-français en Ontario. Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa.
- Connidis, I. A. (1989). Family Ties and Aging. Toronto: Butterworths.
- Dandurand, R. (1995). «Une théorie qui se cherche. Pistes de réflexion pour une analyse sociale de la vie familiale». In Bernier, C., Larocque, S., et Aumond, M. Familles francophones: multiples réalités. Actes du colloque. Sudbury: Institut franco-ontarien, 19-34.
- Gauthier, B. (1992). Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données. (2e édition) Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Gervais, G. (1993). «L'Ontario français (1821-1910)». In C.J. Jaenen (dir.) Les Franco-Ontariens, (p. 49-125). Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Juteau, D. et Séguin-Kimpton, L. (1993). «La collectivité francoontarienne: structuration d'un espace symbolique et politique». In C.J. Jaenen (dir.) Les Franco-Ontariens, (p. 265-304). Ottawa: Presses de l'Université d'Ottawa.
- Kellerhals, J. et Roussel, L. (1987). «Les sociologues face aux mutations de la famille. Quelques tendances des recherches». L'Année sociologique: 37, numéro spécial Sociologie de la famille, Paris.
- Kellerhals, J., Valente, L., Troutot, P-Y., et Lazega E. (1984). Microsociologie de la famille. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kulis, S. S. (1991). Why Honor Thy Father and Mother? Class, Mobility and Family Ties in Later Life. New York: Garland Publishing.
- Lacourse, M-T. (1994). Famille et société. Québec : McGraw-Hill.
- Laflamme, S. et Berger, J. (1988). «Compétence linguistique et environnement social». The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes: 44(4), 619-638.

- Laflamme, S. et Donald, D. (1990). L'ambition démesurée. Sudbury: Institut franco-ontarien.
- Lee, T. R., Mancini, J. A. & Maxwell, J. W. (1990). «Sibling Relationships in Adulthood: Contact Patterns and Motivations». *Journal of Marriage and the Family*: 52, 431-440.
- Litwak, E. (1965). «Extended kin relations in an industrial democratic society». Social structure and the Family: Generational Relations. Toronto: Prentice Hall Inc., 290-323.
- McKee-Allain, I. (1995). «Les familles acadiennes des années 1990 : profil et enjeux». In Bernier, C., Larocque, S. et Aumond, M. (dir.) Familles francophones : multiples réalités. Actes du colloque. Sudbury: Institut franco-ontarien, 93-106.
- Michel, A. (1972). Sociologie de la famille et du mariage. Paris: Presses Universitaires de France.
- Mutran, E. (1985). «Intergenerational Family Support Among Blacks and Whites: Response to Culture or to Socioeconomic Differences». *Journal of Gerontology*: 40, 382-389.
- Parsons, T. et Bales, R. (1955). Family: Socialization and Interaction Process. New York: Free Press, 3-33.
- Pitrou, A. (1994). Les politiques familiales: Approches sociologiques. Paris : Syros.
- Pitrou, A. (1978). Les solidarités familiales : vivre sans famille? Toulouse : Éditions Privat.
- Roberge, A. (1985). «Réseaux d'échange et parenté inconsciente». Anthropologie et sociétés: 9(3), 5-31.
- Roberge, P. (1994). «Difficultés de communication dans les familles recomposées francophones du nord-est de l'Ontario». Revue du Nouvel Ontario: 15, 35-50.
- Segalen, M. (1981). Sociologie de la famille. Paris : Armand Colin.
- Singly, F. de (dir.) (1991). La famille, l'état des savoirs. Paris: Éditions La découverte.
- Singly, F. de (1987). Fortune et infortune de la femme mariée. Sociologie de la vie conjugale. Paris : PUF.
- Smith, T. A. (1991). «Family Cohesion in Remarried Families». Journal of Divorce and Remarriage: 17, 49-66.

- Spitze, G. & Logan, J. R. (1991). «Sibling Structure and Intergenerational Relations». *Journal of Marriage and the Family*: 53, 871-884.
- Spitze, G. & Logan, J. R. (1992). "Helping as a Component of Parent-Adult Child Relations". Research on Ageing: 14, 291-312.
- Statistics Canada. (1981). Standard Occupational Classification (1980). Ottawa: Minister of Supply and Services Canada.
- Statistique Canada. (1993). Profil de recensement de North Bay, Sault Ste Marie, Sudbury et Thunder Bay. Partie A. (1991). Ottawa: Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie.
- Statistique Canada (1994). La famille et les amis. Enquête sociale générale. Réalisé par McDaniel, S.Strike, C. Ottawa: Ministre de l'industrie, des Sciences et de la Technologie.
- Statistique Canada. (1988). *Profils. Sudbury: Partie 1 (1986)*. Ottawa: Ministre des Approvisionnements et Services Canada.
- Troll, L. E., Miller, S. J. & Atchley, R. C. (1979). Families in Later Life. Belmont, California: Wadsworth Publishing Company, Inc.
- White, L. K. & Riedmann, A. (1992). «Ties Among Adult Siblings». Social Forces: 71, 85-102.

Annexe

Tableau 1

Statut matrimonial, structure de la famille de l'échantillon (selon la langue) et population des familles de recensement, région de Sudbury (1991)

Statut matrimonial et structure de la	Échantillon			Population
famille	MF	MA	total	total
	n=188	n=114	n=302	n=43 655
-mariée	79,8%	69,3%	75,8%	78,3%
-conjointe de fait	6,4%	12,3%	8,6%	7,8%
-monoparentale	13,8%	18,4%	15,6%	13,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 2

Proportion des membres de la famille vivant au foyer au moment de l'entrevue

Membres de la famille	MF n=188	MA n=114	Échantillon total n=302
-enfant(s) de la répondante	80,3%	82,5%	81,1%
-conjoint de la répondante	78,7%	77,2%	78,1%
-mère de la répondante	1,6%	3,5%	2,3%
-frère ou soeur de la répondante -enfant du conjoint (distinction	1,6%	2,6%	2,0%
faite par la répondante) -autre membre de la famille de la	0,5%	3,5%	1,7%
répondante	1,6%	0,9%	1,3%
-père de la répondante	0,5%	1,8%	1,0%
-frère ou soeur du conjoint	0,0%	0,9%	0,3%
-père du conjoint	0,0%	0,9%	0,3%
-mère du conjoint	0,0%	0,9%	0,3%

Tableau 3 Proportion des mères qui travaillent à l'extérieur du foyer selon le statut socioéconomique

Statut	MF	MA	Échantillon
socioéconomique	n=146	n=83	total n=229
-inférieur	28,1%	33,7%	30,1%
-moyen inférieur	34,2%	30,1%	32,8%
-moyen	13,7%	13,3%	13,5%
-moyen supérieur	21,2%	19,3%	20,5%
-supérieur	2,7%	3,6%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 4
Proportion des niveaux de scolarité atteints par les mères

Niveaux de scolarité	MF n=188	MA n=114	Échantillon total n=302
-quelques années de primaire -cours primaire complété -quelques années de secondaire -diplôme d'études secondaires -cours collégial -cours universitaire de premier cycle -études supérieures	5,3% 5,3% 16,0% 25,5% 30,9% 12,2% 4,8%	0,9% 3,5% 21,1% 21,1% 33,3% 17,5% 2,6%	3,6% 4,6% 17,9% 23,8% 31,8% 14,2% 4,0%
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 5 Proportion des pères selon le niveau de scolarité tel que déclaré par les répondantes

Niveaux de scolarité	Échantillon total n=251
-quelques années de primaire	6,8%
-cours primaire complété	5,6%
-quelques années de secondaire	21,9%
-diplôme d'études secondaires	26,3%
-cours collégial	18,7%
-université de premier cycle	16,3%
-études supérieures	4,4%
Total	100,0



Les compétences requises pour la transition au monde du travail¹

Rolland LeBrasseur

Introduction

La Commission royale sur l'éducation (1994) a tenté (1) d'identifier les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires aux élèves pour préparer leur avenir, et (2) de proposer des mécanismes (ex.: COFAM) pour faciliter la transition de l'école secondaire au monde du travail. Ces mécanismes entrainent inévitablement un partenariat communautaire avec les gens d'affaires. Dans cette optique, cet article vise à approfondir la notion sous-jacente des compétences à l'employabilité, c'est-à-dire les qualifications recherchées par les employeurs lors de l'embauche de nouveaux employés et le rôle du sondage pour déterminer les attentes des employeurs. Un tel sondage permettra aux décideurs des programmes scolaires et de formation de tenir compte des besoins réels des employeurs. À titre d'exemple, les résultats d'un sondage effectué à Sudbury sont présentés pour combler le manque d'information sur les petites et movennes entreprises (moins de 100 employés). Puisque la Commission ne s'est penchée que sur les besoins des grandes entreprises, les résultats de ce sondage apportent un nouvel élément à la discussion.

Dans un premier temps, nous ferons un survol des prises de position de la Commission portant sur les compétences que le

¹ L'auteur désire remercier Darlene Carmichael-Mercier du Collège Cambrian, Gisèle Bonin et Renée Leduc de l'Université Laurentienne qui l'ont appuyé lors de la création du questionnaire, de l'analyse des résultats et de la rédaction du texte.

système scolaire doit inculquer aux étudiants (les savoirs de base, les compétences académiques et pratiques). En second lieu, nous présenterons ses plans pour les partenariats communautaires (ex.: le COFAM) en ajoutant le rôle des sondages du milieu des affaires. En troisième lieu, nous définirons la notion de compétences à l'employabilité et présenterons les résultats d'un sondage des PME de Sudbury. Nous terminerons avec un résumé des conclusions fondées sur les résultats du sondage et avec un appel visant l'utilisation systématique des sondages comme moyen pratique d'obtenir une collaboration fructueuse des dirigeants des PME.

Les savoirs de base

Au niveau de l'enseignement, la Commission promeut ce qu'elle appelle les «littératies», ou savoirs de base. Celles-ci comprennent les compétences de base traditionnelles telles que la lecture, l'écriture, le calcul et la pensée scientifique auxquelles s'ajoutent l'informatique, le travail collectif ainsi que le respect et l'écoute de l'autre. Les étudiants pourraient ainsi approfondir leur capacité de compréhension et développer un sens de l'analyse critique de la matière qui leur est enseignée. Apprendre à penser devient la base de l'adaptation de la personne au cours de toute sa vie y compris dans le milieu du travail. Bien que la Commission ait noté l'importance des compétences non techniques (travail collectif, respect et l'écoute de l'autre), elle n'a pas fait le lien explicite entre ces compétences personnelles et interpersonnelles et le milieu des affaires.

Les compétences académiques et pratiques

Afin de mieux préparer les étudiants du secondaire au monde du travail ou aux études postsecondaires, la Commission propose une réforme des études secondaires en Ontario. Les trois niveaux de cours que l'on connaît présentement, soit avancé, général et fondamental, seront remplacés par trois types de cours classés selon leur contenu. Les cours «académiques» mettront l'accent sur des connaissances plus générales alors que les cours «appliqués» se pencheront surtout sur les applications pratiques.

Quant aux cours communs, ils reposeront tant sur des approches générales qu'appliquées. Ce nouveau système devrait, selon les commissaires, permettre aux étudiants de poursuivre des études universitaires et collégiales, ou de se lancer directement sur le marché du travail.

D'autres recommandations ont été soumises afin de mieux préparer les jeunes au monde du travail. L'une d'entre elles demande aux élèves de participer à des activités de services communautaires liées au travail ou à la carrière qu'ils envisagent. Les expériences en milieu de travail telles que l'enseignement coopératif sont également fortement recommandées puisqu'elles permettent à l'étudiant de mettre en pratique ce qu'il ou elle a appris en classe.

De plus, au secondaire, les connaissances de base, de même que les habiletés interpersonnelles, l'apprentissage collectif, l'organisation et la prise de décision devront être étudiés sur une base plus vaste et plus pratique, comme la rédaction d'un curriculum vitae ou les techniques d'entrevue. Finalement, une bonne connaissance au niveau des technologies de l'information est perçue comme primordiale dans un monde où l'informatique prend une place de plus en plus grande.

Mais est-ce que tous ces changements proposés répondent aux attentes et aux besoins des employeurs? L'avenir permettra de le déterminer.

Partenariats communautaires

Afin de créer un système attrayant susceptible d'amener les élèves à analyser, comprendre et communiquer leurs connaissances et à les mettre en pratique, la Commission préconise la création de partenariats communautaires sous le chapeau des conseils scolaires communautaires. Ces conseils devraient être formés de membres provenant des secteurs suivants: les parents, les étudiants à partir de la 7e année, les enseignants, des représentants de groupes ethniques et religieux locaux, les prestataires de services (gouvernement), l'administration municipale, les clubs sociaux et les oeuvres de bienfaisance, ainsi que le milieu des affaires. Sans fournir de preuves à l'appui de

ses énoncés, la Commission croit que des spécialistes et des gens de métier se feraient un plaisir d'offrir leurs services ou d'apporter leur contribution aux écoles afin d'alléger le fardeau des enseignants et d'assurer une pratique courante. On admet cependant que le nombre de cadres et d'entreprises qui s'impliquent à ce niveau est minime comparé à ce qu'il devrait ou pourrait être. Le partenariat communautaire inclurait même des stages que les étudiants du secondaire pourraient faire dans les entreprises de la région dans les domaines qui les intéressent.

La Commission n'a que peu à dire sur le fait que l'implication des gens d'affaires n'est pas chose facile. La réussite de leur entreprise dans un milieu compétitif nécéssite un dévouement élevé et de longues heures de travail. Les grandes entreprises peuvent de moins en moins se permettre de libérer un cadre pour des raisons de responsabilité sociale. La problématique des petites et moyennes entreprises (PME) est d'autant plus aiguë. Le dirigeant évalue ses implications, ainsi que celles de son entreprise, en se posant la question suivante: Est-ce que cette activité (ex.: participation à un comité, stage de travail) apportera quelque chose à mon entreprise? L'implication des gens d'affaires serait plus élevée s'ils y trouvaient des incitatifs tels que des ressources additionnelles financières, matérielles ou humaines.

Le COFAM et le sondage

En 1993, bien avant la publication des conclusions de la Commission, le gouvernement de l'Ontario a créé le Conseil ontarien de la formation et de l'adaptation de la main-d'oeuvre (COFAM) pour coordonner les programmes et les services de mise en valeur de la main-d'oeuvre. Il est dirigé conjointement par des représentants du secteur de l'éducation et de la formation, des entreprises, des syndicats et des groupes d'équité. L'implantation de la structure des comités régionaux s'est faite lentement. Ce n'est qu'en 1995 que les comités de la région de Sudbury ont commencé à fonctionner pleinement.

Il n'est pas surprenant que la Commission confie au COFAM le mandat de faciliter l'intégration des diplômés d'écoles

secondaires et les décrocheurs au marché du travail. Cette délégation ne fait que reconnaître la situation existante et évite la création de nouvelles structures coûteuses. La Commission propose des stages d'apprentissage et d'autres types de formation, ainsi que du counseling d'emploi.

Les comités régionaux du COFAM se serviront sans doute de la technique du sondage pour bien comprendre les besoins de la communauté des affaires. Cette pratique est bien établie à Sudbury grâce aux activités des précurseurs du COFAM, soit le SIDAC (Sudbury Industrial Training Advisory Committee) et Boulot Ontario Formation (Comités aviseurs). Le sondage permet à un grand nombre de gens d'affaires d'exprimer leurs opinions sans grand effort et d'influencer les prises de décision importantes (les programmes de formation). Le sondage présenté plus loin en est un exemple récent.

Les compétences recherchées par les employeurs

Le Conference Board du Canada (McLaughlin, 1992), par le truchement de son Conseil corporatif sur l'éducation composé de représentants de grandes entreprises, a identifié les compétences relatives à l'employabilité: les capacités, attitudes et comportements que les employeurs recherchent dans leurs nouvelles recrues et qu'ils développent au moyen de programmes de formation à l'intention de leurs employés. Le profil de l'employabilité comprend trois rubriques: (1) les compétences académiques pour communiquer, penser et apprendre; (2) les qualités personnelles telles que les attitudes et les comportements positifs, la responsabilité et l'adaptabilité; et (3) l'esprit d'équipe.

Les sondages effectués auprès des étudiants, des diplômés et des gérants de grandes entreprises par les chercheurs Evers, Rush, Krompotic et Duncan-Robinson (1993) ont donné des résultats semblables. Quatre rubriques de compétences à l'employabilité furent identifiées: (1) la gestion des gens et des tâches; (2) la communication; (3) la gestion de soi; et (4) la mobilisation de l'innovation et du changement.

Ces deux études visaient plutôt les grandes entreprises qui embauchent beaucoup de diplômés universitaires. Les exigences

des PME restent à préciser. Cette lacune devient inquiétante lorqu'on constate que les PME ont constitué le moteur de la création d'emploi des années 1980 et 1990 (GREPME, 1994). Un sondage visant les compétences à l'employabilité des PME comblerait cette lacune et offrirait l'occasion de faire une comparaison entre les besoins des grandes entreprises et des PME.

Objectifs du sondage

Ce sondage, effectué au cours du printemps 1993 auprès de la communauté francophone d'affaires de la région de Sudbury (ville de Sudbury et région voisinante), tentait d'évaluer les compétences à l'employabilité. Le sondage fut commandité par le Comité aviseur francophone de Boulot Ontario Formation (Région de Sudbury) pour guider leurs décisions quant à la programmation du recyclage.

Méthodologie

Ce sondage téléphonique reposait sur un questionnaire comportant des questions nécessitant des réponses à choix multiple. Les compétences à l'employabilité formaient trois rubriques: les compétences techniques, interpersonnelles et personnelles. Les répondants devaient indiquer l'importance de chaque compétence en cochant une des réponses suivantes: pas important; important; très important. La question se lisait comme suit: «Supposons que vous allez embaucher des gens. Quelles sont les compétences de base dont quelqu'un a besoin pour augmenter ses chances d'obtenir un emploi avec vous?»

Afin d'assurer un contrôle de la qualité, les enquêteurs selectionnés pour ce sondage reçurent une brève formation afin de normaliser leur comportement et leur communication. Une procédure d'appel écrite et une simulation d'appel ont suffi à cette fin. Le critère de trois appels avant l'abandon fut adopté.

Le sondage a été effectué auprès d'une population cible de 297 gens d'affaires francophones dont la grande majorité sont des propriétaires et gérants d'entreprise. Aux fins d'échantillonnage, nous avons utilisé le Répertoire des gens d'affaires francophones du nord-est de l'Ontario (Les Promotions Nord-com, 1992-93). Un échantillon de 151 gens d'affaires fut choisi de façon systématique (chaque deuxième nom sur la liste). Quarante-quatre personnes ont participé, soit un taux de réussite ajusté de 33%, en tenant compte des raisons justifiant la non-participation au sondage (ex.: changement de propriétaire, erreur d'adressse, décès). Les 44 entreprises participantes avaient en moyenne 8,4 employés et se répartissaient sur trois secteurs de l'économie locale:

le commerce de détail (n = 13, moyenne de 14,1 employés) le secteur manufacturier (n = 10, 7,8 employés) le secteur des services (n = 21, 5,2 employés).

Résultats - l'ensemble

Les résultats sont résumés aux Tableaux 1, 2 et 3². En ce qui concerne les compétences académiques (Tableau 1), les plus importantes (moyenne de 2,0 ou plus) se lisent dans l'ordre suivant: Anglais parlé (moyenne de 2,5), Lire l'anglais (2,3), Écrire l'anglais (2,2), Permis de conduire (2,1), Français parlé (2,0) et les Mathématiques (2,0).

Toutes les compétences interpersonnelles (sauf «servir le client chez lui») sont jugées importantes (Tableau 2). Les plus hautes cotes se situent dans l'ordre suivant: être poli (moyenne de 2,8), suivre les directives (2,8), collaborer avec les autres (2,8), savoir se présenter (2,7) et servir le client face à face (2,6).

Toutes les compétences personnelles sont perçues sans exception comme étant très importantes (Tableau 3). La ponctualité (moyenne de 2,9) et une attitude positive (2,8) ont reçu des cotes très élevées.

² CD = commerce de détail; SM = secteur manufacturier; SS = secteur des services. * 1 = Pas important, 2 = Important, 3 = Très important. **Cette compétence fait partie de la fonction discriminante discutée plus loin.

Tableau 1

Les moyennes d'importance des compétences académiques

Compétence	CD	SM	SS	Total
Parler l'anglais Lire l'anglais** Écrire l'anglais** Permis de conduire Parler le français Mathématiques** Calculatrice Licences** Lire le français Traitement de texte Écrire le français Caisse enregistreuse** Comptabilité informatisée	2,5* 2,5 2,4 2,1 2,2 1,8 1,7 1,5 1,7 1,5 1,7 1,5 1,7	2,5 2,3 1,9 2,3 1,8 2,3 1,8 1,6 1,7 1,5 1,3 1,4 1,3	2,5 2,3 2,0 2,0 2,0 1,9 2,0 1,7 1,7 1,6 1,5	2,5 2,3 2,2 2,1 2,0 2,0 1,8 1,8 1,7 1,6 1,5 1,5

Tableau 2

Les moyennes d'importance des compétences interpersonnelles

Compétence	CD	SM	SS	Total
La politesse Suivre les directives Collaborer avec les autres employés Savoir se présenter Servir le client face à face Répondre au téléphone** Servir le client au téléphone Faire des appels Servir le client chez lui	2,8* 2,8 2,9 2,8 2,5 2,4 2,3 1,8	2,7 2,6 2,8 2,7 2,6 1,9 2,1 1,8 1,9	2,8 2,8 2,8 2,7 2,5 2,3 2,2 2,1 1,5	2,8 2,8 2,8 2,7 2,6 2,3 2,2 2,1 1,7

Tableau 3

Les moyennes d'importance des compétences personnelles

Compétence	CD	SM	SS	Total
Ponctualité**	2,9*	2,6	3,0	2,9
Attitude positive	2,8	2,7	2,9	2,8
Débrouillardise**	2,8	2,6	2,7	2,7
Effort continu**	2,6	2,5	2,8	2,7
Propreté**	2,8	2,4	2,9	2,7
Capacité de s'adapter au		1		
changement**	2,7	2,5	2,6	2,6
Tenue	2,8	2,5	2,6	2,6
Initiative**	2,8	2,6	2,6	2,6
Organisation de son travail	2,5	2,4	2,5	2,5

Ces trois tableaux démontrent que le dirigeant de la PME recherche une variété de compétences techniques, interpersonnelles et personnelles. L'attitude et le comportement social du candidat à l'emploi comptent autant que les compétences techniques.

Résultats - les secteurs économiques

Est-ce que les PME dans les différents secteurs de l'économie manifestent des besoins de compétences différents ou semblables? Pour répondre à cette question, une analyse discriminante sur toutes les variables de compétence a été effectuée à l'aide du programme SPSS-X (1986) afin de permettre de différencier les trois secteurs, soient le commerce de détail, le secteur manufacturier et le secteur des services. Les résultats de l'analyse sont présentés au Tableau 4.

La fonction discriminante significative (p < .01) a permis de séparer les trois groupes avec un taux de succès de 86%. Aussi, onze compétences font-elles partie de la fonction discriminante: 5 compétences techniques, 1 interpersonnelle et 6 personnelles.

Les moyennes sont présentées dans les Tableaux 1, 2 et 3. Un fait retient l'attention, à savoir le rapprochement entre le commerce du détail et le secteur des services d'un côté et le secteur manufacturier de l'autre. Le groupe «commerce de détail/secteur des services» met plus d'accent sur «écrire l'anglais» et «répondre au téléphone» tandis que le groupe «secteur manufacturier» valorise davantage «les mathématiques». À la lumière de cette analyse, le pédagogue est en mesure d'examiner de plus près les exigences de chaque secteur lors de la conception d'un programme éducatif.

Résultats de l'analyse discriminante relatives aux compétences recherchées par les trois secteurs économiques

Tableau 4

Compétence	Coefficien	t Centro	oids				
Écrire l'anglais	1,22	Commerce of	l	0,31			
Ponctualité	1,11	Secteur manufacturier			-2,56		
Lire l'anglais	-1,10	Secteur des services			1,13		
Débrouillardise	-1,00						
Mathématiques	-0,86						
Répondre au téléphone	0,64	Résultats de la classification prédictive:					
Propreté	0,64	Secteur No Prédictions					
Caisse enregistreuse	0,59		1	. 2	3		
S'adapter au changeme	nt -0,53						
Licences	0,38	1. Détail	13 10	0 0	3		
Effort continu	0,36	2. Manuf.	10 1	9	0		
Initiative	0,01	3. Services	20 1	1	18		
R=0,84							

Conclusion

Les PME ressemblent de toute évidence aux grandes entreprises quant aux compétences à l'employabilité. Indépendamment de la taille de l'entreprise, l'employeur recherche des candidats possédant une variété de qualifications techniques, interpersonnelles et personnelles. Il existe cependant des différences entre les PME des trois secteurs économiques pour ce qui est des besoins de compétences en communication (orale et écrite) et des mathématiques.

Les chercheurs et les enseignants s'entendent pour soutenir que l'acquisition de compétences relatives à l'employabilité se fait grâce à un ensemble d'expériences à l'école, au travail, parmi les pairs et la famille (Commission royale, 1994; McLaughlin, 1992; Evers et al, 1993). Aucune institution ou agence n'est donc en mesure d'assurer, à elle seule, l'acquisition de ces compétences (Bloom, 1994). La collaboration du milieu des affaires appuyé des activités du COFAM devient donc un mécanisme pertinent et essentiel. Il sera néamoins essentiel de démontrer aux dirigeants des PME les avantages concrets d'une telle collaboration. Puisqu'il n'est pas évident que beaucoup de gens d'affaires ont le temps et la volonté de s'impliquer dans des projets communautaires de longue durée, il sera très important que les décideurs pédagogiques se tiennent au courant, grâce à la technique du sondage, de leurs attentes face aux compétences à l'employabilité.

Références

- Bloom, M. (1994). Rehausser les compétences relatives à l'employabilité Partenariats, projets et programmes novateurs. Rapport 118-94. Ottawa: Le Conference Board du Canada.
- Commission royale sur l'éducation (1994): *Pour l'amour d'apprendre*, Toronto : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

- Evers, R., Rush, J., Krompotic, J. and Duncan-Robinson, J. (1993). *Making the Match: Phase II Final Technical Report*. Joint Project between Researchers at the Universities of Guelph and Western Ontario.
- GREPME (1994). Les PME : Bilan et Perspectives. Cap-Rouge (Québec): Les Presses interuniversitaires.
- Les Promotions Nordcom Inc. (1992-93). Répertoire des gens d'affaires francophones du Nord-Est de l'Ontario. 4e édition.
- McLaughlin, M. (1992). Employability Skills Profile: What are Employers Looking For? Report 81-92-E. Ottawa: The Conference Board of Canada.
- SPSS-X User's Guide (2nd Ed.)(1986). New York: McGraw-Hill.

L'adaptation dans un milieu collégial francophone devenu pluriethnique

Marie Josée Berger et Myrtha Lapierre Peters

Contexte

La province de l'Ontario a toujours compté dans sa population des personnes d'origine raciale, ethnique, sociale et culturelle très diverses : par ses habitants autochtones et les groupes successifs qui s'y établissaient au cours de l'histoire et qui venaient de pays et de milieux sociaux très différents. Même la communauté franco-ontarienne, qui fut longtemps relativement homogène de par ses origines européennes, s'est sensiblement modifiée depuis quelques années.

Dans les centres urbains, en particulier, l'apport de francophones de minorités visibles venus de plusieurs pays a grandement transformé les composantes de cette communauté en y insufflant une diversité raciale et ethnoculturelle. De plus, les nouveaux immigrants francophones sont eux-mêmes diversifiés et ne constituent pas des groupes homogènes de par leur culture et leur origine; ce qui nécessite beaucoup d'adaptation et de changements d'une part dans la vie quotidienne et d'autre part dans les institutions où se fait l'éducation de ces immigrants francophones.

En effet, ces immigrants souvent de minorités visibles ainsi que leurs enfants se retrouvent dans les écoles, les universités et les collèges de cette province. Ces derniers offrent des cours, des programmes et des activités qui permettent l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles pour s'intégrer au marché du travail. Dans le cas des collèges francophones, en plus de remplir le mandat d'un centre de formation postsecondaire, ils doivent aussi s'assurer de préserver la langue française, les valeurs culturelles menacées par l'assimilation. La promotion sociale, éducative, culturelle et économique de la collectivité franco-ontarienne représente une de leurs tâches car c'est à travers le collège que s'élargit l'accès des francophones à un meilleur avenir sur le marché du travail.

De par les circonstances démographiques, le milieu collégial francophone est devenu pluriethnique particulièrement dans les milieux urbains où se concentre l'immigration; il se retrouve avec la mission additionnelle de répondre aux besoins d'une nouvelle catégorie de francophones venant de plusieurs autres pays car sur le campus se retrouvent souvent deux groupes d'étudiants: soit les étudiants canadiens de souche et les étudiants francophones originaires d'autres pays. Ces deux groupes qui partagent ce campus doivent s'adapter à ce nouveau milieu pluriethnique.

D'ailleurs, dans le contexte de la pluriethnicité, l'adaptation a été définie comme étant la première étape essentielle pour fonctionner dans la société d'accueil (Toan Do Quy, 1989). Elle inclut aussi le respect des valeurs fondamentales et des groupes concernés. Cette adaptation, ainsi définie, semble concerner principalement les étudiants francophones venus des autres pays dans le cas du milieu collégial. Cependant, il n'en demeure pas moins que les étudiants canadiens de souche auront une adaptation à faire par rapport au milieu collégial devenu pluriethnique. Il en est de même du corps professoral plutôt habitué à enseigner à des groupes homogènes avec les attentes qui y correspondent et qui, dans un milieu collégial pluriethnique, se retrouve avec des classes dont les compositions sont diversifiées.

C'est en raison de cette pluriethnicité que cette étude s'est penchée sur l'impact provoqué par la présence des étudiants francophones originaires d'autres pays dans un milieu collégial urbain et l'adaptation qui en résulte pour les deux groupes qui évoluent sur le campus collégial ainsi que pour le corps professoral.

Adaptation des étudiants canadiens de souche au milieu collégial francophone devenu pluriethnique

Les étudiants qui ont terminé leurs études secondaires en Ontario arrivent dans le milieu collégial pour se diriger vers une carrière professionnelle, ils veulent décrocher leur diplôme pour accéder au marché du travail. Pour eux, passer du secondaire au postsecondaire ne signifie pas seulement changer d'établissement, ils doivent adopter de nouvelles attitudes, acquérir de nouvelles connaissances, développer des habiletés particulières (Lemay, 1992). Il leur faut de plus se fixer des objectifs en ce qui touche l'organisation de leur vie étudiante car ils font face à une masse importante de matières à assimiler. Ils ont besoin de stratégies d'étude, de méthodes ainsi que de travail (De Ketele, 1990).

Depuis quelques années, dans les centres urbains de l'Ontario, les étudiants canadiens de souche du milieu collégial francophone se retrouvent dans des classes incluant des étudiants venus d'ailleurs. Pour certains, le fait de rencontrer des étudiants originaires d'autres pays ne constitue pas une nouveauté car ils les avaient déjà connus comme pairs aux paliers élémentaires et secondaires. Mais pour d'autres, ces étudiants venus de divers pays représentent une nouvelle catégorie car ils ne les ont pas rencontrés durant leurs études antérieures. En effet, comme le révèle une étude de Statistique Canada (1993), les immigrants se regroupent plus particulièrement dans les grands centres urbains.

Toutefois, même s'ils ont eu ou non des contacts antérieurs avec les étudiants venus d'autres pays, il apparaît que les étudiants canadiens de souche pensent que tout l'effort d'adaptation doit venir des immigrants (Tchorky-Pelletier, 1993). Bien que certains reconnaissent la nécessité d'une période transitoire, d'autres voudraient que ces jeunes s'assimilent tout de suite à la culture française dominante. D'ailleurs, selon l'étude de Tchorky-Pelletier (1993), ces élèves de souche vivent repliés sur leur propre groupe et ne souhaitent pas fréquenter davantage les

nouveaux arrivants. Ils prônent l'assimilation même s'ils ont peu de contact avec les nouveaux arrivants. Pour eux, cette assimilation se justifie par un pluralisme où le groupe social dominant accueille les individus issus de différentes cultures et leur demande de se noyer dans une culture commune. L'adaptation à la société d'accueil est perçue comme un effort qui doit se faire seulement par le groupe venant des autres pays.

Adaptation des étudiants francophones originaires d'autres pays au milieu collégial francophone devenu pluriethnique

Les étudiants francophones, originaires d'autres pays et qui arrivent en milieu collégial, ont des préoccupations similaires à celles de leurs collègues canadiens français de souche, en ce qui concerne l'obtention de leur diplôme et la conquête du marché du travail. Par contre, pour certains d'entre eux, les antécédents scolaires ne proviennent pas des écoles secondaires canadiennes qui ont leurs propres caractéristiques. En plus de la transition normale du secondaire au postsecondaire, ils doivent étudier dans un système scolaire dont la base et la continuité pédagogique sont fondamentalement différentes de celles connues dans leur pays d'origine.

Si certains ont eu l'occasion de vivre quelques années dans une province du Canada avant d'accéder à un collège francophone, d'autres ont eu leur premier vrai contact avec la société d'accueil en arrivant dans le milieu collégial. Ces derniers, de leurs propres références et schèmes de valeurs font face à la culture d'une nouvelle institution, à des programmations différentes. Leur adaptation s'exerce non seulement par rapport aux contenus, mais aussi par rapport aux approches pédagogiques, aux méthodes d'évaluation, aux valeurs (Benoît, 1992). Le choix d'un domaine d'études n'est pas souvent facile car ils ne connaissent pas très bien le milieu du travail. Ils sont souvent guidés par les valeurs socioculturelles attribuées dans leur pays d'origine à certains métiers et professions. Leurs attentes sont très élevées face à la réussite (Ogbu, 1993). Ils s'attendent à réussir malgré l'incertitude, le manque d'information au sujet de la vie collégiale, le manque de préparation ou simplement l'incompatibilité avec le programme choisi.

Bien que les possibilités d'étudier en anglais soient plus nombreuses, ils tiennent à maintenir la langue française en s'inscrivant dans un collège francophone. Ils font ainsi le choix de demeurer dans la collectivité francophone minoritaire. Dans le milieu collégial, certains étudiants de minorités visibles cherchent par tous les moyens à s'insérer au groupe majoritaire francophone même s'ils ne se sentent pas acceptés parfois par leurs camarades canadiens-français de souche. D'autres s'isolent de préférence car ils perçoivent des attitudes liées à des stéréotypes et des préjugés dissimulés derrière des barrières invisibles protégées par des formules de politesse (Entwistle et Webster, 1974).

Adaptation du corps professoral au milieu collégial francophone devenu pluriethnique

Le corps professoral du milieu collégial a fonctionné depuis plusieurs années avec une démarche pédagogique appropriée à une clientèle presque homogène et de même culture. Or, il se retrouve très souvent maintenant dans des classes pluriethniques. Il ne connaît pas les diverses cultures de ces étudiants qu'il doit préparer au marché du travail. Cette nouvelle clientèle exige de lui qu'il adopte de nouvelles attitudes et qu'il développe des habiletés particulières pour répondre à leurs besoins qui sont fort diversifiés.

Les manuels et d'autres matériels didactiques sont toujours rédigés à partir d'une perspective qui peut être biaisée pour les groupes minoritaires. Ils véhiculent des points de vue d'une culture eurocentriste. Selon Lemay (1992), la gestion de la classe pluriethnique comporte plusieurs composantes comme faire travailler les élèves en équipe pluriethnique, reconnaître et traiter les comportements et attitudes racistes, fournir des occasions de participer à des projets communs et résoudre en commun les problèmes.

De plus, le pluralisme culturel et ethnique demande aux professeurs de manifester une capacité d'innovation aussi bien dans la pratique pédagogique que dans le contenu des programmes (Wagner, 1992). Pour le corps professoral, la pluriethnicité du milieu collégial exige non seulement des adaptations en matière de contenus d'enseignement, d'approches pédagogiques, de méthodes d'évaluation, mais elle entraîne aussi des remaniements organisationnels importants et suscite certains changements sur le plan des mentalités.

Ainsi, à cause des changements démographiques sur le campus collégial, les étudiants canadiens-français de souche, les étudiants francophones originaires d'autres pays, le corps professoral devront relever le défi de l'adaptation à un milieu collégial pluriethnique. Afin de mieux cerner les composantes de ce défi, un sondage a été mené auprès de ces trois groupes. Le sondage devrait permettre de tracer un tableau de l'adaptation des groupes dans le milieu pluriethnique ainsi que ses implications.

Méthodologie

I. L'échantillon

Le collège où s'est effectuée l'étude est situé dans une région urbaine et dessert une communauté qui représente 40% de la population francophone de la province de l'Ontario. Il compte environ 3500 étudiants à temps complet et 3000 à temps partiel, en études postsecondaires. De ce nombre, 30% d'étudiants proviennent d'une communauté ethnique autre que franco-ontarienne. Deux campus sont aussi situés en périphérie de la ville. Tous les programmes et services sont offerts exclusivement en français.

L'étude a été menée auprès de deux groupes d'étudiants. Des questionnaires ont été envoyés simultanément à un premier groupe de 200 étudiants ethnoculturels inscrits à temps plein choisis au hasard sur les trois campus ainsi qu'à un second groupe de 200 étudiants canadiens-français de souche également inscrits à temps complet.

En plus du questionnaire envoyé aux étudiants, un second questionnaire a été envoyé à 360 membres permanents du personnel, dont 175 professeurs à temps complet, 61 membres du personnel de soutien pour le secteur enseignement, ainsi que le personnel cadre.

II. L'instrument

Faisant suite aux recommandations d'un groupe de travail sur la persévérance aux études, le collège a procédé à la création d'un comité ethnoculturel dont l'une des tâches était de faire une étude des besoins de la clientèle étudiante en raison de la nature pluriethnique du collège. Ce comité ethnoculturel a procédé à un sondage à l'aide de questionnaires adressés aux étudiants et aux membres du personnel. Les questions sont regroupées en trois parties :

- 1. l'identification personnelle : âge, sexe, situation familiale, citoyenneté, langue;
- 2. l'identification du programme : campus, programme, niveau de formation, études antérieures;
- 3. l'étude des besoins : l'adaptation, les impacts, les services, les recommandations.

III. Présentation des résultats

Le comité a reçu au total 163 questionnaires dûment remplis. De ce nombre, 47 venaient des étudiants d'origine ethnoculturelle, 84 venaient des étudiants canadiens français de souche, 10 venaient du personnel de soutien et 22 venaient du corps professoral. Il est à noter que le contenu des questions était différent pour chacun des groupes.

Groupes d'étudiants venant d'autres pays

Identification personnelle: Les étudiants venant d'autres pays sont identifiés dans le questionnaire comme étant ethnoculturels. Dans la catégorie d'identification personnelle, ils devaient indiquer s'ils étaient nés au Canada d'un ou deux parents, ou s'ils étaient eux-mêmes nés au Canada. Ils pouvaient également indiquer s'ils étaient devenus canadiens ou s'ils étaient immigrants, étudiants avec visa ou réfugiés.

En réponse à cette catégorie, 63% des répondants ont mentionné qu'ils étaient devenus canadiens et 27% se sont identifiés comme immigrants avec résidence permanente. Dans cette même catégorie 79% ont révélé être des noirs et 37% ont dit parler une autre langue que les deux langues officielles. Le nombre d'étudiants s'identifiant comme étant d'origine asiatique ou de pays du Moyen-Orient s'est élevé à 16%. Le plus grand nombre de répondants, soit 49%, étaient âgés de 21 à 30 ans, tandis que 37% des répondants avaient entre 31 et 40 ans.

Identification du programme: Le plus grand nombre d'étudiants ayant répondu au sondage provenaient des domaines des sciences de la santé et des sciences humaines, soit 10% des sciences de la santé et 25% des sciences humaines.

La plupart des répondants étudiaient au campus principal du collège (93%) et étaient inscrits à des programmes d'une durée de deux ans ou plus, à temps complet (52%). Avant d'entrer au collège, certains avaient effectué des études collégiales (39%) et près de 28% d'entre eux avaient effectué leurs études secondaires dans leur pays d'origine.

Étude de besoins: Cette partie du questionnaire visait les questions sur l'adaptation à la diversité ethnique et les répercussions qu'entraîne la présence au collège d'étudiants originaires d'autres pays. On a demandé à chacun des deux groupes, ethnoculturels et canadiens de souche, de faire part de leurs observations quant aux impacts positifs et négatifs de la diversité croissante sur les campus.

Les étudiants ethnoculturels ont signalé, comme impacts positifs, la richesse des échanges de valeurs culturelles et les nouvelles amitiés, la possibilité d'accepter l'autre et la diversité d'opinions. Par contre, les impacts négatifs incluaient les préjugés ainsi que le manque d'occasions de travail d'équipe avec les Canadiens de souche. Une des questions posées demandait aux répondants d'estimer leur propre niveau d'adaptation à la diversité ethnique du milieu collégial.

À cette question, 28% des étudiants se sont dit très satisfaits et 60% satisfaits. Le taux d'insatisfaction était de 12%.

Groupe d'étudiants canadiens de souche

Identification personnelle: Les étudiants canadiens de souche ont été désignés ainsi par le comité ethnoculturel qui incluait sous cette dénomination ceux dont un des grands-parents était natif du Canada. Dans la catégorie d'identification personnelle, on ne leur a donc pas demandé l'origine de leurs parents, ni s'ils s'exprimaient dans une autre langue que les langues officielles. Parmi les répondants, 42% ont indiqué qu'ils avaient entre 16 et 20 ans, tandis que 40% d'entre eux avaient entre 21 et 30 ans.

Identification des programmes: Le plus grand nombre de répondants canadiens-français de souche, soit 92%, fréquentait le campus principal. Les sciences humaines (32%) constituaient les programmes les plus populaires. De ce nombre 57% étaient inscrits à des programmes de deux ans à temps complet tandis que 23% suivaient des programmes de plus de deux ans. De plus, 17% avaient déjà fait d'autres études collégiales.

Étude de besoins: On a signalé comme impacts positifs ressentis en milieu multiethnique l'échange de valeurs culturelles, les nouvelles amitiés, la possibilité d'accepter l'autre et la diversité d'opinions. La difficulté de compréhension face à l'accent, la mésentente en classe sur certains points, la ségrégation de couleur en classe ainsi que l'attitude défensive des Néo-Canadiens ont été signalés comme impacts négatifs.

Parmi les étudiants canadiens de souche qui ont répondu au questionnaire, 40% trouvent leur propre adaptation à la diversité ethnique très satisfaisante, tandis que 55% la trouvent satisfaisante et le nombre d'insatisfaits se chiffre à 5%.

Membres du personnel

Le questionnaire adressé aux membres du personnel comportait seulement une question concernant l'identification personnelle et deux questions traitant du programme. Aucune question ne portait sur leur origine ou leurs études car le comité voulait particulièrement se pencher sur l'adaptation et les impacts ressentis au moment de l'enquête dans un milieu pluriethnique.

Identification personnelle: Parmi les répondants, 69% représentaient le corps professoral et 31% le personnel de soutien. La plupart des participants travaillaient sur le campus principal.

Identification du programme: On a reçu des questionnaires du personnel provenant de tous les programmes mais le plus grand nombre de répondants (27%) se retrouvait en sciences infirmières.

Étude de besoins: À la question sur l'adaptation à la diversité ethnique, 30% des répondants se sont dits très satisfaits, tandis que 50% étaient satisfaits. Le nombre d'insatisfaits était de 17%.

Les impacts positifs signalés ont été particulièrement l'échange de valeurs culturelles, la diversité d'opinions et la possibilité d'accepter l'autre. En ce qui concerne les impacts négatifs, ce sont les accusations de racisme et la méfiance de la part des Néo-Canadiens qui ont semblé les plus problématiques pour le personnel.

IV. Interprétation des résultats

Ce sondage a permis de faire un bon nombre de constatations quant aux impacts positifs et négatifs ressentis par le personnel et les étudiants. On a pu également identifier les secteurs d'études d'où sont provenus la majorité des questionnaires, d'étudiants et du personnel. Cela permettra sans doute de bien cerner les besoins à combler afin de faire des recommandations qui s'appliqueraient en particulier à ces secteurs.

Premièrement, il est encourageant de constater que les étudiants et le personnel ont rapporté avoir vécu des impacts positifs reliés à la présence d'étudiants ethnoculturels au collège. Du côté des étudiants ethnoculturels comme de celui des étudiants canadiens-français de souche, on semble apprécier la richesse des échanges de valeurs culturelles et les nouvelles amitiés ainsi que la possibilité d'accepter l'autre et la diversité d'opinions. En ce qui concerne les membres du personnel, une

tendance semblable s'est dégagée puisque ces répondants ont eux aussi signalé les mêmes impacts positifs que les étudiants. Il est particulièrement encourageant de constater une congruence entre les observations des étudiants et du personnel par rapport aux impacts positifs.

Au niveau des impacts négatifs, on a trouvé qu'il restait encore un certain travail à accomplir afin de répondre aux besoins de toute la population étudiante ainsi que de ceux du personnel. Les étudiants ethnoculturels ont signalé l'existence de préjugés et le manque d'occasions de travail d'équipe avec les Canadiens-Français de souche. Du côté des Canadiens-Français de souche, on a signalé le manque de compréhension face à l'accent, la mésentente en classe sur certains points, la ségrégation de couleur ainsi que l'attitude défensive des Néo-Canadiens. Il semblerait, si l'on en juge d'après ces commentaires, que les deux groupes d'étudiants ne vivent pas les rapprochements qui seraient souhaitables sur un campus pluriethnique. De même, il est important de remarquer la différence entre le niveau d'insatisfaction des étudiants ethnoculturels face à leur propre adaptation à la diversité ethnique qui est sensiblement plus élevé (12%) que celui des étudiants canadiens-français de souche (5%).

Il semble incongruent que les deux groupes d'étudiants aient signalé des impacts négatifs alors que seulement les étudiants ethnoculturels affichent un important niveau d'insatisfaction face à leur propre adaptation. Cela pourrait porter à croire que le problème d'adaptation est celui des groupes ethnoculturels. Pourtant, tous les étudiants vivent des problèmes entre eux et il leur revient donc à tous de s'adapter à la nouvelle diversité du milieu collégial. Vu l'incongruence signalée entre les besoins des deux groupes d'étudiants, il nous apparaît important d'une part de mieux répondre aux besoins des étudiants ethnoculturels et de développer une prise de conscience des étudiants canadiens-français de souche quant à leur part de responsabilité dans l'adaptation au milieu pluriethnique.

Les membres du personnel ont également signalé des impacts négatifs, soit les accusations de racisme et la méfiance des NéoCanadiens. Ces observations ne feraient que confirmer le problème soulevé par les étudiants voulant que l'adaptation des étudiants ethnoculturels et des étudiants canadiens-français de souche à un milieu pluriethnique n'est pas complète. Il reste des besoins à combler au niveau de la conscience des difficultés d'adaptation de la part des deux groupes d'étudiants qui ont fait l'objet de ce sondage.

Références

- Appleton, N.(1983). Cultural pluralism in education. New-York: Longman.
- Banks, J. A. (1988). Multi-ethnic education: Theory and practice. Boston: Allyn and Bacon.
- Becker, A. (1990). «The Role of the School in the Maintenance and Change of Ethnic Group Affiliation». *Human organization*: 49(1), 48-55.
- Beauchesne, A. et al. (1983). «La distance sociale interethnique dans le milieu scolaire». Revue des sciences de l'éducation, vol. IX, nº 3.
- Benoît, Francine. (1992). «Vers une pédagogie interculturelle». *Vie pédagogique*: 78, avril, 7-9.
- Bernard, R. (1986). «Le rôle social des institutions». Revue du Nouvel Ontario: No. 8.
- Bhatnazar, J. (1970). *Immigrants at school*. London: Cornmarket Press.
- Clark, P. (1964). «Clash of cultures in the classrooms». Dans Meger, H. (éditeur), *Learning together*. Chicago: Integrated Education Association.
- Cohen, E.G. (1992). «Teaching in the Heterogeneous Classroom». In K.A.Moodley (éd.), Beyond multicultural education: International perspective. Calgary, Alberta: Detselig.

- Cummins, J. (1989). «Education and Visible Minority Youth». In Visible minority youth project. Ministry of Citizenship, Ontario.
- De Ketele, Jean-Marie (1990). «Le passage de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur : les facteurs de réussite». Vie pédagogique : 66, avril.
- Do Quy, Toan (1989). «L'intégration des Vietnamiens». *Médium*: 32, été 1989, 10-11.
- Driddger, L. et Peters J (1977). «Identity and Social». Canadian review of sociology and anthropology: XIV(2), 158-173.
- Entwistle, D. et Webster, M. (1974). «Expectation in mixed racial groups». Sociology of education: 47, pp. 301-318.
- Fontaine, P. (1990). «Accueil et intégration des personnes issues des minorités ethniques au collégial». *Inventaire des mesures et des besoins exprimés dans les cégeps anglophones*. Québec: Direction générale de l'enseignement collégial.
- Frenette, N. (1988). «Les besoins de l'éducation en situation minoritaire». Échange: 16 (3).
- Frenette, N. et Gauthier, L. (1990). «Luttes idéologiques et culture institutionnelles en éducation minoritaire : le cas de l'Ontario français». In Revue éducation canadienne et internationale.
- Gérin-Lajoie, D. (1991). «L'éducation franco-ontarienne : un besoin pressant de changement». Communication présentée dans le cadre du Congrès de l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), Sherbrooke.
- Ijaz, M. A. et Ijaz, H. I. (1981). «Ethic Attitude Change: A Multidimentional Approach». Communication présentée au Symposium: Perspectives on multiculturalism in education. Kingston, Ontario: Queen's University.
- Lemay, Denyse (1992). «Le perfectionnement des professeurs de collège en vue d'une éducation interculturelle». *Impressions*: 14, 24-28.
- Mallea, J. et Young, J. (1979). «Teacher education for a multicultural society». Dans McLeod, K. (éditeur), *Intercultural* education and community development. Toronto: OISE.

- Ogbu, J. U. (1993). «Variability in Minority School Performance: A Problem in Search of an Explanation». Dans E. Jacob et C. Jordan (éditeurs) *Minority education: Anthropological perspectives*. Norwood, NJ: Ablex Publishing Corporation.
- Ontarion Ministry of Education (1992). Changing perspective: A ressource guide for antiracist and ethnocultural-equity education. All Divisions and OACs. Toronto: Ministry of Education.
- Nguyen Quy, Bong et Dorais L. G (1979). Les Vietnamiens dans l'est du Canada. Rapport présenté au Secrétariat d'État, Ottawa.
- Statistics Canada (1993). «Population Projections of Ethnic Groups in Canada to the Year 2016». *Teega research*, Statistical Supplement. Catalogues 93-315 et 94-237.
- Wagner, A. (1993). «Enseigner dans un environnement multiculturel». L'Observateur de l'OCOE: 178, octobre/novembre.
- Weiss, J. (1984). *Individualité et réussite scolaire*. Bern : Peter Lang.
- Wrigth, O.M. & Allingham, N. (1994). «The Policy and Practice of Anti-Racist Education». *The Ontario ministry of education and training*. Orbit, 25(2), 4-6.

Intégration des enfants en difficulté : résultats d'une enquête portant sur les opinions et perceptions des étudiantes et étudiants à la formation du personnel enseignant¹

Yvon Gauthier

Introduction

L'année internationale des personnes handicapées (1981) a couronné en quelque sorte le mouvement intégrationniste amorcé au début des années 60. Cette intégration a pour but de promouvoir la meilleure éducation possible pour chaque élève dans un milieu scolaire le moins restrictif possible, et cela, indépendamment du niveau de difficulté ou du type de handicap. L'intégration des élèves en difficulté est maintenant une réalité en Amérique du Nord et, plus particulièrement en Ontario avec l'avènement de la «Loi 82». Cette loi fait désormais partie de la loi sur l'éducation de l'Ontario et porte maintenant le nom de: loi modifiant la loi sur l'éducation, statuts de l'Ontario de 1980, chapitre 61, ou loi de 1980 modifiant la loi sur l'éducation.

En Ontario, le terme «élève en difficulté» désigne les catégories suivantes:

- I. anomalies de comportement: perturbation affective ou mésadaptation sociale;
- II. anomalies de communication: autisme, troubles auditifs, troubles du langage, troubles de la parole, difficultés d'apprentissage;

¹ Cette étude a été effectuée avant la publication du Rapport de la commission royale sur l'éducation en Ontario.

- III. anomalies d'ordre intellectuel: élève surdoué, déficience mentale 1égère et moyenne;
- IV. anomalies d'ordre physique: handicaps orthopédiques ou autres handicaps physiques, et handicap visuel;
- V. anomalies associées: handicaps associés (ministère de l'Éducation de l'Ontario, 1985).

Il est maintenant bien établi, avec preuves à l'appui, que l'intégration présente de nombreux avantages pour l'enfant ainsi que pour le système d'éducation en général. Madden et Slavin (1983), ont présenté une revue de littérature exhaustive sur le sujet qui démontre les bienfaits de cette philosophie de l'éducation. Par exemple, les élèves qui reçoivent une éducation dans un milieu intégré, obtiennent bien souvent des résultats scolaires supérieurs à ceux dans un milieu spécialisé. En plus, ce qui est fort intéressant sur le plan sociétal, c'est cette volonté des autorités gouvernementales et scolaires de répondre aux besoins des élèves en difficulté, qui furent, pendant très longtemps, ignorés. Du côté syndical, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) favorise l'implication de ses membres dans le processus de tout projet d'intégration.

Un survol de la littérature nous révèle cependant que la mise en pratique de cette philosophie ne peut se faire qu'en tenant compte de certaines considérations, entre autres:

- a) une décision administrative que la classe régulière est le meilleur placement pour l'élève en difficulté;
- b) un leadership et un appui des administrateurs scolaires (Oaks, 1979);
- c) une planification réfléchie pour la mise en pratique de la décision;
- d) une ouverture d'esprit pour tous les gens concernés (enfants, parents, éducateurs, etc.);
- e) une préparation de l'élève à son intégration;

f) une préparation adéquate des étudiantes et étudiants à la formation du personnel enseignant.

Cette dernière considération est particulièrement importante puisque ceux-ci devront posséder de hautes compétences pour résoudre des problèmes complexes reliés aux enfants éprouvant des difficultés en salle de classe régulière.

Problématique générale

En Ontario, la formation du personnel enseignant d'expression française relève de l'Université Laurentienne et de l'Université d'Ottawa. Ces deux établissements universitaires offrent un programme de formation initiale d'une durée de huit (8) mois à temps plein. Dans le cadre du programme à l'Université Laurentienne, les étudiantes et les étudiants s'inscrivent obligatoirement à un cours en enfance en difficulté comportant 1,5 crédits, approximativement 17 heures d'enseignement. Compte tenu du rôle capital que joue l'enseignante ou l'enseignant dans le processus d'intégration, il serait primordial de vérifier si les futurs enseignantes et enseignants de l'Ontario se croient bien préparés à l'ère intégrationniste.

Questions de recherche

- 1) Prépare-t-on adéquatement les futurs enseignants et enseignantes de l'Ontario à répondre aux nombreux besoins des enfants en difficulté en salle de classe ordinaire?
- 2) Quelles sont les attitudes et les perceptions des étudiantsmaîtres quant à l'intégration de tous les enfants en classe régulière, peu importe l'anomalie?
- 3) Les étudiantes et étudiants à la formation des maîtres croient-ils posséder les compétences nécessaires pour intervenir dans le processus d'intégration des enfants en difficulté?
- 4) Les étudiantes et étudiants en formation sont-ils d'accord avec la philosophie de l'intégration du ministère de l'Éducation de l'Ontario?

Méthodologie

Sujets

Les sujets choisis pour la présente étude étaient 150 étudiants et étudiantes (120 filles et 30 garçons) inscrits à la formation initiale à l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne (la seule école de formation des maîtres unilingue française en Ontario). Ce groupe de sujets comprenait tous les étudiantes et étudiants inscrits à la formation des maîtres pendant l'année universitaire 1992-93. Parmi ceux-ci, 55 étaient inscrits au cycle primaire et moyen (de la maternelle à la 6e année), 50 au cycle moyen et intermédiaire (de la 4e à la 10e année) et, 45 au cycle intermédiaire et supérieur (de la 7e à la 12e). Tous les étudiants et étudiantes ont participé à l'enquête du sondage sur une base volontaire pendant les heures de cours.

Ouestionnaire

Le questionnaire conçu par le chercheur comprenait une série de questions mesurant entre autres, les opinions et les perceptions des sujets concernant la politique d'intégration du ministère de l'Éducation de l'Ontario. D'une façon plus spécifique, une question portait également sur le niveau d'information que les sujets croyaient posséder pour intervenir dans le processus d'intégration. Enfin, une dernière question cherchait à vérifier si le contenu du cours de base en enfance en difficulté était suffisant pour bien informer les étudiants et étudiantes des exigences générales inhérentes à la Loi sur l'éducation afin de répondre le plus adéquatement possible aux besoins des différents groupes d'élèves en difficulté. L'évaluation des réponses des étudiants et étudiantes s'est faite au moyen d'une échelle d'évaluation allant de 1 à 4. En voici un exemple :

L'intégration des élèves en difficulté est un des éléments les plus désirables du système d'éducation.

tout à fait	plutôt	plutôt en	tout à fait en
d'accord	d'accord	désaccord	désaccord
1	2	3	4

Résultats

Les données obtenues par l'échelle de 1 à 4 ont été calculées en moyennes et en pourcentages. Un test Kruskal-Wallis et un chi-carré ont été utilisés pour vérifier les différences entre les trois groupes et elles sont présentées sous forme de tableaux.

Une première question vérifiait si l'intégration des élèves en difficulté est un des éléments les plus désirables de l'éducation. Le tableau I présente les résultats obtenus à cette question.

Tableau 1 L'intégration est un élément désirable de l'éducation

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord	21	14,0
Plutôt d'accord	91	60,7
Plutôt en désaccord	30	20,0
Tout à fait en désaccord	8	5,3
Total	150	100%

Par rapport à cette question, la majorité des répondants (74,-2%) estime que l'intégration est un élément désirable de l'éducation. Il en reste tout de même un certain nombre (25,8%) qui sont en désaccord avec ce principe. Aucune différence significative n'a été notée entre les opinions des répondants des trois cycles (Kruskal-Wallis, chi-carré 208406 p = .2416).

Le deuxième tableau présente les résultats à la question suivante: «Tous les élèves en difficulté devraient-ils être placés en classe ordinaire». Les données du tableau 2 présentent les opinions partagées des répondants.

L'attitude des répondants face à cette question n'est pas très positive en ce sens que (58,7%) sont soit en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'idée de placer les élèves en difficulté en classe ordinaire. Suite à une analyse statistique (Kruskal-Wallis, chi-carré .7293 p = .6944), on remarque qu'il y a divergence d'opinion entre les étudiants et étudiantes des trois cycles.

Tableau 2
Tous les élèves en difficulté devraient être placés en classe régulière

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord	5	3,3
Plutôt d'accord	57	38,0
Plutôt en désaccord	67	44,7
Tout à fait en désaccord	21	14,0
Total	150	100%

Pour la question suivante, «les enseignants devraient avoir le choix d'accepter ou de refuser un élève en difficulté dans leur salle de classe» : (38%) se sont dit d'accord tandis que (62%) ne sont pas d'accord avec l'énoncé, (Kruskal-Wallis, chi-carré, 10-7644, p = .0046); donc, il n'y a aucune différence significative entre les trois groupes. Les fréquences des réponses ainsi que les pourcentages sont présentés au tableau 3.

Tableau 3 Le choix de refuser un élève en difficulté

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord	19	12,7
Plutôt d'accord	41	27,3
Plutôt en désaccord	61	40,7
Tout à fait en désaccord	29	19,3
Total	150	100%

Une dernière question dans cette catégorie concernait la pratique actuellement en vigueur au ministère de l'Éducation concernant l'intégration. Le tableau 4 présente les données.

La lecture de ce tableau permet d'observer que l'on retrouve des opinions variées par rapport à la politique du Ministère. Par contre, les différences observées entre les groupes ne sont pas significatives (Kruskal-Wallis, chi-carré .3182, p = .8529).

Tableau 4

La politique du ministère de l'Éducation

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord	16	10,0
Plutôt d'accord	56	38,0
Plutôt en désaccord	68	45,3
Tout à fait en désaccord	10	6,7
Total	150	100%

Le tableau 5 montre que la grande majorité des répondants (89,3%) sont en désaccord ou tout à fait en désaccord avec l'énoncé suivant «Le cours EDUC X, éducation de l'enfance en difficulté» est-il suffisant pour préparer les étudiants-maîtres à intervenir dans le processus d'éducation? Une forte proportion des répondants (chi-carré = .0346, p = 0,9829) partage la même opinion sur cet énoncé.

Tableau 5

Le cours EDUC X est suffisant dans votre préparation?

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord	5	3,4
Plutôt d'accord	11	7,3
Plutôt en désaccord	57	38,0
Tout à fait en désaccord	77	51,3
Total	150	100%

Les étudiants-maîtres estiment avoir peu de connaissance dans le domaine de l'enfance en difficulté, ce qui semble appuyer leurs opinions quant à la question précédente (Kruskal-Wallis, chi-carré = 1.4818, p = 4767). Le tableau 6 indique les résultats obtenus.

Tableau 6
Autoévaluation des connaissances des étudiants et étudiantes

Opinions	Fréquences	Pourcentages
Tout à fait d'accord Plutôt d'accord	5 11	3,4 7,3
Plutôt en désaccord Tout à fait en désaccord	57 77	38,0 51,3
Total	150	100%

Il s'agissait également dans cette recherche de vérifier si les étudiants et étudiantes en formation favorisaient l'intégration d'un groupe particulier d'élèves en difficulté. On constate que, dans l'ensemble, la majorité des répondants sont d'accord avec le principe d'intégration en classe régulière, peu importe l'anomalie. Les résultats pour les cinq catégories d'anomalies (ministère de l'Éducation) sont présentés au tableau 7.

Tableau 7 L'intégration par rapport aux anomalies telles que définies par le ministère de l'Éducation de l'Ontario

	1	2	3	4
Anomalies	tout à fait favorable	plutôt favorable	plutôt défavorable	tout à fait défavorable
anomalies de comportement	50	74	20	6
2) anomalies de communication	67	63	17	3
anomalies d'ordre intellectuel	64	71	12	3
4) anomalies d'ordre physique	69	63	15	3
5) anomalies associées	23	71	37	19

Discussion

La première partie des résultats permet de noter que, dans l'ensemble, les étudiantes et étudiants de l'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne (année 1992-93) ont des attitudes plutôt positives envers le concept d'intégration tel que préconisé actuellement. Ces opinions semblent être les mêmes aux trois niveaux d'enseignement à la formation, c'est-à-dire, primaire-moyen, moyen-intermédiaire et intermédiaire-supérieur. Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'une certaine majorité des répondants n'acceptent pas l'idée qu'un titulaire de classe ordinaire devrait avoir le choix de refuser un élève en difficulté dans sa classe. Du point de vue des étudiantes et étudiants, leurs opinions appuient le bien-fondé des énoncés de principe du ministère de l'Éducation de l'Ontario, ainsi que ceux de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens. Les titulaires de classes doivent participer activement au processus d'intégration des élèves en difficulté (AEFO, 1990). Aussi, est-il important de rappeler ici que le débat «intégration vs ségrégation» (classe spéciale) est terminé depuis déjà quelques temps. Notre étude semble bien indiquer que nos futurs enseignants et enseignantes sont convaincus de ce fait.

De plus, il importe de souligner que la majorité des futurs enseignantes et enseignants de l'année universitaire 1992-93 sont favorables à l'intégration de tous les élèves, peu importe la nature ou le degré de difficulté. Dans une étude sur les opinions de directions d'écoles envers l'intégration, Goupil, Brunet et Parent (1990) ont démontré qu'elles ne sont pas nécessairement favorables à l'intégration des diverses clientèles; elles semblent favoriser les enfants ayant des difficultés légères d'apprentissage et physiques. Or, ce n'est pas le cas ici, ce qui est rassurant, compte tenu de la possibilité que de futurs directeurs et directrices se retrouvent parmi les répondants de la présente étude.

On est surpris de constater que ces futurs enseignants se perçoivent comme étant insuffisamment préparés pour intervenir auprès des enfants en difficulté et cela en dépit de leur forte croyance à l'intégration. Par contre, peut-on réellement s'étonner devant ces faits, sachant qu'on peut s'inscrire à la formation des maîtres sans avoir suivi un seul cours en éducation ou en psychologie. Le manque de préparation n'est pas lié nécessairement au contenu du cours en question, mais bien à la courte durée des cours à la formation initiale. On ne peut que s'inquiéter devant ces faits! Peut-on réellement parler d'une intégration réussie, si nos futurs enseignantes et enseignants se croient mal préparés à répondre aux besoins des élèves en difficulté et disent également avoir peu de connaissances dans le domaine. À partir des informations tirées de cette recherche, on se retrouve avec une conclusion qui mérite une investigation plus approfondie.

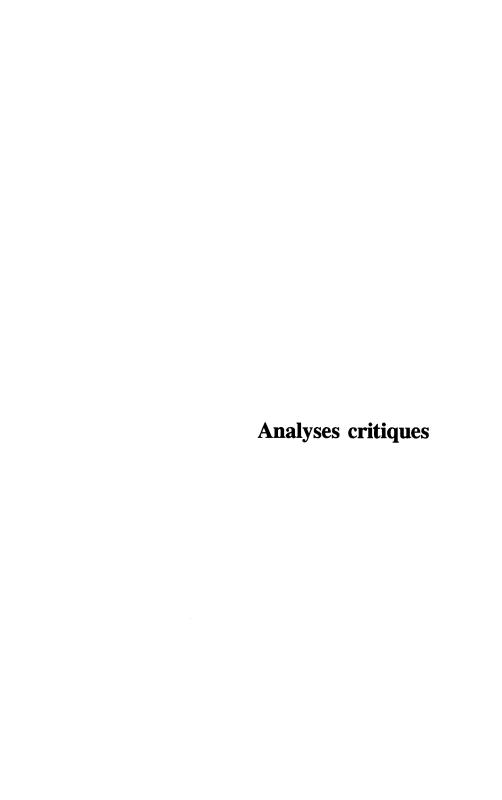
Ces étudiantes et étudiants croient quitter l'université sans posséder les connaissances dans le domaine de l'enfance en difficulté que devrait posséder tout futur éducateur.

Il faut maintenant envisager des changements au niveau de la durée des cours à la formation des maîtres, et plus particulièrement dans le domaine de l'enfance en difficulté. Le moment est opportun puisque le ministère de l'Éducation de l'Ontario se penche sérieusement sur la refonte du programme de la formation initiale.

Références

- Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (1990). L'intégration des élèves en difficulté. Document de réflexion. Guide d'animation.
- Goupil, G., Brunet, L., et Parent G. (1990). «Opinions et attitudes des directions d'école envers l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage». Canadian Journal of Special Education, 6(2), 150-158.
- Madden, N.A. et Slavin, R.E. (1983). «Mainstreaming students with mild handicaps and social outcomes». *Review of Educational Research*, 53, 519-569.
- Ministère de l'Éducation de Ontario (1985). Éducation de l'enfance en difficulté: manuel d'information.
- Ministère de l'Éducation de Ontario (1986). Guide pour l'enseignement aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage.
- Oaks, C.A. (1979). «Considerations in the Integration of Behaviorally Disordered Students into the Regular Classroom. Implications for the School Principal». Dallas: Paper presented at the Annual International Convention: The Council for Exceptional Chidren.







Mémoire collective / Collected Memories Réflexions sur *Cent bornes* de Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette

Pierre Karch

Prendre possession d'un territoire, c'est plus que d'y planter une croix et d'y construire une «abitation», un fortin ou même une cité fortifiée. Comprendre cela, c'est mieux saisir pourquoi, en 1763, les Français de la métropole ont abandonné aussi facilement la Nouvelle-France qui ne leur disait rien pour la simple raison qu'ils ne pouvaient pas se la représenter autrement que ne l'avait fait Voltaire qui n'y avait vu que «quelques arpents de neige». Les Anglais ont, par contre, voulu toucher à tout, mettre la main sur tout, laisser sur toute chose la trace de leur passage et bientôt de leur installation définitive, d'où l'importance qu'ils ont accordée, dès la chute de Québec en 1759, aux topographes, puis peu après aux écrivains.

Le rôle des topographes britanniques, militaires pour la plupart, était d'inventorier le pays, de mettre sur papier tout ce qu'ils voyaient : les bâtiments en ruine (e. g. le couvent des Ursulines à Québec) qui marquaient la fin du régime français; les nouveaux édifices qui s'élevaient dans le style anglais (e. g. la cathédrale anglicane à Québec); les sites pittoresques (e. g. les chutes Montmorency); les cours d'eau et les routes, ce qui était de la toute première importance pour le commerce et la défense du pays; ses habitants qu'ils soient français, indiens ou anglais dont on faisait des portraits aussi exacts que possible, etc. Ces images, bientôt répandues par l'imprimerie, ont aussitôt alimenté l'imaginaire tant des nouveaux colons que des Anglais de la métropole qui ont dû se féliciter d'avoir obtenu tant de merveil-

les à si bon compte. Le pays conquis devint aussitôt, soit en 1769, le lieu d'un roman, *The History of Emily Montague* de Frances Brooke, ce qui le popularisa à tel point qu'il devint bientôt destination touristique, ce qu'il n'avait jamais été sous l'ancien régime.

Après les topographes, sont venus les artistes et, si les Franco-Ontariens continuaient la tradition française, nous n'aurions du nord de l'Ontario que la vision de ceux du Groupe des Sept qui ont choisi d'illustrer la région de Muskoka et du nord du lac Supérieur, une vision qui glisse sans s'arrêter ni même ralentir sur les horizons plats que traversent la route 11 et la voie ferrée, au nord de Cochrane. L'inaction, dans ce domaine, équivaut au suicide.

Optimistes, Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette donnent à une section du Nord, les cent milles qui séparent Hearst de Smooth Rock Falls, une seconde vie dont le souffle vient de la photographie et de l'écriture. Le premier se fait topographe, braquant la lentille de son appareil sur le paysage, à la vérité d'une monotonie déconcertante, à partir de cent points que lui impose une roulette métrique mesurant la distance qui sépare chaque point d'arrêt, soit un mille ou 1 609,344 mètres, où l'on plante un piquet, borne temporaire qu'on voudrait, dans un avenir rapproché, avant l'an 2001 comme le célèbre voyage fictif dans l'espace, rendre permanente. Le résultat est *Cent bornes* qui soulève certaines questions sur les notions d'espace, de temps et d'identité.

Pour conquérir l'espace, il ne suffit pas de le dessiner ou de le photographier; il faut aussi nommer chaque endroit, en donner l'altitude et le situer sur une carte géographique. Hearst («altitude 800'»), par exemple, le point de départ, le mille 0, se trouve à la jonction des lignes suivantes : «49°41'N. 83°40'O.». C'est précis, vérifiable, indiscutable, même si pour le lecteur moyen qui n'est pas géographe, ces notations ne veulent absolument rien dire, d'où un certain humour qui rejoint toujours le sérieux dès qu'il se prend pour tel, la remarque s'adressant ici non pas aux auteurs, mais à la science qui impose des grilles là où il faisait tout simplement bon respirer librement.

Contrairement à André Lapierre qui raconte «le peuplement français de l'Ontario» en relevant «les noms de lacs, de rivières, de rapides, de baies, de villages, etc. [qui] prennent leurs racines dans les lexiques français et franco-ontarien» (Lapierre, 1981: V), les auteurs de *Cent bornes* n'excluent rien, tout le Nord leur appartenant en entier, comme il appartient aussi en entier aux Ontariens qui ne sont pas de la même origine qu'eux. Ici, il n'est pas question de s'isoler, de chanter la valeur d'une race aux dépens des autres; ce qui importe, c'est tout simplement d'exister, et, pour s'en assurer, on se donner un cadre et, dans ce cadre, tout l'espace, sans pour autant tenter de l'enlever aux autres, car c'est un bien commun.

L'espace privilégié, c'est la grand-route. Dès qu'on arrive en ville, par exemple à Kapuskasing qui correspond au 59° mille, le ton change, la phrase de Michel Ouellette étouffe, toussote, manque d'air : «Air, bus, rail. La gare de Kapuskasing. Ford Mercury. The Beer Store. Hôtel Commercial. Shell, Esso, Husky. Stop, arrêt. La Sunshine Tavern. Stop, arrêt. Stop, arrêt. Les départs, les arrivées.» Ce style télégraphique, qui privilégie la proposition substantive (sans verbe), lui est imposé par la circulation ponctuelle qui ralentit, arrête et redémarre à chaque coin de rue. Cette façon d'avancer par sauts et par bonds est tout à fait à l'opposé de la circulation libre qui brûle les étapes. La ville avec ses panneaux et ses néons fait perdre ses horizons à l'homme harcelé par des ordres et sollicité de toutes parts.

On ne respire bien que dans la nature, dans un espace ironiquement «sans bornes» aussi évidentes qu'en ville, là où un ruisseau peut couler «comme un collier de diamants rompu», ce qui est beaucoup mieux que de faire face à «des écrans d'ordinateur dans des bureaux mal aérés» (76° mille). Il s'agit toutefois d'une nature civilisée, arpentée, labourée, clôturée et habitée. Il n'est donc pas question de conquête, les deux routiers s'armant essentiellement d'un appareil-photo, de cent piquets, d'un stylo (?), d'un carnet de voyage, de bottes de cent milles et d'une roulette métrique.

Que ce dernier outil de précision ne trompe pas le lecteur : les deux hommes n'ont rien d'un Champlain avec son astrolabe.

Leur voyage n'en est pas un de découverte. On ne s'aventure pas dans les bois, on ne traverse pas les champs cultivés ou abandonnés; on suit la Transcanadienne dont on ne s'éloigne jamais.

Ce qui prend d'abord l'aspect d'une longue randonnée à pied devient bientôt un voyage symbolique. C'est Laurent Vaillancourt qui a eu l'idée du projet; il habite Hearst. Il propose à Michel Ouellette, originaire de Smooth Rock Falls, de partager son expérience. Il va donc vers lui, ce qui donnera le sens du parcours qui est aussi anachronique; c'est dans le sens inverse que se sont construits et la route et la voie ferrée. Déplacement spatial, déplacement temporel.

La marche a lieu du 10 au 23 août 1993. Elle dure quatorze jours. Elle se fait donc en quatorze stations comme le chemin de croix. Et c'en est un, car *Cent bornes* est le livre de la Rédemption, celle d'un peuple que certains aiment croire moribond parce qu'il respire sans faire de bruit, signe pourtant de bonne santé. Il y a certains éléments de répétition qui structurent un chemin de croix comme toute autre prière liturgique. C'est la structure même de *Cent bornes* qui est répétitive, semblable en cela aux litanies. Elle se résume à ceci : deux pages sont consacrées à chaque borne.

Sur celle de gauche, le lecteur peut voir ce qu'a saisi la pellicule. Les photos des lieux sont alignées pour donner une vue panoramique; elles sont opposées pour créer un rapprochement déconcertant (e. g. un orignal et Michel Ouellette); elles sont, ailleurs, multipliées en nombre considérable pour donner l'impression qu'il y a beaucoup à voir; ou bien elles sont isolées, sans doute pour créer l'effet contraire. Certaines sont en couleur: la plupart sont en noir et blanc. Le lecteur se laisse gagner par ces compositions qui varient le menu tout en servant le même plat, façon astucieuse d'échapper à la monotonie. Ici, un monument, celui de Reesor Siding où trois hommes ont perdu la vie; là, une église, celle du chemin Brunelle dont le nom vient de Phil Brunelle qui a donné à la paroisse le terrain voisin du sien pour qu'on y contruise cette église, détail que ne racontent pas les auteurs de ce livre qui pourtant s'attardent sur d'autres noms qui m'ont paru moins significatifs que celui-là. Souvent,

les photos sont accompagnées d'une reproduction d'une section de cartes régionales très détaillées de la route et des propriétés cadastrées que les auteurs ont obtenues du ministère du Transport à North Bay. C'est comme si, étant sur les lieux mêmes, ils tentaient de se retrouver sur un plan et qu'ils se sentiraient perdus s'ils n'y arrivaient pas, phénomène que présente et qu'analyse Dean MacCannell dans The Tourist. Sur des feuillets lignés, déchirés d'un petit cahier à anneaux, on peut lire des renseignements supplémentaires écrits à la main. Au sujet de Moonbeam (72° mille), par exemple, Nick & Helma Mika proposent la thèse suivante : «Flashing lights in the sky falling down like «moonbeams» into a little creek — so the oldtimers of the area say — gave the creek its name.» Comme seul paraît ce témoignage, l'hypothèse avancée a valeur de document et ce document s'impose comme une vérité. C'est ainsi que se créent et se perpétuent les légendes.

Peut-on donner à la tradition orale autant de poids qu'aux documents officiels? Son rôle est plutôt d'alléger le texte auquel se greffent quantité de citations tirées de la Flore laurentienne, pertinentes, mais aussi fort heureusement brèves, assez longues toutefois pour nous donner le goût de (re)lire ce livre admirable. Ces citations, écrites moitié à la main, moitié en italiques, donnent des détails le plus souvent amusants, mais parfois aussi impertinents (e.g. «le laiteron des champs symbolise la sottise et la jeunesse», 83^e mille) sur les plantes répertoriées, soit photographiées à leur plus beau, non pas nécessairement le long de la Transcanadienne, encore moins entre le 11 et le 23 août 1993 (je pense en particulier aux mélèzes du 89° mille. photographiés bel et bien à l'automne, et aux anémones du Canada qui fleurissent au printemps comme elles se présentent au 78° mille), soit dessinées à l'encre comme on les retrouve dans la thèse du frère Marie-Victorin. Je reviendrai sur ces plantes et leur nombre un peu plus tard, mais quittons pour l'instant la page de gauche pour celle de droite.

Celle-ci est également illustrée, mais d'un seul cliché où se trouvent réunis des artefacts ramassés le long de la route depuis la dernière borne, regroupés au-dessus du piquet qui les souligne en identifiant le lieu (e. g. «65 Cent bornes - Milestones LLV93»). Il n'y a pas dans cette collection de quoi devenir riche. Son intérêt est ailleurs, dans le fait que ces objets disparates étaient là au moment où sont passés les deux auteurs du livre. Ce sont eux qui leur donnent toute leur importance par le geste qu'ils ont posé, celui de les avoir choisis pour les conserver. Ce n'est pas de l'art de récupération ou «trash art» comme le pratiquent, en Ontario, François-X. Chamberland (Karch, 1986: 39-47) ou Ginette Legaré (Legaré, 1991 : 21), puisque Vaillancourt et Ouellette ne composent pas une nouvelle image à partir de matériaux fabriqués et abandonnés, jetés aux ordures. Ils ne font que réunir ces artefacts qui ont été plus tard exposés tels quels à la galerie Paquin de Kapuskasing, sous le titre Les objets de Cent bornes. Cette exposition, qu'on voudrait installer sur le terrain et rendre permanente, s'inscrit dans un mouvement international d'envergure, celui du «Théâtre de la mémoire». Je pense à l'œuvre de Richard Henriquez exposée au Centre Canadien d'Architecture à Montréal, en 1994, qui était un microcosme de son univers dans lequel le visiteur pénétrait comme dans un cabinet où se trouvaient assemblés des objets insignifiants pour le spectateur, mais racontant la vie et l'œuvre de l'artiste. Cette œuvre, romantique par l'importance accordée à la personne de l'artiste, a aussi un sens universel puisqu'elle nous apprend, selon Howard Shubert qui signe le feuillet qui l'explique, que «perdre le souvenir de sa propre histoire, c'est perdre sa place dans le monde». Shubert voit juste, et c'est également ce qu'ont vu Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette qui suivent cependant une autre voie, plus proche, quoique distincte aussi, de celle de Raymond Waydelich qui, à Strasbourg, a imaginé une exposition qui a envahi, en 1995, tout le musée et même la ville. Ce qu'il présente, c'est Strasbourg, dont il rappelle le nom latin qu'il épelle ensuite dans l'ordre inverse des lettres, ce qui donne Argentoratum/Mutarotnegra. Comment cette ville paraîtrait-elle en l'an 3790 après J.-C. à des archéologues qui la découvriraient longtemps après sa destruction survenue à la fin du XX^e siècle? Comme Waydelich, Vaillancourt et Ouellette s'adressent à des archéologues du futur, ceux qui étudieront de façon scientifique le contenu des cent sacs déposés à un mille d'intervalle de Hearst à Smooth Rock Falls. Ce qui leur manque, c'est l'humour décapant du Strasbourgeois qui égratigne bien des gens qui ne lui en veulent pas puisque même l'évêque de Strasbourg s'est prêté au jeu.

Plus réservé, plus humble peut-être, Michel Ouellette ne fait pas le procès des musées, de l'archéologie, des sciences, tout comme Laurent Vaillancourt ne se moque pas des topographes, des géographes ou des botanistes. Chacun son métier. Celui de Ouellette est d'écrire et, pour ce livre, son inspiration lui vient de l'instant même. Un soulier abandonné au 69° mille, par exemple, évoque pour lui Cendrillon et son escapade au château: «Le beau Prince Charmant fatigué de faire du pouce à la recherche du beau petit pied a abandonné sa quête et il est rentré chez lui bredouille et sans citrouille.» Au 65e mille, il dresse les oreilles en entendant un chien aboyer «au bout de sa chaîne rouillée, fixée au pied de l'escalier qui mène à une remorque de camion, convertie en maison» et entre sans autre transition dans le drame de Jean Marc Dalpé. En voyant une verge d'or au 14e mille, il pense à Boucle D'or. Comment agirait-elle dans le canton de Devitt, aujourd'hui? Son histoire demeure inachevée; c'est qu'elle est encore bien vivante et que les occasions de se tromper de lit ne lui mangueront sans doute pas. Au 31° mille, il fredonne une «bonne chanson», celle de l'alouette qui a tout perdu, ce qui a fait sa fortune puisqu'on parle d'elle encore. Elle existe toujours, elle et le Franco-Ontarien à qui il reste aussi bien peu de chose, ce peu étant l'essentiel : son sens de l'humour qui se manifeste souvent, dans cet espace bilingue, par des jeux de mots appartenant au domaine de la traduction, vaste champ ludique qu'il exploite en toute saison. Dans cet esprit qui s'amuse de tout, «Breezy Acres Camping», au 43° mille, devient «des acres brisés». De «Art's Repair Centre. Brake, tune-up, welding», on fait au 53° mille «un centre de réparation des arts».

Par l'histoire locale mettant en vedette les premiers maîtres de poste de chaque localité, ce qui va de soi dans un livre où l'espace — la Transcanadienne — est un lieu et un moyen de communication, et par la tradition orale, qui en est un autre beaucoup plus ancien puisqu'il remonte avec la parole d'abord puis avec les contes populaires au début des temps, Vaillancourt et Ouellette donnent du relief à un espace autrement plat.

Par ces interventions forcément décousues, pointillistes, on en arrive, en suivant la (dé)marche de ces deux auteurs, à se construire une image mosaïquée du passé, incomplète toutefois, car Cent bornes, c'est une tranche d'espace, une tranche de temps, une tranche de vie. Jamais les auteurs ne prétendent avoir fait le tour de la question. Au contraire quelques indices, vers la fin du livre, servent d'avertissements. Le premier se trouve au 84° mille où on a «oublié» de parler d'une plante. Au 90° mille, on a «oublié» la photo. Plus loin encore, au 94° mille, les trois photos sont exposées seules, sans commentaire, comme la route solitaire, comme si on nous donnait la permission d'accélérer pour se rendre au plus vite au mille suivant. Le lecteur, peut-être fatigué par ce voyage au ralenti, prend de la vitesse et se prépare ainsi à quitter le théâtre de la mémoire pour réintégrer le présent qui, lui, file à vive allure. Ces oublis volontaires sont des trous de mémoire des nids de poule au milieu de la route. Le lecteur averti peut en combler certains; il contournera les autres.

Tel quel, ce livre fait de Laurent Vaillancourt et de Michel Ouellette, non pas les derniers Franco-Ontariens, ce titre avant été revendiqué par Pierre Albert, mais peut-être bien les premiers à prendre possession d'un pays conquis par d'autres avant eux et à légitimer cette prise de possession définitive, tout comme l'ont fait les topographes britanniques pour qui tout était pittoresque, tout valait le déplacement, tout était également beau dans ce pays relativement neuf et devenu, de sauvage qu'il était, merveilleux depuis qu'ils l'habitaient. Cent bornes fixe sur pellicule, dans des sacs de plastique, dans un livre abondamment illustré, dans des bornes milliaires, la mémoire d'une collectivité courageuse qui est restée, comme on le rappelle au 62° mille, après le départ des multinationales, investissant ainsi son espace d'un passé pour le présent et pour l'avenir : «Sur ces cent mille, beaucoup d'enfance, d'adolescence et les rides des vieillards. Le passé chevauche le présent et file vers demain. On est dans la vie comme sur une route. Des fois, il fait bon de prendre le temps de s'arrêter »

Mais où ? D'un côté, les auteurs définissent un espace précis, limité donc, celui qui s'étend en ligne plus ou moins droite de Hearst à Smooth Rock Falls. D'un autre côté, en repoussant jusqu'à cent fois la ligne d'horizon et le point de fuite, ils font de cet espace mouvant un espace infini. Ce paradoxe se trouve déjà entier dans l'idée de point de fuite qui est «trace / arrêt tangible» tout en étant «symbole d'un prolongement possible vers l'infini», ce qui en fait «le miroir de la dimension intérieure de l'homme» (Saint-Martin, 1980 : 11).

Cette notion paradoxale d'espace est étroitement liée à celle, tout aussi paradoxale, de temps (on parle alors de chronotope), l'une et l'autre étant fortement marquées dans tout le livre. L'effet est déboussolant dès qu'on en saisit le sens et l'implication qu'on peut en tirer pour la dimension intérieure du Franco-Ontarien. Loin d'enfoncer des clous dans leur cercueil, Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette, en plantant leurs cent piquets le long de la route 11, rétablissent les Franco-Ontariens dans l'Histoire et leur imaginent un destin infini, inscrit, comme on peut le voir, comme ils nous le font voir, en toutes lettres et sur chaque photographie réaliste et objective puisque non retouchée semble-t-il («passive recordings of preexisting sights», Snyder, 1994: 176), dans un espace / temps également infini.

Bibliographie

- Albert, Pierre (1992). Le dernier des Franco-Ontariens. Sudbury: Prise de Parole, 96 p.
- Karch, Mariel et Pierre (1986). «Entrevue avec François-X. Chamberland». *Rauque. Revue de création*: 4, printemps, p. 39-47.
- Lapierre, André (1981). *Toponymie française en Ontario*. Saint-Laurent, Québec : Éditions Études Vivantes, coll. «L'Ontario français», Avant-propos, p. V.
- Legaré, Ginette (1992). «Coup d'œil» [1991, transfer photographique sur moustiquaire, acier, 65 cm sur 56 cm sur 50 cm]. Dans *Liaison*: 65, janvier, p. 21.

- MacCannell, Dean (1989). The Tourist. A New Theory of the Leisure Class. New York: Schoken Books, 214 p.
- Saint-Martin, Fernande (1980). Les fondements topologiques de la peinture. HMH, collection «Constantes», no 40, 184 p.
- Snyder, Joel (1994). «Territorial Photography». Dans W.J.T. Mitchell (éd.): Landscape and Power. Chicago / London: University of Chicago Press, 248 p.
- Vaillancourt, Laurent et Michel Ouellette (1995). Cent bornes. Sudbury: Prise de parole, [s.p.].

Ruptures, textuelles et sociales, dans l'oeuvre de Daniel Poliquin

Louis Bélanger

Le discours des et au sujet des «petites» littératures, à savoir celles que la «grandeur» des autres confine à la minorisation, trouve dans l'expérience franco-ontarienne des vingt-cinq dernières années un cas exemplaire d'autonomisation d'une culture excentrique, au sens premier du terme. Marginal eu égard au centre névralgique que représente le milieu québécois, voire montréalais, le champ culturel franco-ontarien s'exténuerait-il dans quelque célébration de sa distinction identitaire ou, comme le souhaite François Paré, se poserait-il «non plus comme un sous-produit des cultures dominantes, mais comme une fabrication originale et autonome de biens symboliques inédits»? (Paré, 1992:157). Dans les limites de cette recherche, nous nous proposons de démontrer que, de l'explosion culturelle francoontarienne des années 70 à nos jours, deux tendances polarisent le discours idéologique du champ littéraire en Ontario français : une première, axée sur la valeur sécurisante d'une identité propre et homogène, une seconde, aiguillée par l'émergence de l'Autre, en tout ou en partie étrangère aux croyances identitaires instituées par la première.

Afin d'illustrer cette hypothèse et de souligner l'importance de ces courants idéologiques dans le champ culturel francoontarien, nous analyserons, dans un deuxième temps, la trajectoire, définie comme «placements et déplacements... dans les états successifs de la structure de la distribution des différentes espèces de capital qui sont en jeu dans le champ» (Bourdieu, 1992:360) de l'écrivain Daniel Poliquin. Selon Pierre Bourdieu, en effet, la série de positions occupées par un même agent est tributaire de l'évolution historique et sociale d'un champ culturel qui détermine dans une large mesure le sens et la valeur d'interventions spécifiques. Dans ce contexte, nous examinerons les stratégies d'acquisition de capital symbolique et économique de Daniel Poliquin à la lumière des deux tendances retenues en première partie de l'analyse et ce, avec l'ambition de faire ressortir les homologies entre les choix esthétiques, idéologiques de l'écrivain et les développements structurels du champ culturel franco-ontarien des dernières années.

De souche ou de métissage?

C'est dans les années 70 qu'il est légitime de parler d'explosion, littéraire et culturelle, en Ontario français. Appuyée par un déplacement idéologique, de l'instinct de survivance à l'expression d'une oppression culturelle, cette rupture a ses lieux, Sudbury et un «Grand Nord ontarien» mythique, ses modes d'expression, la poésie, le théâtre, la chanson, le roman, les arts plastiques, ses penseurs, Fernand Dorais, Gaétan Gervais, ses créateurs, André Paiement, Robert Dickson, Robert Paquette, Doric Germain, Jean-Marc Dalpé, Michel Dallaire, Denis Lalonde, ses appareils de diffusion, Prise de parole, CANO, l'ACFO, le Théâtre du Nouvel-Ontario, la Nuit sur l'étang, l'Institut franco-ontarien, l'Université Laurentienne, mais aussi, ses détracteurs, enfin, ceux dont l'enthousiasme modéré confine au statut d'entrave à la parole collective naissante, parmi lesquels on compte quelques clercs et folkloristes, perçus comme trop tournés vers le passé, quelques européens et québécois dont l'ailleurs originel n'est pas sans soulever les soupçons, comme d'ailleurs les 90% de la population ontarienne d'expression anglaise.

Cette franche affirmation culturelle s'inscrit dans le mouvement plus vaste des revendications politiques traditionnelles des autorités franco-ontariennes qui, elles-mêmes, se manifestent dans les luttes au maintien, voire au développement de services en français en Ontario : enseignement, santé, services gouvernementaux, radio, télévision, journaux.... À l'échelle artistique, l'heure est à la remise en question des hégémonies culturelles internes, incarnées entre autres par l'idéologie du messianisme religieux toujours active et l'attachement à une tradition orale riche en distinctions folkloriques, et externes, identifiables aux positions de pouvoir détenues par les autres, européeens, québécois ou anglophones bilingues, dans le réseau des institutions publiques, nommément.

Le discours identitaire de cette génération d'artistes est fortement redevable de ces luttes aux pouvoirs hégémoniques de son époque. Ainsi, aux anachronismes culturels de l'Ontario français, André Paiement oppose une oralité toute urbaine, imprégnée d'un naturalisme langagier inédit en théâtre, de représentations récurrentes de l'aliénation collective et d'une critique acerbe du mythe de la colonisation. Pour Patrice Desbiens, désolation, précarité et absence fondent le mal-être du Franco-Ontarien; chez Jean Marc Dalpé, Les Murs de nos villages symbolisent ce silence à occuper; pour leur part, les sculptures d'un Denis Lalonde, avec toute leur imagerie de mécaniques modernes signalent l'avènement d'une ère nouvelle; enfin, le scandale et la censure provoqués par Les Rogers exacerbe les tensions entre les résistances d'un passé et les pressions dénonciatrices d'un présent.

Au pouvoir de l'Autre sur sa société, l'artiste franco-ontarien répond par une reconquête de son espace physique et culturel, dont émergent, soit l'imagerie d'une nordicité miséreuse, exemplaire dans Lavalléeville, Nickel, Sudbury (titre d'un recueil de Desbiens), Le Chien, French Town, soit une projection, tantôt libérante, tantôt fictive, toujours mythique, d'un nord communal, présent dans la poésie d'un Pascal Sabourin, d'un Robert Dickson, dans des chansons telles Au nord de notre vie de CANO ou Moé, j'viens du nord, stie de Robert Paquette. Ou'elle soit collective ou individuelle, l'expression de l'identité francoontarienne participe d'une fête communautaire intégrant tous les possibles. Cette première génération d'artistes et d'animateurs culturels marque son refus des conditions de stagnation et d'oppression, opération dûment sacralisée par les contemporains, sympatisants et amis qui se chargent de publier, de produire, d'enseigner, de commenter, somme toute, de diffuser une

croyance qui s'apparente au portrait suivant du Franco-Ontarien: il est du nord, il souffre, sa culture est en proie à l'assimilation, il doit par conséquent crier son existence, briser le silence et l'oubli dont il est victime.

Ce «conformisme romantique» (Bouraoui, 1996:25) demeure l'une des forces vives de l'expression culturelle franco-ontarienne actuelle. Pourtant, elle a perdu nombre de ses ténors au cours des années, comme en témoignent les décès prématurés d'André Paiement, de Denis Lalonde, de Suzie Beauchemin, d'André Leduc, les migrations québécoises de Gaston Tremblay, du duo Dalpé-Haentjens, de Robert Paquette et de combien d'autres, la dissolution de CANO, sans compter les recyclages institutionnels torontois et outaouais qu'impliquent les nominations à quelque Conseil des Arts ou de la culture. Paradoxalement, c'est peutêtre l'Autre québécois qui reconduit avec le plus d'acuité cette fiction sur l'être franco-ontarien. En effet, pour ceux et celles de cette génération qui ont vécu l'épreuve montréalaise, le code de réception est unanime : vous êtes franco-ontarien, nous sympathisons, vos luttes ont été les nôtres, mais nous doutons de votre avenir culturel. Rien de tel, par contre, pour raviver la résistance, fondatrice de ce secteur du champ culturel franco-ontarien.

L'émancipation d'un faire-croire homogène de l'identité franco-ontarienne s'est accompagnée d'exclusions à la fête, comme en font foi les procès d'identité franco-ontarienne dont Michel Marc Bouchard, Jean Éthier-Blais, Robert Paquette, Robert-Guy Scully, Gérard Bessette ou Gabrielle Poulin ont été des cibles. Ces mises au ban, temporaires ou durables, signalent l'existence de marges au statut de franco-ontarien tel qu'avancé par la génération du refus. En effet, une deuxième tendance se pose en rivale à celle de la souffrance du Franco-Ontarien relevant de l'oralité et de son appartenance exclusive au sol nordique. Elle aussi a ses lieux, Toronto, Ottawa, la francophonie internationale, ses modes d'expression, la poésie, le roman, la nouvelle, l'analyse critique, ses créateurs, Hédi Bouraoui, Jacques Flamand, Pierre Léon, Raymond Quatorze, Pierre Karch, Yolande Jimenez, Andrée Christensen, ses penseurs, Yves Bonnefoy, Michel Deguy, Robert Berrouet-Oriol, Jean Jonassaint, ses appareils de diffusion, les Universités de Toronto, York, d'Ottawa, LittéRéalité et Francophonie d'Amérique, revues de création et de critique littéraire, le Centre d'analyse des littératures francophones de l'Amérique de l'Université Carleton, les Éditions du Vermillon, mais aussi, ses détracteurs, enfin ceux dont l'enthousiasme modéré pour les écritures transculturelles issues du flux migratoire d'expression française au Canada confine aux arcanes ambivalentes du silence ou à la réception d'une parole autre.

Cette présence culturelle se distingue par sa projection du profil du «minoritaire émasculé», que tirait Fernand Dorais du Franco-Ontarien, dans un discours de l'homme libre qui sait se guérir lui-même par la catharsis du texte par lequel s'annihile l'oppression du pouvoir. Dans la poésie de Jacques Flamand, cette maîtrise de soi emprunte les voies d'un discours pluriel; dans Noëlle à Cuba et La prison rose bonbon, Pierre Karch et Raymond Quatorze explorent la quête hors frontières, respectivement par le biais d'une destination vacances ou d'un univers frôlant la science-fiction; chez Paul-François Sylvestre, l'imaginaire franco-ontarien s'investit dans le fantasme homosexuel; Pierre Léon tire depuis des années de la culture inuit des métaphores corrélatives à la situation franco-ontarienne; tout récemment, Le Canon des Gobelins, récit de 10 nouvelles de Daniel Poliquin, prête voix à une galerie de personnages qui tronquent les métamorphoses de l'avatar au profit de rapports d'égalité avec l'autre.

À la figure homogène de l'opprimé, ces créateurs opposent la fiction d'une identité et d'un espace franco-ontariens en état de transmutations constantes, à savoir un phénomème, inachevé et irréversible, de dialectique entre les cultures dont les effets conduisent à une modification constante des espaces culturels. Or, dans le champ culturel des écritures migrantes en Ontario français, l'appropriation de l'espace est le fruit de sujets migrants, Pierre Léon, Hédi Bouraoui, Pierre Karch, mais également, et de plus en plus, de sujets issus du nord, du sud et de l'est ontarois, Marc Labelle alias Raymond Quatorze, Paul-François Sylvestre, Daniel Poliquin. À contre-courant d'une

fiction scripturale nourrie par l'identité monoréférentielle du Franco-Ontarien, l'émergence de l'Autre propose un renouvellement du culte du même à la lumière d'un questionnement sur l'être et le devenir franco-ontariens. Enrichissement ou égarement, selon les points de vue, cette tendance de l'hétérogène dans le champ littéraire ontarois n'en témoigne pas moins d'une sorte de «polyvocalité» étrangère au discours consensuel institué du Franco-Ontarien de souche. Au chapitre des enjeux politiques qu'elle soulève, cette idéologie de l'autre franco-ontarien auraitelle des effets déstabilisateurs sur la-dite souche?

Cette question renvoie à celle que nous posions initialement sur le champ culturel franco-ontarien comme célébration identitaire autonome ou comme source de biens culturels inédits. Au-delà de la polarisation entre l'homogène et l'hétérogène observée entre les deux tendances retenues, l'interrogation soulève l'épineuse question de la réception critique des produits culturels dans la mesure où l'inscription historique que celle-ci institue témoigne d'intérêts idéologiques forcément homologues aux pouvoirs symboliques dominants. Rancon peut-être de leur statut d'oeuvres littéraires de l'exiguïté, soulignons d'abord que nombre d'entre elles sont passées sous silence, particulièrement au Ouébec; tout au plus, ont-elles été recensées, voire commentées sous la forme de comptes rendus. L'analyse exhaustive de la réception critique québécoise des oeuvres littéraires francoontariennes reste à faire. Une étude récente sur la réception québécoise du Chien de Jean Marc Dalpé concluait que :

> À la célébration identitaire ayant entouré la création de la pièce, dominante dans la réception critique en Ontario français, succède une forme ambiguë de sympathie, fruit d'un intérêt tout romantique pour la marginalité et l'étrangeté, source d'une folklorisation certaine de la culture franco-ontarienne, commune aux réceptions canadienne-anglaise et québécoise. (Bélanger, 1994:135)

Trop sommaires, certes, pour prétendre à l'universalité, ces observations sur Le Chien n'en offrent pas moins des pistes

d'investigation fécondes en littérature franco-ontarienne. Aussi, nous est-il apparu pertinent d'en étendre la portée à un corpus plus large et, dans cette perspective, l'oeuvre romanesque de Daniel Poliquin, par son ampleur, offre l'occasion d'éprouver l'impact de la réception critique sur l'institution de croyances culturelles. À la lumière du succès d'estime, voire commercial de L'Écureuil noir, oeuvre dont l'appartenance au champ de production restreinte¹ ne fait aucun doute (acquisition de capital symbolique pour son auteur, le public des pairs visé, acceptation des risques inhérents à la création littéraire dans un milieu précaire, la part de contestation du profil homogène du Franco-Ontarien que l'oeuvre suggère...), on peut dire de ce roman et de son auteur qu'ils ont réalisé une véritable percée dans le marché littéraire québécois. Une critique unanimement positive, quelques semaines au palmarès des best-sellers de L'Actualité et du journal La Presse, les entrevues exclusives de l'auteur dans les pages culturelles des grands quotidiens et son passage aux émissions littéraires des réseaux de télévision confirment l'importance de cette percée.

De fait, Daniel Poliquin a gagné son pari. En investissant dans le cycle de production long de la carrière d'écrivain, où patience et longueur de temps ne garantissent nul accès au succès, il convertit, chose rare pour un auteur de fiction en Ontario français, son capital symbolique en capital de profits économiques. En lui remettant pour une deuxième fois le prix littéraire Le Droit pour L'Écureuil noir, la présidente du jury, Marie-Paule Villeneuve, écrivait : «il est apparu important de souligner le travail d'un auteur franc-ontarien [sic] qui a accédé, au cours de la dernière année, à un niveau de qualité supérieure». Vendu à 6000 exemplaires achetés, Daniel Poliquin laisse savoir : «C'est la première fois que je toucherai des droits

¹ Par opposition au champ de grande production ou à la culture de masse, dont les intérêts commerciaux priment sur la recherche esthétique, le champ de production restreinte est plus orienté vers l'acquisition de capital symbolique (gloire, prestige, renommée) et s'adresse à un public plus averti, majoritairement composé de pairs.

d'auteur intéressants». (Le Devoir, 27 mars 1995). Plus prosaïquement, cette apothéose est l'aboutissement d'un parcours littéraire entrepris en 1982, année où l'éditeur Pierre Tisseyre publie le premier roman d'un jeune auteur franco-ontarien, Temps pascal, que suivirent L'Obomsawin (1987), Nouvelles de la capitale (1987), Visions de Jude (1990), L'Écureuil noir (1994) et Le Canon des Gobelins (1995). Depuis une quinzaine d'années donc, Daniel Poliquin est une présence marquante au sein du champ culturel de l'Ontario français. Dans quelle mesure son oeuvre de fiction se pose-t-elle en renforcement de «souchitude» ou de métissage? Telle est la question à laquelle l'analyse de sa trajectoire se propose de trouver réponse.

Un écrivain du dimanche... professionnel.2

La professionnalisation de l'activité littéraire dévoile, chez Daniel Poliquin, un rare affranchissement des contradictions entre les aspects, matériel et symbolique, qui affectent l'existence de tout écrivain. Faut-il rappeler que, dans toute sa noblesse, l'ambition d'une carrière littéraire s'accompagne généralement d'expédients, dont le second métier représente l'expression la plus courante. Dans une littérature dite de création, par opposition à une pratique à visée plus commerciale, le compromis le plus observable consiste à combiner la valeur symbolique du statut d'écrivain à une position stratégique dans l'enseignement, dans l'édition ou dans le journalisme, par exemple. Par ce cumul des fonctions, l'écrivain peut à son aise s'adonner à son activité créatrice et, comme l'a démontré Jacques Dubois (1986:106), tirer profit d'un métier «productif», c'est-à-dire une fonction qui lui permet à la fois de vivre et de se faire agent au sein de son institution littéraire. À ce dernier titre, on comprendra que l'intégrité de l'écrivain puisse être mise à l'épreuve, à plus forte raison dans un champ culturel aux dimensions modestes comme celui qu'offre l'Ontario français. Daniel Poliquin se distingue de

² Titre tiré d'un article de Daniel Marchildon publié dans *Liaison*, mars-avril 1983, p. 13.

ce parcours social en ce que le caractère «productif» de son métier de traducteur-interprète le maintient relativement à l'écart des incidences de contamination possibles au sein de l'institution littéraire, tout en exerçant une double complémentarité avec son statut de créateur : d'une part, il gagne sa vie en traduisant, et d'autre part, la traduction d'oeuvres étrangères, notamment de Jack Kerouac, de W.O. Mitchell, de Mordecai Richler, de Matt Cohen et de Douglas Glover, lui offre l'occasion de «réapprendre à écrire», de «pétrir la langue» (Bourbonnais, 1995:12), activités consubstantielles à sa créativité. Dans ce contexte, la contradiction entre l'écrivain et l'écrivant, pour reprendre la dichotomie fameuse de Roland Barthes, révèle un pragmatisme indiscutable, certes, mais plus encore, maintient l'auteur relativement éloigné des circuits de distribution de la valeur littéraire de son champ particulier. De fait, Daniel Poliquin n'occupe aucune position de pouvoir au sein des instances de consécration que représentent la critique littéraire, le milieu de l'édition, l'enseignement ou autres cénacles institutionnels. Ce singulier statut d'écrivain «professionnel à temps partiel» lui procure une sorte de liberté dont iouissent peu d'écrivains, comme il le déclarait lui-même : «Si j'écrivais à temps plein, je serais à la merci d'un éditeur, du monde... comme ça je n'ai pas d'obligation». (Marchildon, 1983:13). Illusoire ou réelle, cette liberté d'expression traverse toute la carrière d'écrivain de Daniel Poliquin. Nourrissant la croyance en l'auteur indépendant d'impératifs externes et dévoué à son art, nécessaire au renforcement du mythe du créateur, cette situation lui permet également de conserver des coudées franches à l'égard du «milieu», d'en faire, somme toute, un «auteur franco-ontarien loin des chapelles et de l'establishment littéraire». (Poulin, 1994;A2)

Si la situation professionnelle, comme écrivain et comme traducteur, de Daniel Poliquin lui réserve les conditions de possibilité d'une carrière d'écrivain affranchie des impératifs économiques propres à tout citoyen, voire d'obligations au respect de quelque norme culturelle, la reconnaissance de sa valeur littéraire suppose la transposition du caractère artisanal de l'écriture en un véritable procès, d'où l'autonomie toute relative

de l'écrivain. En effet, dès l'entrée d'une oeuvre au circuit de la publication, interviennent les instances de légitimation par lesquelles s'institue l'inscription historique de discours culturels, fondateurs de crovances normatives. Pour l'analyse de ce discours, nous avons retenu une cinquantaine d'interventions (comptes rendus, critiques, entrevues, commentaires) publiées sur l'oeuvre de fiction de Daniel Poliquin, de 1982 à nos jours. La synthèse de cette documentation révèle de grandes étapes du processus d'acquisition de capital symbolique de l'écrivain, certes, mais plus largement, la conversion d'une esthétique de survivance en une esthétique de métissage culturel, telles que décrites plus tôt. À la lumière du contenu des oeuvres et de la réception critique que celles-ci ont engendrée, ce déplacement idéologique semble particulièrement probant quand on compare les trois premiers textes, Temps pascal, L'Obomsawin, Nouvelles de la capitale, aux trois plus récents, Visions de Jude, L'Écureuil noir, Le Canon des Gobelins. Au-delà des aspirations esthétiques, il appert que la question identitaire constitue l'un des points d'ancrage de l'oeuvre de Daniel Poliquin, question dont l'évolution est perceptible dans les deux définitions que l'auteur en propose, à des intervalles différents : «En tout premier lieu et toujours, je seraj un Ontarois... c'est ma patrie» (Marchildon, 1982:13) et, 13 ans plus tard, «L'identité, ce n'est pas ce qu'on est, c'est ce qu'on fait de soi» (Ouellet, 1995:55). De Temps pascal au Canon des Gobelins, qu'a perçu la critique des avatars de ce «soi» et de ses véhicules esthétiques?

En publiant *Temps pascal*, après deux années et demie de gestation, Daniel Poliquin reconnaît avoir sondé les limites du roman engagé, «condamné à vieillir et à finir comme bulletin d'archives». (Bourbonnais, 1995:11). La trame narrative du roman évoque la double toile de fond d'un conflit syndical en milieu minier au nord de l'Ontario et d'une homosexualité trouble campée dans la ville d'Ottawa dont on décrit l'espace marginal gai. Une fois mâtée la rébellion des travailleurs impuissants, le roman conclut sur un vague sentiment d'optimisme alimenté par le symbolisme de la résurrection suggéré par son titre. Militantisme, esprit de collectivité et courage face à

l'adversité cèdent rapidement le pas à la victimisation d'individus bafoués dans leurs droits, comme dans leurs libertés. Dans *Temps pascal*, la misère franco-ontarienne s'incarne dans l'étalement des abus de pouvoir, du racisme, de l'exploitation et des humiliations d'un peuple soumis à l'ultramontanisme outrancier et à l'oppression capitaliste au pouvoir, ce que la critique n'a pas manqué de soulever : «Il y aura toujours des mineurs qui laisseront leur peau au fond des mines, de même qu'il y aura toujours des idéalistes qui seront désabusés après quelques luttes longues, pénibles et humiliantes». (Houle, 1983:27). Dans le même compte rendu, l'auteur salue l'actualité du propos dans laquelle il perçoit un «roman très vivant» et une description éclairée de «l'angoisse de deux groupes minoritaires qui n'auront jamais fini de lutter, soit les franco-ontariens et les idéalistes».

Hormis, peut-être, la connotation religieuse pouvant évoquer un maigre espoir de salut, *Temps pascal* participe pleinement au renforcement de la croyance dans l'impossible avenir en terre franco-ontarienne. Appuyé par une esthétique misérabiliste commune aux créateurs qui campent en partie l'identité culturelle dans les luttes à l'oppression, le roman étend le fléau du nord au sud-est du territoire par le biais de ces artistes, condamnés d'avance à un idéalisme inhospitalier. Suite à cette première expérience littéraire, Daniel Poliquin opérera ce qu'il a appelé une «espèce de rétraction» (Bourbonnais, 1995:11), substituant au premier degré du discours dénonciateur une part plus prépondérante à la narration, à l'ironie et au sarcasme.

Nouvelles de la capitale et L'Obomsawin sont les premières manifestations de cette conscience renouvelée du point de vue narratif. Plus discret, Daniel Poliquin y reprend une thématique exploitée dans son premier roman : effets pervers du conformisme dans une culture minoritaire, destinée du français en Ontario, Ottawa et Nord ontarien comme espaces littéraires, démystification du passé, sont évoqués par l'intermédiaire d'une impressionnante galerie de personnages aussi éclectiques qu'hétéroclites. Son style s'y raffine également, du moins, si on s'en tient aux commentaires qu'il suscite. «Finesse, humour,

intelligence», remarque Marie-Josée Thériault (1988:32), «texte nettement plus satisfaisant que le dernier roman de Daniel Poliquin», selon Michel Laurin (1988:16), «oeuvre qui a beaucoup de mérite sur le plan de l'écriture», pour François Paré (1987:63). Poliquin publie ainsi, en 1987, un recueil de nouvelles et un roman dans l'ensemble bien reçus par la critique, mais non sans provoquer quelques agacements, comme nous le verrons.

Les Nouvelles de la capitale s'inspirent de multiples épisodes de la vie de Jocelyn Joanisse, jeune intellectuel branché sur les lieux les plus en vogue d'Ottawa. Restaurants de l'avenue Laurier, cafés du Marché By et bistros où se regroupe la faune estudiantine sont les principaux repères d'une jeunesse éprouvée par l'idéologie de conservation. Exacerbée par tant de conformisme, présenté comme obstacle à l'épanouissement culturel, la plume de Poliquin condamne l'attitude colonisée de ceux qui nient leur origine au profit d'intérêts personnels sur le ton du désaveu, de l'accusation. La question linguistique est au centre des préoccupations de ces récits à saveur autobiographique dans lesquels le milieu social, autant que les individus, est au banc des accusés :

Dans Rita d'Islande, un jeune écrivain en herbe s'enfuit en Islande où il devient un auteur renommé. Le milieu francophone canadien ne lui permet pas de s'exprimer, mais un petit pays scandinave le reconnaît dans sa volonté de bâtir une culture nationale. «C'est une parodie du Canada, de sa culture, précise l'auteur... C'est vouloir que la solidarité sociale prime sur la solidarité linguistique». (Roy-Sole, 1987:11)

Les *Nouvelles de la capitale* sont aussi l'occasion d'audaces langagières pour Poliquin qui privilégie une écriture très proche du langage parlé et qu'il justifie par les attentes mesquines d'une certaine intelligensia francophone de son milieu : «Ce que l'on me souhaite, évidemment, chez ceux qui sont colonisés, c'est de bien-écrire, je n'y crois pas... Je n'écrirai jamais de romans bien-écrits». (Lessard, 1987:31). Cette dramatisation narrative

n'a toutefois pas l'heur de satisfaire unanimement la critique. Si. chez certains, ce langage parlé représente un «bien bel exemple de transmutation réussie» (Thériault, 1988:49), pour d'autres, les passages «du registre de l'oral à celui de l'écrit sans crier gare» sont sources d'un brouillage narratif contraire à l'obsession linguistique des récits. Quoi qui'il en soit, la publication des Nouvelles de la capitale constitue une étape importante dans la traiectoire de Daniel Poliquin. C'est dans ces textes, comme dans L'Obomsawin que sont consacrés son style direct, concis, rapide qui lui sera dorénavant reconnu, et la Côte de Sable, ce quartier d'Ottawa décrit comme espace de malaises, qui deviendra le laboratoire de Calvin Winter, héros de L'Écureuil noir, quelques années plus tard. De ce point de vue, le commentaire suivant de Michel Laurin sur Nouvelles de la capitale faisait preuve d'une justesse quasi visionnaire : «un ouvrage généralement agréable à lire, qui parvient à camper avec adresse des personnages originaux et même à traduire le mal d'être et les aspirations d'une époque». (Laurin, 1988:16)

Finaliste du premier Prix littéraire Trillium, L'Obomsawin s'apparente à une synthèse de la thématique de l'oppression culturelle et de ses effets sur la société franco-ontarienne. Qui plus est, la lucidité du propos annonce une posture idéologique véhiculée par le ton satirique du regard que pose Daniel Poliquin sur les us et coutumes des habitants du village de Sioux Junction, microcosme des origines et, peut-être de l'extinction, de l'Ontario français. La fable de ce court roman se veut prétexte à détournement volontaire de l'intrigue : un vieux peintre métis, reconnu internationalement par son oeuvre, rentre dans son village natal avant d'être accusé d'avoir incendié la maison qui allait devenir le musée consacrant son art localement. S'en suivent son procès, son acquittement, sa mort. Le symbolisme d'intersection des cultures évoqué par le nom de ce bled du Nord ontarien, jumelé à la technique narrative de la biographie du

héros, renforce la complexité identitaire d'une communauté nourrie à l'auge des origines amérindienne, anglo-saxonne et francophone. Le portrait qu'en tire Poliquin est celui d'une famille déchirée par les mesquineries, les mensonges, les luttes de pouvoir, les rêves impossibles, somme toute, un sentiment collectif de défaitisme culturel. Berceau d'une colonisation, Sioux Junction semble avoir atteint le point de non-retour, faute peut-être d'insuffisances ataviques de valeurs communales, qui sait?

La critique a réservé un accueil chaleureux au deuxième roman de Daniel Poliquin. Certes, l'obsédante question linguistique refait surface et on reconnaît d'emblée l'efficacité du choix d'un héros amérindien à rendre les contradictions de l'Ontario, «fils d'indigènes et de colons, francophone et anglophone et les transcender». (Trudel, 1987:8). L'alinguisme d'Obom est, quant à lui, perçu comme l'expression des complexes d'identité linguistique en Ontario français, concept qui offre au narrateur l'occasion d'une rhétorique idéologique sans appel :

le français, si centralisateur par nature soit-il, n'a pas été inventé pour dominer autrui avec un bel accent et de belles phrases de grands auteurs qui nous sont aujourd'hui muets. Le français n'a d'avenir que si on cesse d'en faire un instrument de domination, que si on accepte aussi de l'enrichir par les mots de tous les peuples francophones, même par les mots anglais. (Cité dans Marchildon, 1988:15).

Moins réceptive à ce cri du coeur sur l'avenir de la langue française en Ontario, la presse québécoise voit plutôt mal comment nombre d'emprunts et de calques de structures peuvent enrichir une langue déjà fort riche. Pour Lori Saint-Martin, «presqu'Indien, l'un deux et elle s'est demandée quoi faire constituent beaucoup moins des innovations que de banales fautes de français» (1987:21) et doute que L'Obomsawin, comme

Nouvelles de la capitale d'ailleurs, démontrent la pertinence de parlers multiples à titre de fondements linguistiques distincts.

François Paré relie le «trilinguisme» d'Obom aux amertumes d'une société en voie de disparition. De ce point de vue, il avance l'idée, qu'en dépit de «son air de roman assez traditionnel, le livre de Daniel Poliquin vient donc s'inscrire en rupture spectaculaire avec toute une vision embellissante du Nord «enneigé» et du personnage de l'Amérindien. Ce Nord n'offre aucune rédemption». (Paré, 1987:63) La reconnaissance de cet écart à une nordicité idyllique annihile l'espoir sous-entendu quelques années auparavant dans *Temps pascal* et célèbre l'irréversible dégradation du mythe de la survivance, chéri des aïeux, certes, mais totalement incompatible aux intérêts de ces morts-vivants qui peuplent la ville fantôme qui n'est rien d'autre que ce Sioux Junction livré à l'abandon :

Founded by a francophone renegade priest and a mad Ukrainian with a fake British accent, the town is in some ways a parable for the country as a whole. Its resource-based economy has collapsed and its population has dwindled to a mere 30 inhabitants. It has no industry. Once thriving on gold and logs and tourism, it is now a nowhere place. (Williams-Bennett, 1991: C3)

À l'image des cendres dont il ne reste plus que l'oeuvre picturale du vieux métis, le verdict d'acquittement qui résulte du procès semble survenir trop tard. Sioux Junction est destiné à un développement hydro-électrique et ce, au soulagement même de sa population.

L'Obomsawin marque une transition fondamentale dans l'oeuvre et dans la carrière de Daniel Poliquin. Au plan littéraire, le caractère grotesque de cette fresque historique marque la fin d'un cycle dominé par la représentation d'un espace étouffé par l'impuissance et l'apathie de ses leaders culturels. Une à une, s'estompent les aspirations, les solidarités, la foi en une possible actualisation du messianisme colonisateur. Trop d'obstacles, tels la lourdeur d'un passé, les petites lâchetés humaines, les

anachronismes entre le vouloir-être et le vouloir-faire, la pauvreté morale, le pernicieux engourdissement qui s'instaure, militent contre l'émancipation d'une fierté identitaire. Dans cette perspective, L'Obomsawin, comme Temps pascal et Nouvelles de la capitale, participent d'emblée au discours de revendication d'une culture franco-ontarienne «de souche», distincte par ses origines et son espace socioculturels, mais dont Daniel Poliquin est l'un des premiers à sonder les frontières, les limites, voire l'échec appréhendé. Au plan de sa carrière. L'Obomsawin consolide la présence de Daniel Poliquin au firmament des auteurs franco-ontariens. Outre la reconnaissance de son milieu par le biais de sa nomination au Prix littéraire Trillium, désormais, Daniel Poliquin «figure parmi les auteurs les plus dynamiques de la littérature franco-ontarienne» (Marchildon, 1988:15), «Succeeds in engaging us with characters and settings that are unfamiliar to some, and not usually considered literary material» (Folsom, 1991:16), «est un fin observateur et un raconteur plein de verve» (Thériault, 1988:49), «aurait déclaré en entrevue ne plus vouloir écrire. Espérons qu'il mentait aussi bien que l'Obomsawin». (Paré, 1987:63) À n'en point douter, Daniel Poliquin mentait ce jour-là.

Vers une esthétique de la conscience coupable

Depuis Visions de Jude, publié en 1990, la trajectoire littéraire de Daniel Poliquin décrit une fulgurante ascension à laquelle peu d'écrivains franco-ontariens, toute époque confondue, peuvent prétendre. Cette croissance symbolique est attribuable aux effets combinés d'une réorientation idéologique active dans l'oeuvre de l'auteur et d'une consécration inconditionnelle de la critique québécoise, spécialement suite à la publication de L'Écureuil noir. À plus d'une reprise, Poliquin a reconnu le poids de Visions de Jude dans la redéfinition de son art poétique, comme il le confiait à François Ouellet:

Après *Temps pascal*, j'ai voulu écrire des histoires d'ici, ce qui a donné *Nouvelles de la capitale*. Quand j'ai eu terminé ça, je me suis dit : bon, ça va, merci,

je suis à mon compte maintenant. J'ai écrit L'Obomsawin, puis Visions de Jude, et c'est là surtout que je me suis vraiment rendu compte que c'était mon métier, que j'étais écrivain, que je n'avais plus de comptes à rendre et rien à prouver à Lord Durham. Visions de Jude fait apparaître la différence entre quelqu'un qui obéit à une impulsion idéologique et quelqu'un qui obéit à une impulsion esthétique. (Ouellet, 1995:56)

L'assurance de ce regard rétrospectif aurait-elle des comptes à rendre, non seulement au père de l'Acte d'Union, mais également, au succès critique de son oeuvre? La distance prise à l'égard de l'impulsion idéologique, entendue comme l'étiquette franco-ontarienne identifiée à l'oeuvre de l'auteur jusqu'à L'Obomsawin, évoque l'intention plus large d'une conversion de l'écrivain témoin d'une culture minoritaire en un écrivain «tout court», affranchi des codes de réception traditionnels d'une «petite» littérature. L'enjeu est de taille puisqu'il suppose la transgression d'une croyance instituée et sa substitution par une valeur non encore reconnue, du moins, avant la publication de Visions de Jude. De ce point de vue, rien n'assure, en 1990, l'avenir de l'impulsion esthétique nouvelle, aujourd'hui consacrée, que Poliquin cherche à rendre publique, d'où l'importance de l'apport québécois dans la résurrection de l'écrivain francoontarien en écrivain à portée universelle. La construction progressive de ce miracle est observable dans les corrélations entre des stratégies spécifiques mises de l'avant par l'auteur dans son oeuvre et l'investissement culturel québécois dans leur valeur symbolique.

Tant par sa forme que par son contenu, la facture idéologique de *Visions de Jude* marque ce que Stéphane Gauthier-Rocheleau identifie justement à un «décentrement» (Gauthier-Rocheleau, 1995:50) dans le roman franco-ontarien. Des voix narratives multiples et parallèles, quatre femmes exprimant leur point de vue particulier sur un héros aussi présent qu'absent, «langue fort correcte» (Morissette, 1990:46), médiation du mythe de Don Juan, font en effet contraste avec l'omniscience narrative, l'emprunt au vernaculaire et les élans régionalistes des premières

oeuvres de l'auteur. Ces bouleversements formels sont accentués par un phénomène de fragmentation du familier au profit d'un nomadisme idéologique conforme à l'esprit aventurier de Jude. «marin et explorateur de l'Arctique, savant géographe et prof d'université, glorieux par ses exploits, guerrier infatigable». (Morisette, 1990:46). Les amantes du séducteur expriment la même diversité d'intérêts : Marie Fontaine s'éprend de Jude à l'adolescence et passera sa vie à mythifier sa brève liaison: Maud Gallant, d'origine acadienne, avoue avoir connu la passion à son contact: Madame Elizabeth, de Kiev à Londres, de Johannesbourg à Ottawa, partage avec Jude l'expérience de leur passé trouble; enfin, Véronique Fontaine, la fille de l'autre, celle par qui les insuffisances du héros sont mises à jour car, par-delà ses conquêtes, ce Don Juan révèle de douteuses prédispositions au bonheur. Études en Angleterre, explorations dans le Grand Nord et conférences à l'étranger deviennent ainsi prétextes à fuites salvatrices de solitude. Personnage complexe, déchiré entre l'errance du coureur de bois et la sédentarité du colon, dont Poliquin dira:

Cette difficulté de choisir correspond à l'éternelle dichotomie canadienne française [sic], à cette lancinante nostalgie du monde de la terre qui a peuplé l'imaginaire des Belles histoires des pays d'en haut, à la tentation de repli ou de l'aventure... (Lafuste, 1990:16)

Omniprésente dans les oeuvres précédentes, l'influence du passé connaît un traitement tout à fait particulier dans Visions de Jude. D'une part, elle transgresse la cas particulier d'une communauté donnée, l'Ontario français, dans la mesure où on découvre que les effets de mémoire n'en sont pas l'apanage exclusif, et d'autre part, l'impressionnante carrière du héros, sa culture générale et son statut d'intellectuel suggèrent des voies d'accès à quelque forme de délivrance. Jude n'attire aucune pitié, au contraire, son cheminement professionnel pourrait même en faire une sorte de modèle de réussite; quant à ses carences émotives, elles se distinguent d'une attitude défaitiste de soumission à l'inéluctable destin de l'Histoire par un appel à l'action qui le plonge dans

l'ailleurs et dans la confrontation avec d'autres vécus humains. Enfin, au chapitre du renouvellement qu'inspire l'impulsion esthétique sur l'oeuvre de Daniel Poliquin, force est de reconnaître les liens de causalité entre l'exploitation de la narration féminine et les effets de rupture, de liquidation de l'hégémonie exclusive de l'idéologie de conservation en Ontario français. Celle-ci, dorénavant, aura un rival de taille : le reste du monde.

L'attribution du Grand prix littéraire du Journal de Montréal et du quotidien Le Droit est venue légitimer la valeur symbolique de cette prise de position de Poliquin à l'égard d'une tradition littéraire dominante dans le roman franco-ontarien. Sensible à la polyvalence des tons narratifs, au rythme soutenu de l'action, à la finesse et à la sensibilité des récits, la critique reproche toutefois un certain manque «d'épaisseur humaine» au héros et une surabondance de souvenirs qui «distraient inutilement d'un propos principal aussi suffisant que nécessaire. (Martel, 1990:D-3) Par ailleurs, l'accueil plus que favorable de l'élection d'Ottawa comme port d'attache de Jude et comme fondement d'un regard neuf, particulier à Daniel Poliquin, a de quoi surprendre. Parallèlement au portrait d'ensemble qui se dégage de l'oeuvre et qu'il identifie à une réussite du roman, Jean-Roch Boivin dénote une réussite encore plus extraordinaire, à savoir :

... pour quiconque connaît Ottawa [celle] d'évoquer le charme - ô combien subtil - de cette ville habitée par des nomades venus de tous les azimuts. À cette capitale coquette d'un pays improbable, son roman est un hommage éloquent et précieux, peut-être une épitaphe. C'est le roman le plus canadien de la littérature québécoise contemporaine. (Boivin, 1990:18)

Moins emporté par l'ambiguïté, Réginald Martel associe la pertinence d'Ottawa comme lieu romanesque à la naissance d'un regard qui donnerait à ces «écrits d'inspiration outaouaise leur remarquable naturel» :

La capitale fédérale est aussi jeune et artificielle que le pays lui-même, mais on y regarde et on y voit plus loin que de la métropole québécoise, plus ancienne, plus populeuse, plus variée et qui offre davantage à explorer et sentir. Ottawa est une ville où l'on va, où on s'installe et d'où on repart, carrefour national et international à la fois. On y est, d'une certaine manière, au centre du monde, ce qui colore la perception du reste. On peut aussi y naître, y vivre et y mourir - d'ennui prétend-on, sauf si on garde intact un regard, sur les choses et les gens, amoureux et critique à la fois. (Martel, 1990: D-3)

Ces extrapolations sur l'impact d'Ottawa dans l'oeuvre de Daniel Poliquin furent occultées lors de la publication de Nouvelles de la capitale, huit ans plus tôt. Leur soudaine émergence dans la réception critique de Visions de Jude, de concert avec leur mise en rapport à l'unité du roman, semble correspondre à une véritable découverte pour l'institution littéraire québécoise, un point de vue novateur sur le monde et sur les choses, une source de distinction inaccessible pour un écrivain montréalais, par exemple. Dans le contexte élargi d'une société de plus en plus encline à reconnaître l'existence de l'Autre, ce rapport établi entre la pluralité du regard et l'origine de son auteur, Poliquin étant né et habitant toujours Ottawa, intensifie le rejet de l'impulsion idéologique propre à l'engagement exclusif à la culture franco-ontarienne et sa substitution par un investissement stratégique dans l'esthétique dont le rendement est en partie mesurable à la reconnaissance d'un regard distinct. L'intérêt que porte la critique québécoise à ce choix conscient de Daniel Poliquin accentue la portée de ce que celui-ci en dira :

Ottawa a toujours été la Baie James des cols blancs, des intellectuels. Canadiens anglais et français y vont pour se faire une santé financière et pour se faire oublier. Moi j'y suis né, j'y suis resté. J'observe. Je vois les gens passer, les vagues de réfugiés qui changent d'année en année, selon les lois de l'immigration. Et j'adore ça. J'aime cette diversité, ça me permet de voir le temps passer, littéralement. (Fortin, 1994:11)

Ce point de vue n'a pas fini d'étonner la critique québécoise; alors qu'entre temps, Jude le timoré, s'apprête à muer et à se métamorphoser en Calvin Winter, le citoyen d'un monde.

L'extraordinaire accueil critique de L'Écureuil noir, publié en 1994, poursuit l'impulsion esthétique entreprise dans Visions de Jude. On le sait, le roman trace le parcours d'un héros d'origine juive tenaillé par un inlassable sentiment de culpabilité qui se serait transmis de génération en génération dans sa famille et dont il parvient mal à se défaire. Métaphore des relations entre Anglo-Saxons et francophones en Ontario? peut-être; plus largement, du Canada anglais et du Canada français? possible. Quoi qu'il en soit, la critique n'en retient rien de moins qu'une oeuvre de renversement des valeurs dans laquelle la parole est donnée à un autre dominant qu'une certaine tradition littéraire a le plus souvent dépeint en oppresseur insouciant des malheurs de l'opprimé; une voix singulière, donc, inséparable d'une vague occidentale de remises en question des rapports entre les peuples, soucieuse d'égalitarisme, libérale dans son essence. Cet autre a pour nom: Calvin Winter, son mal: la conscience coupable, ses symptômes : la volonté réparatrice, l'oubli nécessaire, le remords préventif, la générosité défensive. En un mot comme en mille, Daniel Poliquin confie à l'ironie la responsabilité de disséquer la rectitude politique avec, comme véhicule, un savoureux personnage de conquérant repenti, du moins, sert-il sa cause en le croyant.

Pour qui n'a pas l'oeil aiguisé à la distance critique du mode de l'ironie, L'Écureuil noir peut représenter une manifestation de néo-conservatisme, nourrice inavouée de tendances au repli salutaire vers un passé «où tout était si simple». Voilà, du moins, ce que retient Léon Gwod, du Droit, à partir de généralisations culturelles porteuses de préjugés qu'il retient du roman; sur la foi de ces évidences, le critique se surprend à constater que «personne n'a relevé l'étiquetage éhonté et l'avilissement de

certains groupes, l'obsession identitaire et l'exclusion systématique présents en filigrane dans les pages du livre» (Gwod, 1994: A-13). Peut-être le critique avait-il lu, une semaine plus tôt et dans le même quotidien, les commentaires suivants du romancier:

Au Canada, on a institutionnalisé la culpabilité. On l'a vu surtout après Meech, où il fallait écouter les autochtones et toutes les minorités imaginables, jusqu'aux lesbiennes jamaïcaines [ironise Daniel Poliquin]. Le politically correct, j'en ai crissement rien à foutre. Il y a beaucoup de mensonge là-dedans. (Poulin, 1994:A-2)

En prônant une esthétique de la conscience coupable, Poliquin était en droit de s'attendre à quelques réactions vives, lesquelles n'ont cependant fait éclater aucun débat public, comme en témoigne la mise au point suivante de Pierre Karch, qui remet certaines pendules à l'heure :

Ce qui pourrait devenir pénible pour le lecteur ne l'est pas du tout, à cause du ton ironique qu'adopte Daniel Poliquin... Ceux qui militent pour le salaire «juste» ne veulent, au fond, que protéger leurs intérêts, oeuvrer pour que la société qui les choie ne bascule pas..., c'est la peur qui tyranise tant de braves gens qui cèdent dès qu'on grogne autour d'eux. (Karch, 1994:38)

Au Québec, par ailleurs, l'engouement total pour L'Écureuil noir se pare d'une connotation politique corrélative à la caution de «Canadien anglais coupable malgré lui» (Crevier, 1994:50) qu'on discerne chez Calvin Winter. Dans le contexte de l'interminable débat constitutionnel dans lequel le Québec est plongé, la curiosité à l'égard de cet iconoclaste est à son comble et justifie les explications de Daniel Poliquin, exercice auquel l'auteur se prête volontiers.

L'analyse de ces interventions rend compte de rapports originaux entre le champ culturel franco-ontarien et l'institution littéraire québécoise, traditionnellement aiguisés par une sympathie respectueuse à l'égard de ces «miraculés» de la résistance

minoritaire. À plus d'un titre, L'Écureuil noir fait obstacle à cet habitus, si on en juge par l'audience publique que l'on a réservée à l'oeuvre et à son auteur. Soulignons d'abord, qu'en dépit des réactions assez positives qu'avait suscitées Visions de Jude, Daniel Poliquin demeure un auteur relativement peu connu au Ouébec avant L'Écureuil noir; aussi, s'avère-t-il nécessaire de présenter au lectorat l'auteur de cette «oeuvre capitale comme il en naît une ou deux par décennie». (Martel, 1994:C-3). Dès les présentations d'usage, dans lesquelles on réitère les origines outaouaises de l'écrivain et son métier de fonctionnaire-traducteur, le procès de Poliquin dérive, non sur quelque miracle de survivance franco-ontarienne, comme y furent exposés Jean-Marc Dalpé, Brigitte Haentiens, ou CANO, Robert Paquette ou Patrice Desbiens avant ces derniers, mais sur les études poussées de Daniel Poliquin en langues et en littératures étrangères, d'une part, et sur son oeuvre de traduction littéraire, d'autre part. Ce glissement sémantique, par le biais duquel l'auteur n'a pas, comme ses prédécesseurs, à justifier son statut de francoontarien, est perceptible dans l'accueil critique de L'Écureuil noir.

Réginald Martel et Pierre Cayouette, respectivement de La Presse et du Devoir, donnent le coup d'envoi au discours de consécration de l'oeuvre. Le premier oriente le débat sur les trois aspects qui se révéleront fondamentaux dans ce discours : d'abord, que le caractère minable de Calvin Winter n'est qu'un effet de surface, ensuite, que «la mauvaise conscience et la culpabilité peuvent être des ressorts dramatiques d'une redoutable efficacité», et qu'enfin, «L'Écureuil noir est une expérience esthétique raffinée, divertissante en plus. (Martel,1994:C-3) Résolument conquis, le critique se montre sensible au retour d'un personnage, Maud Gallant, dont il se dit heureux d'observer l'évolution depuis Visions de Jude et ce, non dans l'esprit de possibles redites chez l'auteur, mais dans celui d'un regard et

d'une écriture renouvelés. L'origine anglo-saxonne de Winter, son errance, son esprit, lui permettraient d'incarner une «ironie cinglante face à cette fameuse mosaïque canadienne dont se gargarisent nos politiciens et qui serait la matrice magique où se fabriquent l'identité et la culture». Tout compte fait, le pouvoir de séduction du roman serait tel qu'on ne peut que sortir ébranlé de la lecture de ce roman «dérangeant» qui se moque impunément de la grande bourgeoisie d'affaires canadienne. Pour le second, la «rare densité» du roman n'a d'égale que le poste d'observation unique de l'écrivain :

Dans une seule journée, Daniel Poliquin incarne tour à tour Lucien Bouchard, Preston Manning et Jean Chrétien. Il entre dans la peau - et dans l'oreille - de ses personnages. Il parle tantôt comme un premier de latin, tantôt comme un Westerner obsédé par les finances publiques. (Cayouette, 1994: D-1)

Parlant de ce qu'il considère comme l'un des romans «les plus forts de l'année littéraire en cours», le chroniqueur rapporte l'essence narcissique de la conscience coupable occidentale que lui dicte l'écrivain, lui-même, en ces termes :

Pour avoir longtemps milité au sein des mouvements de défense des Franco-Ontariens et pour avoir longtemps observé des amis militants dans des partis politiques, j'ai un jour découvert que ce qu'on aime le plus dans un combat ou dans une cause, c'est l'image de soi arrivant à la rescousse, c'est le regard d'autrui, c'est l'exaltation de soi. Ce qui nous flatte davantage, dans le soulagement de la souffrance, c'est l'image que nous avons de nous-mêmes dans le soulagement de la souffrance. (Cayouette, 1994: D-2)

Voici qui détonne profondément de l'imagerie combinée de pessimisme, de fatalisme et de mort latente véhiculée par la célèbre sanction de «cadavres encore chauds» émise par Yves Beauchemin sur le sort réservé aux Franco-Ontariens. Dans l'univers de Poliquin, ces derniers donnent l'impression de renverser la vapeur par un transfert sciemment organisé du rôle de la victime, miroir qui confirme l'illusion du pouvoir à laquelle le Québec n'échappe aucunement, comme Poliquin le confie à Marie-Claude Fortin, du magazine culturel Voir :

Les Québécois francophones ont été conquis, ils se trouvent soulagés, en quelque sorte, d'une hypothèque historique. Ils sont *corrects*, ils sont du côté des victimes. Tandis que les Canadiens anglais, eux, ont sur la conscience d'avoir asservi les Canadiens français, les Amérindiens, de s'être mal conduits envers tout le monde.

ce à quoi la journaliste ajoute que «ce qui devait être un livre sur la conscience coupable est vite devenu un roman sur la part inavouable de la mauvaise conscience». (Fortin, 1994:11) Chose certaine, Réginald Martel exige d'en savoir plus long sur la question et, deux semaines après son compte rendu initial, il ouvrait ses pages littéraires à l'auteur de L'Écureuil noir.

Dans une entrevue au titre révélateur, «Un viol avec effraction», (Martel, 1994:B-2) Daniel Poliquin précise aux lecteurs de La Presse ses vues sur les rapports viciés entre les cultures qui donnent naissance à l'émotion coupable. Conscient du fait qu'il s'adresse à un public de connaisseurs en la matière, l'entretien est riche en acquisition de capital symbolique pour le Franco-Ontarien dont le statut d'«entre les deux pays», historiquement percu comme agent d'assimilation, devient comme par enchantement un «avantage considérable» lorsqu'il est question d'oubli dans le bonheur. D'entrée de jeu, Réginald Martel mentionne qu'aucune culture ne peut prétendre au monopole de la culpabilité mais, n'en déplaise à Daniel Poliquin, le choix de Calvin Winter, un canadien-anglais, ne «représente rien de moins que le viol d'une certaine bonne conscience canadienne-anglaise», et le journaliste en rajoute : «Il était temps que cela fût. Des écrivains du Canada anglais, de bonne foi comme Hugh MacLennen ou de mauvaise comme M. Mordecai Richler, ont charrié assez de préjugés sur nous pour qu'on en retourne enfin quelques-uns». Avant de céder la parole au représentant de ce «on», Martel demande si le statut de territoire conquis du Québec protégerait ses habitants d'une trop forte culpabilité, lancée qui culmine dans le savoureux dialogue suivant :

- Je dirais plutôt que plus vous êtes victimes, moins vous vous sentez coupables.
- Victimes de quoi? S'enquiert Martel.
- De la Conquête, des humiliations, du lac Meech, de ce que vous voudrez.
- Mais nous vivons cela très bien...
- Bien sûr, on n'est humilié qu'une heure par jour! Si on pense à cela tout le temps, c'est la déprime complète. C'est le cas de mon narrateur.

Citant les exemples de Rodolphe Girard et de Benjamin Sulte, écrivains québécois s'étant réfugiés à dessein à Ottawa, Daniel Poliquin prescrit l'oubli comme principe de renouveau créateur aux Québécois. Quelques mois plus tard, venu le temps d'émettre ses suggestions de lecture pour l'été, Réginald Martel n'en démord pas : «Quand on a lu L'Écureuil noir, on ne peut plus voir le Canada anglais de la même manière. C'est beaucoup mais il y a mieux : ce roman est certainement le meilleur de M. Poliquin et le meilleur de l'année». (Martel, 1994:C-3)

Ce roman «ratoureur», selon l'expression de Jacques Allard, s'attire les mêmes éloges du côté de la ville de Québec où l'idée de la conscience coupable, désormais identifiée à son auteur, continue d'élargir la diffusion d'une légende déjà vieille d'une quinzaine d'années. Pour Anne-Marie Voisard, Daniel Poliquin prouve que «ce n'est pas vrai qu'on perd son âme à parler l'autre langue. Du moins, pas toujours». (Voisard, 1994:D-6) Le traducteur de Oh Canada! Oh Québec! Requiem pour un pays

divisé s'y permet même une brève leçon de tolérance, à savoir que «dans un essai, tous les points sont permis et qu'on a souvent le tort de critiquer sans avoir lu». La lecture du compte rendu que rédige Reine Bélanger de L'Écureuil noir réaffirme. pour sa part, la réussite de l'impulsion esthétique des derniers romans de Poliquin : «C'est que l'auteur possède l'instinct du récit; il maîtrise magistralement la langue, il sait, grâce à un sens profond d'observation et au lyrisme de l'expression, traduire les réinventions que lui inspirent le souvenir et l'introspection». (Bélanger, 1994:61) Ainsi, tout laisse croire que L'Écureuil noir, dans la foulée de Visions de Jude, a fait taire les voix de l'exotisme franco-ontarien dans l'oeuvre de Daniel Poliquin et fait naître une valeur culturelle inédite, celle qui fait de l'écrivain «une valeur sûre en librairie» (Joanisse:1995:A-9) ou, selon Rémy Charest, une voix distincte en littérature, toute origine confondue: «Poliquin's writing distinguishes itself... through the singular voice that shines through its word. In the end, that is what makes writers one of a kind». (Charest, 1994:16)

L'abondance des prix littéraires (Molson, France-Québec, Canada-Suisse, Signet d'or, Gouverneur général et Le Droit) pour lesquels L'Écureuil noir est au nombre des finalistes témoigne avec éloquence de l'inscription de Daniel Poliquin au firmament des écrivains dont on attend avec ferveur les nouvelles parutions. La consécration québécoise a des retombées directes en Ontario où, faute d'avoir peut-être négligé un auteur promu au rang des «grands», le Prix du journal Le Droit lui est remis pour la deuxième fois et le magazine culturel Liaison en fait sa personnalité de l'année en Ontario français. En réponse à cette salve honorifique, Daniel Poliquin publie Le Canon des Gobelins, recueil de dix nouvelles annoncé comme «l'événement littéraire de l'automne». (Liaison, 1995:2) Ce retour chez un éditeur franco-ontarien, Le Nordir, après des associations avec Pierre Tysseyre, Prise de Parole, Québec/Amérique et Boréal,

s'harmonise parfaitement à la facture hétéroclite des personnages qui foisonnent dans ces récits, lesquels, comme leur auteur, refusent de croire «que la fidélité aux racines doive exclure l'ouverture sur le monde» (Bourbonnais, 1995:12)

Désirable dans L'Écureuil noir, l'hybridation des cultures acquiert toute son ampleur dans ces nouvelles qui mettent en scène des fictions dont certaines s'imbriquent les unes aux autres, signe d'une «caractéristique parfaitement poliquienne», selon la critique, pour laquelle, «ce décloisonnement des textes, déporte sur le plan narratif le métissage culturel, fondement identitaire d'à peu près tous ses personnages» (Ouellet, 1995:59) À des degrés divers, chacun de ceux-ci adopte la métamorphose comme substrat à une origine modeste, aux peurs immémoriales de l'inconnu, à l'étrangeté de l'expérience humaine. La tendresse manifeste de Poliquin pour ces «ignorants sans diplôme», cette athée plongée en terre catholique, cet assisté social amant d'opéra ou ce vieux faussaire de l'enseignement éveille, non pas quelque condamnation morale, mais la réflexion sur l'authenticité de ces personnages qui convertissent d'apparentes insuffisances culturelles en actes de solidarité collective. Par sa forme et par son contenu, tout «suggère l'érosion d'une mauvaise conscience endémique et l'émergence d'une identité ouverte sur la différence. Jumelée à l'éclectisme du genre de la nouvelle, l'importance symbolique de la traduction dans Le Canon des Gobelins pourrait tenir à sa fontion unificatrice des langages». (Bélanger, 1995:35) L'écrivain consacré qu'est devenu Daniel Poliquin dispose de ses étiquettes propres. Sont entrés dans les moeurs le «style Poliquin: une écriture directe, concise et efficace», le «ton Poliquin : son humour, son ironie, parfois mordante», (Melançon, 1995:A-13); par-dessus tout, la galerie de ses personnages qui défie les comparaisons avec ses pairs:

> Tandis que le roman et la nouvelle québécois mettent en scène surtout des Québécois et des Québécoises, M.

Poliquin s'amuse, depuis le lieu où il exerce son métier d'interprète, Ottawa, ville où il est né, à suivre dans leur errance ceux et celles qui, venus de n'importe où, y arrivent un jour, parfois pour toujours, de partout et de nulle part. (Martel, 1995: C-3)

Dans ce labyrinthe des «je», comme le qualifie Johanne Melançon, l'esthétique poliquienne se déploie avec aisance, gagne en maturité, impose ses rigueurs au lecteur.

D'aucuns ont reproché au Canon des Gobelins son caractère touffu et la réimpression de matériel, c'est le cas de la nouvelle Pourquoi les écureuils d'Ottawa sont noirs, préalablement publié. De plus, il est jugé hasardeux de mettre en marché un livre aussi précipitamment après le succès de L'Écureuil noir : «Le plus célébré des auteurs franco-ontariens a du talent, de la discipline et de l'ambition à revendre. Mais à publier aussi rapidement, Daniel Poliquin risque de perdre en qualité ce qu'il gagne en quantité». (Poulin, 1995:A-13) Ces craintes sont cependant novées dans l'abondance de propos généralement favorables au dernier-né de l'écrivain. On v salue sa maîtrise de l'art de la nouvelle et, particulièrement, la finesse d'un humour qui «donnent un relief bien mérité à cette pauvre ville d'Ottawa, point de convergence ou de transit de tout un monde en quête d'identité». (Vauterin, 1995:D-16) Sans s'attirer les dithyrambes de L'Écureuil noir. Le Canon des Gobelins se pose comme suite logique à un roman qui demeure le point tournant d'une carrière littéraire en plein envol :

Cela nous vaut d'intéressantes promenades, souvent pleine de surprises, à travers les valeurs de la culture et l'effet du temps sur elle. Rien de banal, vraiment, dans ce recueil qui ressemble assez à un roman fragmenté, mais rien non plus du tour de force qui viserait à l'épate. M. Poliquin, en pleine possession de ses immenses moyens, n'a plus rien à prouver, surtout depuis L'Écureuil noir. Il le... prouve une fois encore, simplement et magnifiquement. (Martel, 1995:D-3)

Qu'attendre de plus d'un auteur qui, d'ores et déjà, porte le poids d'attentes non moins immenses que les moyens qu'on lui reconnaît, sinon la publication d'une autre oeuvre «capitale»? De ce point de vue, il apparaît que Le Canon des Gobelins représenterait un exercice de style dans l'évolution esthétique de Daniel Poliquin, un approfondissement d'horizons déjà explorés avant la suite dans le genre plus prestigieux du roman. Au-delà de ces spéculations, ce recueil de nouvelles accuse d'indiscutables liens de connivence avec l'abandon d'une identité homogène et l'émergence, voire la consolidation, d'une «polyvocalité» dans le discours culturel franco-ontarien. C'est peut-être dans cette mesure que Le Canon des Gobelins manifeste avec le plus d'acuité son apport au prolongement d'une trajectoire en ébullition constante depuis Temps pascal.

Conclusion

La mise en rapport de l'évolution idéologique du champ culturel franco-ontarien et de l'oeuvre littéraire de Daniel Poliquin qui la chevauche en partie rend compte de singulières convergences. L'analyse des trois premiers textes, Temps pascal, L'Obomsawin, Nouvelles de la capitale, révèle ce qu'il serait loisible d'associer à une parole critique de Poliquin à l'égard de l'hégémonie du discours messianique à l'origine des visées colonisatrices, particulières de l'Ontario français. Par le biais de l'engagement politique, cette parole s'incarne dans une lecon d'histoire sur l'inégale distribution du pouvoir, berceau d'oppressions culturelles à saborder dans Temps pascal. Prolétaires ou bourgeois, tous partagent un esprit de soumission dont les luttes. individuelles et collectives, fondent l'affranchissement possible. L'Obomsawin consacre l'errance de ces investissements illusoires/illusionnistes en un avenir collectif homogène et, symboliquement, met à feu et à sang cette fiction historique de Sioux Junction. Dans Nouvelles de la capitale, cette parole renouvelée s'individualise dans l'urbanité d'Ottawa, métaphore de la fragmentation essentielle à l'accès d'une culture à la modernité. Pour leur part, Visions de Jude, L'Écureuil noir et Le Canon des Gobelins approndissent le processus de métissage et l'enrichissent

d'une recherche esthétique concurrente aux métamorphoses du discours identitaire fondateur. Voir ailleurs devient alors le leitmotiv de personnages mus par les impératifs du pluralisme idéologique. L'esthétique coupable qui en découle consacre l'intégration problématique de l'Autre à l'élargissement des frontières culturelles et l'obsolescence des référents idéologiques traditionnels comme fondements identitaires.

Cet appel fictif à la redéfinition culturelle tirée des textes de Poliquin se double d'une inscription dans le «hors-texte» du discours social dont l'analyse combinatoire de la réception critique fait ressortir un cheminement homologue. En effet, l'institution de la valeur littéraire des oeuvres de Daniel Poliquin évoque une trajectoire culturelle, que le sociologue Fernand Dumont identifie au passage d'une «culture comme milieu à une culture comme horizon» (Dumont, 1995:151), analogue à celle inscrite dans les textes. Si Temps pascal, L'Obomsawin et Nouvelles de la capitale ont participé à la consécration de Daniel Poliquin comme auteur franco-ontarien et sont aujourd'hui reconnues à titre d'interventions culturelles propres au patrimoine franco-ontarien, Visions de Jude, L'Écureuil noir et Le Canon des Gobelins témoignent pour leur part de biens symboliques à résonnance plus universelle. La métamorphose des personnages fictifs se confond de la sorte à la métamorphose de Poliguin luimême dans la mesure où sa réception critique québécoise l'a converti en auteur «original» et ce, non sur la foi de quelque nordicité miséreuse, mais plus encore, sur l'institution d'une croyance inédite : celle qui ferait du Franco-Ontarien le rare dépositaire de conditions socioculturelles favorables à l'éclosion d'un discours novateur sur les rapports entre les cultures.

Il reste à savoir si ce nouveau miracle franco-ontarien parviendra à imposer sa fiction au discours critique sur l'ensemble de la production littéraire de l'Ontario français. Dans cette perspective, la rupture textuelle, comme l'ont démontrée avec lustre les travaux de Fernand Dorais, de Mariel O'Neil-Karch, de Pierre Pelletier, de François Paré et de combien d'autres depuis vingt-cinq ans, gagnerait à intégrer la rupture sociale, celle par laquelle le discours de l'Autre institue des croyances

parallèles, sources additionnelles d'acquisition de capital symbolique et de «pluralités particulières» (Paré, 1992:165) pour le champ littéraire franco-ontarien. Ainsi, peut-être, métissage textuel et métissage social s'harmoniseront-ils.

Références

- Allard, J. (1994). «Un roman ratoureur». Le Devoir, 26-27 mars: C4.
- Bélanger, L. (1995). «Le Chien de Jean Marc Dalpé: réception critique». Revue du Nouvel Ontario, 16: 127-136.
- Bélanger, L. (1995). «Mourir rat ou vivre écureuil». *Liaison*, 84: 35.
- Bélanger, R. (1994). «L'Écureuil noir». Nuit Blanche, 56: 61.
- Boivin, J.-R. (1990). «Visions de Jude. Un homme et ses péchés». Voir, 2 au 8 août : 18.
- Bourbonnais, N. (1995). «Daniel Poliquin, notre personnalité de l'année». *Liaison*, 80: 10-12.
- Bouraoui, H. (1996). «Souchitude et orignalitude». *Liaison*, 85: 24-26.
- Bourdieu, P. (1992). Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire. Paris : Seuil, coll. «Libre examen», 481 p.
- Bouygues, C. (1991). «D'un pays à l'autre». Littérature Canadienne, 128 : 115.
- Cantin, A. (1994). «Les Francos ne lisent pas leurs auteurs». Le Droit, 22 octobre : 21.
- Cayouette, P. (1994). «Poliquin : L'avenir est dans la métamorphose». Le Devoir, 20 février : D1-D2.
- Charest, R. (1994). «Black squirrel looks within». *The Gazette*, 19 mars: 16.
- Crevier, G. (1994). «L'Écureuil noir : un Canadien anglais coupable malgré lui». Le Journal de Montréal : 19 mars: 50.
- Dubois, J. (1986). L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie. Brussels: Labor/Nathan, 188 p.

- Dumont, F. (1995). Raisons communes. Montréal : Boréal, 255p.
- Folsom, E. (1991). «Obomsawin of Sioux Falls». The Toronto Star, 10 août: B16.
- Fortin, M.-C. (1994). «La bonne cause». Voir, Mars: 11.
- Gauthier-Rocheleau, S. (1995-96). «Écrire pour conjurer la mort». *Nuit Blanche*, 62: 47-52.
- Gwod, L. (1994). «La nouvelle droite se rebiffe». Le Droit, 12 mars : A12-A13.
- Houle, G. (1983). «...Quand il est question de survivre !». Liaison, Mars-Avril: 27.
- Hule, G. (1995). «Poliquin, pour une deuxième fois». *Le Devoir*, 27 mars : B2.
- Joanisse, M.-A. (1995). «Tout le monde est content». Le Droit, 2 septembre : A8-A9.
- Karch, P. (1994). «Se fabriquer une conscience coupable». *Liaison*, 77: 38.
- Lafuste, F. (1990). «Que peut-on savoir de Daniel Poliquin». *Le Devoir*, 21 avril : B16.
- Laurin, M. (1988). «Nouvelles de la capitale». Nos livres, Janvier-Février : [s.p.].
- Lessard, A. (1987). «Des questions à la bienséance». Nuit Blanche, 30 : 56.
- Major, A. (1996). «La création dans les marges francophones». Liaison, 85 : 19-23.
- Marchildon, D. (1983). «Un écrivain du dimanche... professionnel». *Liaison*, Mars-Avril: 13.
- Marchildon, D. (1988). «L'Obomsawin: la satire mordante perd ses dents». Liaison, Juin: 15.
- Martel, R. (1990). «Quatre enfers pour Don Juan. Visions de Jude, de Daniel Poliquin». La Presse, 14 avril : D3.
- Martel, R. (1994). «Monologue au bord de la folie». La Presse, 20 février : C3.
- Martel, R. (1994). «Un viol avec effraction». La Presse, 6 mars: B2.

- Martel, R. (1994). «Pourquoi pas le roman de l'année ?». La Presse, 26 juin : C2.
- Martel, R. (1995). «Où Daniel Poliquin prouve... qu'il n'a rien à prouver!». La Presse, 14 septembre : B3.
- Melançon, J. (1995). «Dix nouvelles pour explorer l'univers de Daniel Poliquin». Le Nord, 13 septembre : A13.
- Morisette, R. (1990). «Jude recomposé». Le Journal de Montréal, 5 mai : 46.
- Ouellet, F. (1995-96). «La littérature franco-ontarienne. L'exiguïté révélée». *Nuit Blanche*, 62: 40-41.
- Ouellet, F. (1995-96). «Daniel Poliquin: L'invention de soi». *Nuit Blanche*, 62: 54-59.
- Paré, F. (1992). Les littératures de l'exiguïté. Hearst : Le Nordir, 175 p.
- Paré, F. (1987). «L'Obomsawin: le procès de l'Amérindien». Le Droit. 26 décembre : 63.
- Poulin, A. (1994). «La légende de l'écureuil noir». Le Droit, 12 février : A2.
- Poulin, A. (1995). «Le canon a des ratés». Le Droit, 16 septembre : A13.
- Roy-Sole, M. (1987). «Une moisson littéraire». *Liaison*, Hiver: 11-12.
- Saint-Martin, L. (1987). «Ontarois entre deux langues». Le Devoir, 12 décembre : D3.
- Smith, S. (1991). «A town on his back». The Globe and Mail, 17 août: C14.
- Thériault, M.-J. (1988). «Nouvelles de la capitale». Lettres Québécoises, 49: 32.
- Trudel, J.-L. (1987). «En Ontario, en français...». La Rotonde, 10 novembre : 2.
- Vauterin, T. (1995). «Les nouvelles de l'oncle d'Ottawa». Zone Outaouaise, Septembre : D16.
- Voisard, A.-M. (1994). «La conscience coupable des bonnes oeuvres». Le Soleil, 13 août : D6.
- Williams Bennett, J. (1991). «Parable of a native painter». *The Toronto Star*, 31 août: C3.

Chroniques



Romans et nouvelles en Ontario français: «Du désir à la folie»

Georges Bélanger

Parmi les romans et les recueils de nouvelles publiés en Ontario français au cours de 1995-1996, il est intéressant de souligner, sans nécessairement tracer de bilan, que plusieurs se démarquent de l'ensemble de la production par leur grande singularité et pour diverses raisons. La présente chronique se propose, selon un choix tout à fait subjectif, de passer en revue cinq ouvrages, trois romans et deux recueils de nouvelles, de quatre auteurs, deux femmes et deux hommes, et d'en relever quelques traits distinctifs.

Il s'agit d'abord de Hélène Brodeur qui effectue un retour, après un silence d'une dizaine d'années depuis la parution des Chroniques du Nouvel-Ontario en trois volumes : «La Quête d'Alexandre», «Entre l'aube et le jour» et «Les Routes incertaines», et surprend le lecteur par la publication très récente d'un nouveau roman, L'Ermitage¹. Michel Dallaire a fait paraître, il y a plusieurs mois déjà, un magnifique recueil de nouvelles, Dans ma grande maison folle², passé trop inaperçu, qui se révèle une expérience de création et d'écriture fort originale et achevée. Puis, coup sur coup, Maurice Henrie a publié deux livres: un roman, Le Balcon dans le ciel³, et un recueil de

¹ Hélène Brodeur, L'Ermitage, Sudbury, Prise de parole, 1996, 246p.

² Michel, Dallaire, Dans ma grande maison folle, Sudbury, Prise de parole, 1995, 123p.

³ Maurice Henrie, *Le Balcon dans le ciel*, Sudbury, Prise de parole, 1995, 147p.

nouvelles, La Savoyane¹. Le premier, nous le savons, a été couronné de succès, du moins en ce qui concerne l'attribution des prix littéraires, se méritant tour à tour le Grand Prix du Salon du livre de Toronto (1995) et le Prix Trillium (1996). Ce n'est peut-être pas évident mais ce n'est pas rien. En effet, la décision du jury dans ce dernier cas ne fait pas l'unanimité tant dans le milieu littéraire que chez le grand public. Il ne s'agit pas ici de relancer le débat sur le sens des prix littéraires. Robert Yergeau et Paul-François Sylvestre entre autres s'en chargent, l'un dans un ouvrage fouillé, l'autre dans un éditorial courageux de la revue Liaison³, il n'en demeure pas moins que ces prix s'inscrivent dans l'institution culturelle de l'Ontario français et exercent sur lui, comme la réception critique, des influences déterminantes. Sans égard aux genres ou aux critères prévus pour l'attribution des nombreux prix, des deux livres de Maurice Henrie, La Savoyane s'avère plus intéressant et mieux accompli. Mais c'est pourtant Rachel Renaud, cinquième lauréate du prix littéraire Jacques Poirier-Outaouais 1996, dans un premier roman. Le Roman d'Éléonore⁴, qui étonne le plus. Et de manière très convaincante. Par son audace et son défi surtout au niveau de la structure du livre.

L'Ermitage de Hélène Brodeur raconte l'histoire de la famille d'Ernest Destel, veuf depuis plusieurs années, qui élève seul ses deux fils, Francis et Richard. Si l'action, toute centrée sur le travail forestier, se déroule au début à Stevens dans le nord de l'Ontario, très vite elle se déplace vers Saint-Timothée, petit village du Haut Pontiac, où habite toute la parenté des Destel et où il sera possible de développer une entreprise, Les Ateliers

¹ Maurice Henrie, La Savoyane, Sudbury, Prise de parole, 1996, 201p.

² Robert Yergeau, À tout prix, Montréal, Triptyque, 1994.

³ Paul-François Sylvestre, «La course aux prix de toutes sortes est un véritable marathon en Ontario», dans *Liaison*, mai 1996, no 87, p. 5.

⁴ Rachelle Renaud, Le Roman d'Eléonore, Montréal, VLB Éditeur, 1996, 146p.

Cusson, manufacture de bâtons de hockey. Le récit s'étale, à partir de juillet 1952, sur quelques années, et expose surtout le conflit entre les deux fils, leur brutal affrontement. Sorte de Caën et Abel. Francis incarne tous les vices: Richard, toutes les qualités. Mais un point de convergence s'impose de plus en plus. l'ermitage du lac Fantôme, refuge perdu au coeur de la forêt et habité par Roger Destel, le frère d'Ernest. On découvre que tout passe par ce lieu isolé et mythique, «...véritable oeil de Cyclope luisant doucement dans l'ombre des grands arbres.» (p. 23). Loin du monde pour oublier le passé et expier certaines fautes, cet ermite qu'est Roger exerce un pouvoir d'attirance et de séduction auquel succombent tous les personnages : les femmes en tombent immédiatement amoureuses, et Richard le considère comme son père adoptif. Tel un sage et un grand-prêtre que l'on consulte, il transmet avis et conseils qui orientent l'avenir d'Ernest, de Richard et de sa copine. Célia. Certains événements du dénouement toutefois modifieront cette belle harmonie. Mais tout est bien qui finit bien : il est prévisible que Richard sortira vainqueur des épreuves et des embûches que lui tend Francis et se réhabilitera auprès du père, mais qu'en sera-t-il de l'amitié et de l'amour?

L'Ermitage multiplie les péripéties, faisant penser au roman picaresque, et accorde à la narratrice impersonnelle un trop grand pouvoir d'intervention. Ses fréquentes intrusions provoquent parfois invraisemblances et exagérations, ce qui a pour effet de fragmenter le fil narratif. Il n'empêche que le lecteur, davantage le jeune public peut-être, sera sans aucun doute séduit par cette histoire, à l'écriture impeccable par ailleurs. Avis est donc donné: Hélène Brodeur n'a pas dit son dernier mot, la publication de l'Ermitage le démontre bien.

Dans une interrogation originale sur l'acte d'écrire, Michel Dallaire, à l'instar de Rachel Renaud, nous le verrons plus loin, entreprend un véritable dialogue avec ses personnages dans le recueil de nouvelles *Dans ma grande maison folle*, composé de dix textes : le premier, éponyme, et le dernier, «Quand il m'écrit», servent de prologue et d'épilogue, et confirment l'unité du recueil. Ajoutons que le nom de Richard Bohringer, acteur

mais aussi écrivain, cité en exergue, donne le ton au livre et exclut d'emblée toute compromission. Dans un premier temps, la maison folle représente un lieu symbolique où règnent pouvoir et imagination, et abrite l'auteur et ses personnages, anciens, nouveaux ou virtuels qui s'interrogent sur les relations qui existent entre eux. Ils participent ensemble à une réflexion globale sur l'acte d'écrire, son importance, ses exigences et les combats de tous les instants qu'il présuppose. Plus qu'un dialogue, c'est un défi, une confrontation que Michel Dallaire crée dès le départ avec ses personnages. Comment naissent-ils? Meurent-ils et re-naissent-ils ?, le temps d'un récit, d'une aventure, d'un désir ou d'une passion, soumis, comme il se doit. à l'imagination débridée, folle ou démesurée de l'auteur. Sous nos yeux, chaque personnage prend vie et forme dans toutes les nouvelles habilement structurées (les meilleures étant à mon avis «La ligne de départ», «Madame X» et «L'adjointe») du recueil : «Depuis que je travaille avec lui, j'ai été barman, vieille femme, mendiant, parolier, comédien bedonnant qui pianote sa vie dans la pénombre des débuts de fins de semaine...» (p. 107). Dynamiques, intenses et passionnés, ils incarnent la vie, l'amour, la mort, le rêve, la solitude, mais surtout le désir, car ils sont vrais de chair et de sang. Ils donnent ainsi un sens renouvelé au fait banal, à la vie quotidienne que Michel Dallaire transforme et anime avec une certaine facilité. À l'aide d'une écriture poétique très bien maîtrisée, il choisit de raconter à la première personne et investit de ce fait l'univers intérieur et la conscience des personnages. Observateur, quasiment voyeur, il exploite aussi avec succès toutes les formes du regard. Astucieux procédé, l'épilogue, la dixième nouvelle, cède la parole au dernier personnage en train de naître, une fleuriste. Elle livre ses réflexions et ses commentaires sur le rôle et le comportement de son créateur à son égard, ses désirs, difficultés, hésitations ou exigences; et présente un bilan (auto)critique des nouvelles. Il s'agit en quelque sorte des derniers propos sur l'acte d'écrire amorcés au début du recueil entre l'auteur et sa galerie de personnages. La boucle est bouclée. La fleuriste conclut de la façon suivante:

Je demeurerai le narrateur de son récit inachevé, accidenté, écrit avec ses états d'âme, ses souvenirs, ses idées et ses idéaux. La beauté et l'atrocité. Comme dans la vie. Par hasard ou une sorte de magie. Profonde. Peut-être y ajouterai-je un peu d'action, un peu de cul, question de plaire aux éditeurs, question de retenir l'attention ou de choquer. (p. 121)

Nul besoin pour le narrateur d'ajouter l'un ou l'autre de ces ingrédients. Son bilan critique est positif, comme celui du lecteur.

Il en va autrement pour Maurice Henrie à qui on a soumis une requête très spécifique. Il avouait dans une entrevue diffusée à la télévision de Radio-Canada au moment du lancement de son roman, Le Balcon dans le ciel, l'an dernier, au Salon du livre de l'Outaouais, avoir subi des pressions pour agrémenter, peu s'en faut, le contenu de son livre de séquences plus ou moins émoustillantes ou érotiques. Sans préciser si cette requête parvenait de l'éditeur ou du public, l'auteur, à la blague, s'est montré rassurant en affirmant que cette fois il avait prévu le coup!, citant entre autres une longue scène. De fait, plusieurs passages¹ de ce type parsèment le récit. Voyons un peu de quelle manière le narrateur décrit son amante dans un appartement de la Côte-de-Sable à Ottawa, rien de moins:

Stéphanie est devenue peu à peu un laboratoire sensuel dans lequel je me livrais à toutes les expériences. [...] J'entrais dans sa chair comme un couteau dans un melon mûr. Je pénétrais dans son esprit comme un scalpel dans la chair vive. Malgré moi, des images de vivisection, de venaison, de charcuterie m'effleuraient à l'improviste, que je devais chasser en faisant un effort conscient, pénible même. (p. 17)

On croira lire quelques phrases d'Alice Rey (Le Boucher). Mais que l'on se rassure, Le Balcon dans le ciel, oeuvre

¹ Curiosité du lecteur oblige: voir, *Le Balcon dans le ciel*, pp. 12-18; 93-98; p. 109 et ss.; p. 130 et ss.; etc.

doublement primée, ne verse ni dans l'érotisme, encore moins dans la scatologie. Il faut convenir que les romanciers franco-ontariens ont préféré jusqu'à maintenant s'arrêter au seuil des alcôves plutôt que d'y pénétrer. Et pourtant, contre toute attente, nous verrons que Maurice Henrie place désir, sexualité et érotisme au centre même des nouvelles de son recueil, La Savoyane.

Le roman raconte une histoire d'amour et d'amitié partagée entre quatre personnages : le héros, narrateur-témoin anonyme, un ami, Jean-Pierre, et deux femmes : l'amante, Stéphanie, et la confidente, Janelle. Sous des allures inoffensives, cette histoire amorce progressivement une bombe à retardement inattendue qui finit par éclater dans les deux derniers chapitres, pour faire place à l'horreur. Quel héros énigmatique et déroutant qui raconte son drame à une bienveillante inconnue, confidente d'une soirée. abordée dans un restaurant. Séducteur et charmeur, il réussit à la convaincre d'entendre son témoignage jusqu'à la fin, pour son plus grand malheur, car un sort atroce l'attend. Il a beau se déclarer philosophe, être fin causeur et raffiné, il est difficile, c'est une question de vraisemblance et de crédibilité, de croire à la personnalité de cet homme tout droit sorti d'une autre époque, ou reflétant à certains moments l'image du parfait macho. Qu'en est-il au juste ? À quel monde appartient-il vraiment? Maladresse ou non de l'auteur, il v a ici ambiguïté. Son comportement et ses propos sont trop souvent équivoques et provocateurs, et traduisent un malaise ressenti. Comment ne pas réagir par exemple aux réflexions suivantes sur l'amitié qui ne peuvent que faire sourciller, et sur combien d'autres sujets?

[L'amitié qui unit deux femmes] me semble sans consistance et de courte durée, en comparaison du lien puissant et ouvertement affiché qui unit deux hommes. Dans mon esprit, l'amitié est avant tout un sentiment mâle, alors qu'entre femmes, il me semble qu'on devrait parler plutôt de bonne entente, de camaraderie... Je vous en prie, ne vous offusquez pas de mes divagations. (p. 40)

Peu importe les mises en garde ou les divagations, ces réflexions moralisatrices et condescendantes enveniment quelque peu le discours. Ce malaise perçu ne compromet pas heureusement le témoignage du narrateur, élément crucial de ce roman, puisqu'il sert d'exorcisme, de catharsis, ni surtout son grand pouvoir de raconter, de revivre chaque fois avec autant de fébrilité que d'impuissance, l'éclatement et l'échec de sa vie amoureuse. Histoires d'amitié et d'amour entre Jean-Pierre, Stéphanie et lui, où s'entremêlent les sentiments les plus contradictoires : joie, déception, trahison, crise et révolte jusqu'au point de rupture finale, tragique. Sa vie s'écroule, et le fil se casse en même temps.

Je vivais peut-être une autre vie. Je craignais vraiment d'avoir cessé d'exister, mais sans être passé par la mort habituelle. Est-ce possible, Janelle? Ou bien ai-je perdu complètement l'esprit? Peut-on cesser d'exister sans mourir aussi dans son corps? La question est effrayante, n'est-ce pas? (p. 102)

Si bien que, tout en conservant un extraordinaire sang-froid, il glisse dans un autre monde, un état second, qui se manifeste sous la forme d'un phénomène tout à fait réel et envahissant : la présence d'un écran translucide excentre qui transforme progressivement la réalité. C'est le balcon dans le ciel, espace protecteur, refuge contre le monde, contre l'agression des autres, et dont l'huile sur toile, Alerte, de Michel Leroux, reproduite sur la première de couverture, symbolise très bien la densité et l'agitation. Nous sommes témoin comme Janelle de l'émergence de cette double personnalité, de plus en plus embrouillée, mélange d'hallucinations, de folie et de lucidité, avant que le personnage ne bascule, chute irrémédiable et descente aux enfers sans retour, dans une autre vie, irréelle. Le sixième chapitre, «Le balcon dans le ciel», révèle en quoi consiste le changement. On devine qu'il vaut mieux ne pas entendre le récit et les aveux de ce narrateur, car, dès qu'il a terminé, telle une mante religieuse après l'amour, il élimine, il sacrifie le témoin devenu gênant, Janelle, et, comme un rite, Stéphanie. Et le dernier chapitre, «Le

fichu en tussah» provoque l'effroi. Après avoir abordé une autre femme dans un restaurant, le narrateur lui avoue sans tarder : «J'aimerais passer tout de suite aux aveux.» (p. 144).

Maurice Henrie réussit avec succès à reproduire dans une unité de temps très serrée, rencontre d'un soir et d'une nuit, et à l'aide d'une écriture appropriée, le soliloque sans faille d'un personnage entier, en pleine crise et à la limite de la réalité, du rêve et de la folie. On ne saurait résister à autant de désir, de force, de fureur d'aimer et de vivre. L'excès séduit et l'emporte toujours.

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on lit d'un seul trait. sans difficulté et sans ennui, les quinze textes qui composent le recueil de nouvelles du même auteur, La Savoyane (plante sauvage dont les racines servent à faire de la tisane), que la maison d'édition Prise de parole vient tout juste de publier. Construites et écrites avec minutie, incluant suspense et dénouement, ce dernier étant percutant la plupart du temps, n'en va-t-il pas de l'intérêt même du lecteur? Elles dégagent avant tout un univers insolite et bizarre mais envoûtant, et toujours imprégné d'authenticité et de vérité. Univers centré sur la vie en milieu rural, quelque part près d'Ottawa, et habité par des personnages énigmatiques et aux sens aiguisés, il reflète la vie quotidienne en apparence banale et sans éclat jusqu'au moment où l'auteur intervient et s'applique à dévoiler sinon les secrets les mieux gardés des uns, les travers des autres; à libérer la libido de chacun, toutes leurs pulsions, sexuelles entre autres, et à décrire leurs désirs et leurs actions les plus intimes. L'ensemble des nouvelles se fonde sur cette approche, d'où, entre autres, le caractère érotique du recueil. Aucune surprise donc si les personnages s'abandonnent aisément : les hommes s'exécutent et se livrent à des «danses de Saint-Guy» endiablées, et les femmes ne cessent «d'écarquiller tout grands les yeux» selon la virilité et l'ardeur de leurs partenaires. Maurice Henrie aurait-il jugé à propos de prolonger l'expérience du livre précédent en réservant une place plus importante à l'érotisme? Non seulement démontre-t-il qu'il est parfaitement à l'aise, mais encore dévoile-t-il une autre facette des personnages.

Faisant appel à une variété de registres, l'écriture, souple, s'harmonise avec tous les récits. Elle est par exemple réaliste : «La savoyane», «Oksana», «Mon homme» ou «Soeur Rolland»; comique : «Ma noire», «Les fantassins de Lucien» ou «Poil de chatte»; tragique : «Bandé Paré» (le titre est trompeur); ou lyrique : «La lumière venue d'en haut», «Ce qui s'en va» et «Tous les hommes sont André». Surprise agréable que ce recueil de nouvelles qu'on lira avec beaucoup de plaisir.

Ou'on se le tienne pour dit, d'entrée de jeu, Rachelle Renaud dans son premier roman, Le Roman d'Eléonore, donne le ton et circonscrit l'aire de jeu, lorsque la narratrice anonyme affirme: «Ma vie à moi, c'est la démesure même.» (p. 14). À commencer par l'auteure elle-même, pourrait-on penser, elle qui ne craint pas d'imaginer au départ un projet d'écriture pour le moins ambitieux : la création d'un roman dans un roman. Ce n'est pas une mince tâche en effet que de mener parallèlement deux discours, plus précisément de rédiger deux manuscrits, un roman et un journal intime, en alternance dans les vingt-trois chapitres du livre, et de conserver unité et cohésion. Rachelle Renaud veut ainsi retracer l'itinéraire ambivalent d'une femme culpabilisée par la mort de son jeune bébé, angoissée et tourmentée. En quête d'elle-même, elle dispose du seul pouvoir qui lui permet de se libérer et de s'affranchir totalement : la création et l'écriture. C'est sa passion, sa raison d'être :

J'ai le goût d'écrire [...] Dès que le jour pointe, les mots, les seuls mots me prennent de force. Rien à faire, je perds pied et tête. Je succombe volontiers à cet envoûtement, je me branche, m'accordant au texte comme s'il s'agissait d'un amant. (p. 11) [...]

J'écris pour exister. (p. 50) [...]

Je suis en quelque sorte à la merci de mon écriture, elle me happe, m'entraîne beaucoup plus loin dans la découverte de moi-même. (p. 127)

À la suggestion de Léonard, son célèbre mari psychiatre, qui lui propose justement l'écriture comme moyen thérapeutique, elle accepte, sans trop de conviction et uniquement pour le mystifier et briser le lien de dépendance qu'il exerce à son égard, de composer un premier récit, le roman d'Éléonore, qui reconstitue, somme toute, l'échec de leur vie de couple. Elle entreprend en même temps la rédaction d'un journal secret, lieu du vrai discours et de la critique, dans lequel elle se livre, entière. Au fil des récits, la narratrice et son double réinventé, Éléonore, se rapprochent et poursuivent un dialogue suivi. Ensemble, elles parviendront, grâce à l'expérience de la création et de l'écriture, à guérir d'un «profond sentiment de culpabilité» et à guérir en particulier de cet «affreux mal de vivre». Au terme du parcours psychologique, la narratrice aura pris possession d'elle-même et recouvré toute sa liberté.

Rachelle Renaud mène ce projet à la structure fragile et risquée, à terme et de main de maître. L'écriture, vive, dense et un peu saccadée, appuie et complète avec justesse la forme des récits, tous deux composés de courts tableaux. Ce premier roman ne laissera pas indifférent, et qui plus est, il présage de belles promesses.

En conclusion, ces auteurs et leurs livres proposent des aventures et des expériences diverses, mais leur grande singularité tient d'abord au fait qu'ils sont vivants et intenses, et qu'ils ennuient rarement le lecteur. Autant de désir, de puissance et d'emportement, voire d'excès, chez tous ces personnages ne peuvent que provoquer et bousculer le lecteur, comme il le souhaite toujours.

Des cinq livres retenus pour cette chronique, Prise de parole les a tous publiés à l'exception d'un seul, Le Roman d'Éléonore, paru chez VLB éditeur à Montréal. Il est utile de rappeler que ce choix en plus d'être subjectif, ne répond à aucun critère spécifique: s'il y a lieu, il est davantage lié à un concours de circonstances. D'autres romans et recueils de nouvelles publiés en 1995-1996 nous convient sans doute à des rendez-vous aussi excitants quelque part entre le désir et la folie.

Après le référendum. Le Québec et la francophonie canadienne¹

Lise Bissonnette

Les visiteurs que j'accueille au DEVOIR, ces jours-ci, jettent un coup d'oeil inquiet sur ma bibliothèque. Ouand nous avons déménagé dans nos nouveaux locaux du centre-ville, en 1992, i'v avais fait un ménage radical, et gardé plusieurs rayons vides. Ils se sont remplis rapidement, bien sûr, mais aujourd'hui les rayons politiques débordent tellement que j'y range les livres en double et qu'on a l'impression que tout va dégringoler. Je dois donc expliquer que cette menace est entièrement le produit du dernier référendum. L'industrie constitutionnelle v a retrouvé un rythme délirant, elle est prospère et va évidemment le demeurer encore quelques années, avec les résultats sans conclusion que nous avons connus. Mais pour préparer notre rencontre, j'ai visité mes piles de livres, de revues, de documents, dont certains que j'avais à peine feuilletés. J'y cherchais de quoi me nourrir, sur le thème des relations entre le Ouébec et la francophonie des autres provinces. Vous ne serez surtout pas surpris d'apprendre que je n'y ai rien trouvé.

Ce qui signifie que le sujet est toujours aussi marginal, dans la réflexion québécoise comme dans la réflexion canadienne. Il va donc falloir nous contenter de nos propres moyens.

Vous ne m'en voudrez pas, tout d'abord, de faire un détour par une réflexion générale sur la situation politique complexe où nous a laissés ce référendum. Les résultats nous fournissent au moins deux enseignements:

¹ Allocution prononcée à l'Université Laurentienne, le 28 mars 1996.

- premièrement, et c'est un cliché mais il faut le rappeler, le mouvement souverainiste vient de connaître une progression spectaculaire au Québec. La question de 1995 était beaucoup plus radicale que celle de 1980, elle proposait d'enclencher l'accession du Québec à la souveraineté et avait donc un caractère irréversible. Les fédéralistes militants et à leur tête le premier ministre du Canada, M. Chrétien, induisaient donc sciemment le reste du pays en erreur quand ils racontaient que le mouvement était en régression.
- deuxièmement, cette progression tout en étant incontestable. a été trop lente pour se trouver au rendez-vous de 1995. Certains croient que ce n'est plus qu'une question de temps pour qu'elle passe la barre du 50%, les sondages postréférendaires semblent le confirmer, mais je crois pour ma part que les jeux ne sont pas faits. Le vote souverainiste a fait un bond de 10% du début de la campagne référendaire jusqu'à sa fin, donc en l'espace d'un mois, ce qui pourrait signifier qu'il y a eu là des coups de coeur, ou que les indécis ont surtout été portés vers le OUI à cause de l'absence d'une proposition le moindrement sérieuse de renouvellement du fédéralisme canadien. Cette proposition ne semble pas devoir venir, le gouvernement fédéral actuel refuse de s'y engager, mais sait-on jamais? La porte, en tout cas, n'est pas fermée au Ouébec, il suffit d'écouter attentivement les propos du premier ministre, M. Bouchard, pour savoir qu'il serait «parlable». Nombreux sont les souverainistes réalistes qui, comme lui, prennent aujourd'hui la mesure des énormes difficultés qui les attendraient si un autre référendum se terminait sur un OUI et qui préféreraient, par conséquent. utiliser au mieux l'incontestable levier de négociation que vient de leur donner le résultat serré d'octobre pour arriver à une entente qui donnerait au Québec les attributs et pouvoirs qu'il réclame depuis si longtemps, sans avoir à passer par une douloureuse et si incertaine transition. Donc tout peut encore arriver.

Au total, tout en croyant vraisemblable que le Québec arrive un jour à la souveraineté. quel que soit le résultat d'un référendum prochain, il me semble assez certain qu'il n'y arrivera pas par la route prévue.

Il devrait y mettre encore un certain temps, et compter sur d'autres facteurs non négligeables. Ces facteurs tiennent à la nature même du Canada qui, avec ou sans le tiraillement québécois, éprouvera de plus en plus de difficulté à vivre en fédération.

Il n'est que d'observer la saga actuelle de la réforme des programmes sociaux pour s'en convaincre. Le gouvernement fédéral, élu en 1993, croyait pouvoir la mener tambour battant. déposer un projet en juin et déposer une législation majeure l'automne suivant. Il s'est vite rendu compte qu'il n'avait plus les moyens d'imposer une aussi vaste réforme, tout simplement parce qu'il n'a plus, dans ses coffres, les ressources nécessaires pour acheter la collaboration des provinces, comme ce fut le cas lors des grandes réformes sociales des années soixante. Le pouvoir de résistance des provinces est énorme — on le voit aussi dans l'affaire de la transformation de la taxe sur les produits et services (TPS) — et comme elles ne s'entendent pas entre elles, ce pouvoir est aussi paralysant. Paradoxalement, en ne reculant devant aucune dépense pour créer un gouvernement fédéral puissant, les années Trudeau ont fini par léguer à la postérité un gouvernement si lourdement endetté qu'il faiblit à vue d'oeil. Il y a là un important facteur, à terme, de dissolution du Canada.

Une autre tendance lourde menant vers l'éclatement tient bien sûr à la libéralisation des échanges commerciaux en Amérique du Nord et bientôt au-delà de l'Amérique du Nord. Les souverainistes ont fait ici une très juste lecture de l'avenir. Les échanges commerciaux Est-Ouest, tout en étant encore dominants, notamment entre le Québec et l'Ontario, vont finir par être dépassés par les échanges Nord-Sud, comme l'indiquent déjà les secteurs en croissance. L'Ontario est durement touchée dans son secteur manufacturier, elle se remet difficilement de la récession alors qu'elle a toujours été la première à connaître des reprises,

et on convient maintenant qu'elle ne sera plus jamais la province riche qui soutenait le reste de la fédération. C'est tout le système canadien de péréquation qui est ici menacé et qui a été, on le sait, le seul vrai ciment d'un pays qui ne s'est construit que sur les intérêts de chacun, en pièces sonnantes et trébuchantes.

Sans aller jusqu'à évoquer l'éclatement, on pourrait probablement parler de régionalisation croissante du Canada. Il suffit de regarder au-delà des Rocheuses, vers la Colombie-Britannique, pour voir un exemple de ce que j'appellerais la «séparation tranquille», à la faveur de l'attraction Nord-Sud. Le jour où la Colombie-Britannique aura à choisir entre partager sa richesse croissante avec un Canada en difficulté, ou continuer à la produire pour son profit avec ses partenaires américains, on imagine mal qu'elle choisisse de faire de grands sacrifices pour nos beaux yeux dans l'Est.

Le Canada, tel qu'on tente de le maintenir artificiellement, me semble improbable et impossible. Il n'a pas su, au cours des dernières années et à la faveur des débats constitutionnels, aborder de front les facteurs de dissolution qui le menacent vraiment, et qui ne se résument surtout pas à l'appétit du Québec pour des pouvoirs supplémentaires. Quelle forme finira-t-il par prendre, en se défaisant petit à petit avec l'amaigrissement du pouvoir central et l'attraction Nord-Sud, il serait présomptueux de tenter de le prévoir. On peut penser toutefois, devant le phénomène central qu'est l'ALÉNA, que l'Amérique du futur ressemblera à l'Europe qui se constitue sous nos yeux: une vaste union économique va générer des institutions politiques communes qui, sans faire disparaître les souverainetés, vont exercer quelques pouvoirs de coordination, d'harmonisation. Et c'est à ce vaste ensemble que le Ouébec pourrait, à moyen ou long terme, participer en État souverain de facto. Je m'arrête là dans la futurologie, je n'oserais imaginer des arrangements précis. Mais je suis de plus en plus convaincue, en réfléchissant à la situation québécoise et canadienne, que ce genre de scénario a plus de chances de se matérialiser que celui d'une rupture prochaine, selon un mode très formel et très encadré.

Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, de cette longue entrée en propos. J'y tenais pour établir le contexte des relations entre le Québec et la francophonie canadienne, advenant une forme de souveraineté du Québec. Il me semble que la question se posera autrement que la formulent aujourd'hui les rares Québécois qui s'y intéressent, au sein des différentes formations politiques.

Les scénarios classiques

Il m'est impossible d'évoquer le futur sans vous ramener d'abord au présent. La souveraineté du Québec, dit-on souvent sans trop réfléchir, serait mauvaise pour les francophones des autres provinces puisqu'elle les laisserait à l'abandon. Je conçois bien que les gouvernements des autres provinces seraient tentés de réduire encore leur effort déjà minime à l'égard de ces communautés, et que le gouvernement fédéral aurait quelque difficulté à poursuivre activement une politique de bilinguisme. Mais si on pose la question eu égard au gouvernement du Québec, et de ses relations avec la francophonie canadienne, force est de reconnaître que vous auriez peu à perdre.

Je vous rappelle ici des choses que vous savez sans doute déjà. Le gouvernement du Québec s'est doté de sa toute première politique sur la francophonie canadienne il y a exactement un an, j'y reviendrai un peu plus loin. Ce retard extraordinaire est en soi significatif. C'est la francophonie internationale qui a été la préoccupation québécoise majeure, depuis une trentaine d'années.

Au plan institutionnel, tout au plus retrouve-t-on à Québec une minuscule division qui s'appelle la Direction des bureaux de la coopération et de la francophonie, logée au sein du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Autrement dit, cette direction s'occupe surtout des ententes de coopération avec les autres provinces et, presque accessoirement, de la francophonie, notamment pour les programmes de soutien financier. Et ce soutien financier est quasiment inexistant. Le budget de la coopération interprovinciale, déjà maigre l'an dernier avec 1,6 million \$ diminuera cette année à 1,4 million \$ et l'an prochain à 1,2 million \$. Cet argent n'a guère d'effet structurant au

surplus. Il sert par exemple à subventionner le maintien d'un bureau de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) à Québec, et jusqu'à maintenant à divers projets d'échanges, assez traditionnels, la moyenne étant d'environ 7 000 \$ par projet. Pour l'Ontario, on en compte une cinquantaine, d'une valeur totale d'environ 350 000 \$ annuellement. Pas besoin de grandes études pour constater qu'il s'agit là d'une affaire marginale, à l'effet plutôt symbolique.

Cet appareil institutionnel est encore en place puisque la nouvelle «politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadienne du Canada», rendue publique en mars 1995 par Mme Louise Beaudoin qui était alors ministre des Affaires intergouvernementales, commence à peine à s'incarner. Il s'agit de propositions réalisables dès maintenant, sans égard au statut du Québec dans ou hors de la fédération. On y reconnaît enfin l'importance de la francophonie canadienne dans la politique extérieure du Québec — c'est une première — et on propose d'entrer avec elle dans un rapport égalitaire, c'est-à-dire d'en finir avec le paternalisme de l'aide aux communautés et d'instituer plutôt des partenariats, dont on dit qu'ils substitueront aux lieux traditionnels d'échanges de véritables réseaux dans un certain nombre de domaines privilégiés dont l'économie, la culture et les communications, l'éducation. En matière de culture, par exemple, il est question de projets conjoints touchant l'aménagement linguistique, la gestion toponymique, l'édition, l'inforoute, la circulation des produits culturels, les radios et télévisions communautaires, les loisirs et les sports. En matière d'éducation, il est question encore d'autoroute électronique, de perfectionnement des enseignants, d'alphabétisation, de coédition de matériel pédagogique, de collaboration scientifique. En matière d'économie, on évoque des communications entre entrepreneurs pour générer des occasions d'affaires, des structures d'échanges touristiques, l'intensification des échanges dans le milieu des coopératives de toutes sortes. Pour mettre tout cela en marche, on annoncait l'année dernière la création immédiate de trois tables sectorielles correspondant aux trois grands domaines privilégiés, et composés de francophones des communautés canadienne et québécoise. Ces tables devraient conseiller le gouvernement et lui proposer des plans d'action. En fait les tables n'ont été créées que le 8 mars dernier, il y a donc trois semaines. La politique de mars 1995 annonçait aussi la création d'un Forum triennal de concertation, qui rassemblerait au cours de 1996 «les principaux agents qui travaillent au sein des réseaux dont les activités ont des effets sur la vitalité linguistique des communautés francophones», une curieuse formulation qui me semble se résumer plus simplement à une opération de bilan triennal des travaux des tables sectorielles. Là aussi, il y a décalage puisque les tables viennent à peine de voir le jour: le Forum est donc retardé au printemps 1997. Mieux vaut tard que jamais.

Aussi modeste qu'elle soit, cette politique et son début de mise en oeuvre marquent un net progrès sur le programme du Parti Québécois qui ne s'intéressait aux francophones canadiens que dans l'hypothèse de l'accession du Québec à la souveraineté et qui, même en ce cas, les englobait dans la division «francophonie» d'un futur ministère des Affaires extérieures dont l'un des volets, outre celui de la francophonie internationale prioritaire, aurait été celui des «minorités francophones de l'Amérique du Nord», ce qui comprenait les francophones canadiens à l'égard desquels on promettait de reconnaître au Québec «des responsabilités particulières au chapitre de l'aide aux communautés francophones canadiennes». L'aide, donc le paternalisme, étaient encore au programme il y a peu.

C'est au Bloc Québécois qu'on doit ce réveil du parti frère qu'est le PQ, donc celui du gouvernement québécois. En mai 1994, le chef du Bloc à l'époque, M. Lucien Bouchard, avait dévoilé au Nouveau-Brunswick une politique fondée sur le «partenariat». À la différence de l'actuelle politique québécoise, celle du Bloc tentait cependant de définir les relations entre le Québec et la francophonie canadienne après l'accession du Québec à la souveraineté.

L'incarnation institutionnelle en serait un Secrétariat de la francophonie d'Amérique rattaché à un ministère de la Francophonie. Non seulement devrait-il définir de véritables protocoles

d'entente entre le Québec et les communautés francophones et acadienne, mais encore devrait-il être formé de «représentants dûment accrédités des communautés francophone et acadienne et du Québec et, possiblement, de représentants des communautés francophones américaines».

La politique du Bloc définissait aussi les responsabilités générales d'un Québec souverain à l'égard de la francophonie canadienne, j'en rappelle les grandes lignes:

- reconnaissance de leur existence, de leur vitalité, de leur diversité;
- appui de leurs revendications, auprès des instances internationales;
- appui de leurs demandes de services en français au Canada et de leurs droits à leurs institutions:
- promotion du fait français en Amérique, et reconnaissance de sa diversité:
- élargissement des ententes de coopération interprovinciale pour inclure de nouveaux domaines (économie, communications, affaires sociales, etc.);
- augmentation des budgets de coopération, notamment pour le rayonnement international des francophones du Canada;
- participation des autres ministères sectoriels à la coopération francophone, notamment en ouvrant l'accès à certains programmes gouvernementaux aux francophones du Canada et de l'Acadie;
- vaste programme de coopération en éducation, notamment dans l'ordre de l'enseignement supérieur.

J'ai accueilli avec beaucoup d'intérêt ce programme du Bloc québécois. Il est certain qu'il y avait là de l'opportunisme politique, comme c'est le cas dans tous les partis, et que M. Bouchard voulait embarrasser les provinces canadiennes qui mesquinent chaque concession à leurs communautés francopho-

nes, ainsi que le gouvernement fédéral dont l'engagement envers la francophonie canadienne tend à régresser. Le Bloc Ouébécois a cependant été beaucoup plus spontanément sensible à la réalité du fait français au Canada, moins «colonialiste» dans son approche, beaucoup mieux informé de la situation, et surtout plus conscient de l'intérêt qu'aurait le Ouébec à maintenir un lien actif avec la francophonie canadienne, advenant la souveraineté. Le fait que M. Bouchard ait, depuis, pris la direction du PO et soit devenu premier ministre du Québec, permet d'espérer que les engagements du gouvernement du PO seront tenus et ce n'est peut-être pas un hasard si la politique québécoise, qui avait tardé à se mettre en place, vient de l'être deux mois après son arrivée au pouvoir. On notera aussi que M. Bouchard, dans le discours inaugural de lundi dernier, a évoqué les partenariats avec les francophones des autres provinces. Je crois que c'était une première, elle est de bon augure.

Au-delà des gouvernements

Mais la coopération menée par un gouvernement a ses limites. Nous devrions nous interroger aussi sur la coopération entre institutions d'autres catégories, une coopération qui est loin d'avoir fait le plein de ses possibilités, et qui ne devrait pas dépendre de l'action des gouvernements.

Seul le secteur de l'éducation expérimente un peu en ce sens, encore qu'il le fait timidement et de façon plutôt traditionnelle. Québécois et francophones canadiens, se retrouvent au sein de grandes organisations comme l'ACFAS (Association canadienne-française pour l'avancement des sciences), l'ACELF (Association canadienne d'éducation en langue française), l'ICÉA (l'Institut canadien d'éducation des adultes), et plus récemment le Réseau d'enseignement francophone à distance, ou la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. Ce sont là des lieux d'échanges, plutôt que de véritables mises en réseau. On reste étonné devant la quasi-inexistence de collaboration universitaire organisée, notamment pour permettre la circulation des étudiants entre universités de la francophonie canadienne, travailler à l'équivalence des enseignements et des diplômes,

échanger les professeurs pour certaines sessions, toutes choses que les universités canadiennes-anglaises font sur une base régulière. Ce champ de coopération, qui pourrait d'ailleurs être formalisé par des ententes intergouvernementales, demeure à peu près entièrement à explorer.

Si l'éducation est en quelque sorte un domaine vierge, que dire des autres secteurs d'activités! Nous savons tous que la coopération économique se résume à peu près à notre partage du Mouvement Desjardins. Que la coopération culturelle se résume aux projets subventionnés ou à la bonne conscience que nous nous donnons, au Québec, en faisant la fête avec Édith Butler ou Roch Voisine. Que la coopération entre médias est nulle à part la relation paternaliste qu'entretient le réseau français de Radio-Canada avec ses bureaux hors Québec.

Ce qui me semble manquer gravement, dans tous ces secteurs, c'est le sens d'une coopération de pointe, d'une recherche commune dans des domaines nouveaux de création, que cette création soit économique, artistique, technologique. Tant que nous n'en serons pas là, la coopération aura un caractère un peu artificiel, comme si nous collaborions pour collaborer, pour générer de l'activité et des rencontres, et justifier des budgets.

Vous me direz que tout cela a bien peu à voir avec le statut souverain ou non du Québec, qu'il suffirait de s'y mettre dès maintenant pour améliorer notre performance. Ce serait théoriquement vrai. Mais il y manque une impulsion, vous en conviendrez, et les temps sont psychologiquement durs entre nous.

Je m'apprête ici à dire des choses un peu difficiles mais qui doivent être évoquées.

Les relations politiques entre le Québec et les communautés francophones ne sont pas au plus mal mais ne sont pas rétablies non plus. Il restera certainement difficile d'atteindre le beau fixe tant que le Québec cherchera à atteindre sa souveraineté, un mouvement qui insécurise la francophonie canadienne, et qui s'oppose à sa propre vision du pays. Il y a là des divergences irréconciliables dans l'immédiat et il vaut mieux se les avouer que tenter de les gommer, de faire semblant qu'elles n'existent

pas, et de se donner de fausses accolades. Les accrochages sont vifs, et j'en rappellerai quelques exemples.

- Bien des Québécois ont été froissés d'apprendre que des représentants d'associations francophones d'autres provinces menaient un lobby au Quai d'Orsay, au ministère français des Affaires étrangères, contre le soutien de la France à la souveraineté du Québec. Ces pressions sont tout à fait légitimes, je m'empresse de le souligner, et elles sont de bonne guerre. Mais elles témoignent avec éloquence de tensions politiques impossibles à esquiver, et qui n'aident pas à créer les conditions d'un nouvel élan de coopération.
- De même la FCFA en a-t-elle hérissé plus d'un, au Québec, en se placant carrément sous le parapluie du NON en prévision du référendum d'octobre. Dès mars 1995, la FCFA émettait un communiqué clair en ce sens - «La FCFA en faveur du NON», était-il intitulé - un geste qui rompait de façon spectaculaire avec sa retenue précédente. Au même moment on apprenait que la Fédération venait d'obtenir, du ministère du Patrimoine, un demi-million de dollars pour une campagne de publicité sur «la dualité linguistique». Comme par hasard, cette campagne télédiffusée a eu cours durant la campagne référendaire et a donc, avec quelque raison, été perçue comme un appui direct aux forces fédéralistes, sans toutefois être comptabilisée dans leurs dépenses. La présence du président de la FCFA au dernier rassemblement des forces du NON à Verdun, à la veille du référendum, a fait plus qu'ajouter au malaise et au sentiment de rupture d'une relation souvent troublée, mais rarement aussi tranchée. Tout en affirmant leur attachement au Canada - ce qui est leur droit le plus strict - les leaders francophones des autres provinces s'abstenaient généralement de répudier le mouvement souverainiste et de renier les fondements de cette cause. des fondements qui sont bien voisins de leur propre insatisfaction. Le souverainisme a même été, de temps à autre, leur allié objectif puisqu'il forçait les autorités provinciales à

s'occuper de leurs communautés francophones, à reconnaître leur existence et leur statut spécial, sinon à leur consentir plus de services.

Heureusement, les ponts n'ont pas été coupés et la mise en oeuvre de la nouvelle politique québécoise pourra aider à la réconciliation. Je crois sincèrement, toutefois, que ces épisodes sont dangereux, inspirés par une vision à très court terme de notre relation. Je ne suis pas de ceux qui prétendent que l'accession du Ouébec à la souveraineté sera tout bénéfice pour les francophones canadiens, que la force du Québec se répercutera sur leur devenir. Le risque est grand qu'ils fassent l'objet d'une rétorsion, surtout dans le climat plutôt réactionnaire qui est aujourd'hui celui de plusieurs provinces canadiennes, dont l'Ontario de Mike Harris. Mais si la poussière retombe sur la question québécoise, si on réussit à l'enterrer, il ne faut pas oublier qu'elle entraînera la francophonie canadienne dans sa chute. Il suffit de regarder s'amincir à vue d'oeil les budgets fédéraux et provinciaux consacrés aux communautés de langue française pour s'en apercevoir dès maintenant.

Il nous faut donc travailler à nous retrouver, à nous comprendre, et à augmenter notre coopération dans le cadre actuel, et pour cela il faut atténuer les tensions nées de la campagne référendaire et prévenir la répétition d'incidents semblables si nous en connaissons une autre, d'ici quelques années. Il me semble que les francophones de l'Ontario, nos voisins proches, sont bien placés pour y contribuer. Votre communauté est plus sûre d'elle que d'autres, dispersées et fragiles dans l'Ouest canadien par exemple, et certainement mieux au fait de la complexe réalité québécoise, puisque nos échanges sont plus naturels. La relation est également un peu moins «affective», si je puis dire, que celle du Québec et de l'Acadie, où joue toujours un peu une saine mais vive rivalité, notamment au sein de la francophonie internationale.

Notre sort est toujours lié, en somme. Le Québec commence à peine à en réaliser les possibilités, les atouts qu'offre cette relation d'intérêt mutuel. Il y a vingt-deux ans que j'ai com-

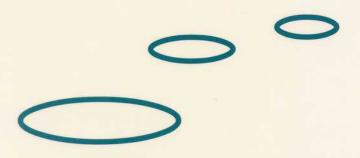
mencé à «couvrir», au DEVOIR, les réalités de la francophonie canadienne, dont je ne me suis jamais détachée. Je me réclame donc de mon ancienneté, aujourd'hui, pour estimer, derrière des apparences plus orageuses mais aussi plus vivantes qu'autrefois, que les choses vont nettement mieux. Nous avons dépassé le folklore, bientôt nous dépasserons la façade des bons sentiments, nous approchons de la maturité d'un véritable partenariat, quoi qu'il arrive.











Ali Reguigui - Présentation

· Articles

Michel Bock — Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation: une analyse des journaux de langue française de Sudbury.

Marie-Luce Garceau et Marc Charron — La dynamique de la pauvreté: l'exemple des Franco-Ontariennes de 45 à 64 ans.

Christiane Bernier et Chantal Vaillancourt — Solidarité familiale et différentiation selon la langue: la fin d'un mythe ?

Rolland LeBrasseur — Les compétences requises pour la transition au monde du travail.

Marie Josée Berger et Myrtha Lapierre Peters — L'adaptation dans un milieu collégial francophone devenu pluriethnique.

Yvon Gauthier — Intégration des enfants en difficulté : résultats d'une enquête portant sur les opinions et perceptions des étudiantes et étudiants à la formation du personnel enseignant.

Analyses critiques

Pierre Karch — Mémoire collective/Collected Memories. Réflexions sur Cent bornes de Laurent Vaillancourt et Michel Ouellette.

Louis Bélanger — Ruptures, textuelles et sociales, dans l'oeuvre de Daniel Poliquin.

Chroniques

Georges Bélanger — Romans et nouvelles en Ontario français : «Du désir à la folie».

Lise Bissonnette — Après le référendum. Le Québec et la francophonie canadienne.